



# RESSENTIR LA VERTICALITE :

ETUDE DE CAS DE LA TOUR PANORAMIQUE DE LA DUCHERE



**Alexandre CHABARDES**

Mémoire de deuxième année de Master  
d'Anthropologie, année 2017-2018

Sous la direction de Bianca BOTEÁ et Dejan  
DIMITRIJEVIC

# Plan

## Table des matières

Remerciements .....	2
Préface .....	4
Introduction .....	6
<b>Partie I – La Duchère : une histoire en cours de production.....</b>	<b>20</b>
<i>A – La Duchère : production du XXème siècle, mémoire du quartier .....</i>	<i>21</i>
<i>B - Un quartier comme fruit de production .....</i>	<i>25</i>
<i>C – Les gratte-ciels : la tour panoramique en perspective .....</i>	<i>32</i>
<b>Partie 2 - Quand l’ethnographie prend de la hauteur : apport problématique et méthodologique.....</b>	<b>36</b>
<i>A – Le bien-fondé de la subjectivité dans le processus de production scientifique .....</i>	<i>37</i>
<i>B – Un retour aux phénomènes comme étude du monde : la phénoménologie .....</i>	<i>40</i>
<i>C - Une anthropologie phénoménologique : Le sujet comme fondement de la culture. ..</i>	<i>44</i>
<i>D – Étudier concrètement le subjectif au quotidien .....</i>	<i>51</i>
<b>Partie 3 – La tour Panoramique : la pertinence de l’ensemble au prisme des pratiques.....</b>	<b>55</b>
<i>A - La tour Panoramique, éléments techniques et rappels historiques .....</i>	<i>55</i>
<i>B - La tour, symbole du quartier, mais pour qui ? Une tour patrimonialisée comme enjeux politique dans un quartier en plein changement. ....</i>	<i>57</i>
<i>C – Des habitants d’horizons multiples : l’importance du discours dans la construction de l’identité, de l’acte d’achat à aujourd’hui .....</i>	<i>61</i>
<i>D – Méthodologie de l’étude de la Tour et explication du stage .....</i>	<i>66</i>
<b>Partie 4 - Vivre au quotidien dans la tour : un rapport perceptuel.....</b>	<b>71</b>
<i>A – La hauteur, c’est avant tout vivre avec des gens .....</i>	<i>72</i>
<i>B – Les parties communes - Un espace public qui ne l’est pas autant.....</i>	<i>75</i>
<i>C - L’ascenseur : les marques de la verticalisation. ....</i>	<i>80</i>
<b>Partie 5 - La tour panoramique : une paroi de contact, frontière avec l’extérieur .....</b>	<b>87</b>
<i>A – Le panorama comme élément notable dans la perception de la hauteur .....</i>	<i>87</i>
<i>B – Le son comme rappel de proximité et ouverture sensoriel .....</i>	<i>94</i>
<i>C – Quand les frontières s’estompent : habiter dans le mouvement, ou quand la tour s’étale au sol. ....</i>	<i>98</i>
Conclusion .....	103
Références.....	107

## Remerciements

Dans la lignée de mon mémoire de première année de master d'Anthropologie, je voudrais prendre quelques lignes afin de m'atteler à l'exercice des remerciements. Bien que cela soit facultatif, je considère cela important.

Au terme de ces 5 années d'étude, il me faut exprimer mes remerciements sincères à tous ceux ayant participé dans ma formation intellectuelle. Bien que je parte effectuer d'autres études m'éloignant de mon foyer de pensée, l'anthropologie ne me quittera jamais.

J'aimerais tout d'abord remercier Val, qui m'a poussé dans ma réflexion et ma déconstruction et me supporte non sans mal depuis maintenant 3 ans. Je voudrais aussi le remercier pour sa relecture et son aide dans la correction, ainsi que ses goûts musicaux qui m'ont épaulé durant mes périodes d'écriture. J'en profite pour remercier aussi Alexandre qui a participé à la correction et à mon enrichissement global.

Je voudrais ensuite remercier ma directrice de mémoire, Bianca Botéa, pour m'avoir suivi durant ces deux années. Ses précieux conseils et l'aide qu'elle m'a apporté dans la ligne directrice de ce présent mémoire et de mon mémoire précédant ont été d'une aide inestimable.

Je remercie de plus Christian Montès et Manuel Appert, du laboratoire EVS-IRG, pour l'opportunité de travailler dans une équipe de recherche. Ce stage, qui porte mon mémoire, fut l'occasion de faire du terrain dans un cadre professionnel, de mettre à profit mon apprentissage et de restituer les fruits de celui-ci, ce qui a été une expérience fort enrichissante. J'en profite pour remercier Geoffrey Mollé et Louise Dorignon pour l'organisation du colloque *Habiter les tours résidentielles : entre pratiques et représentations* auquel j'ai eu chance de participer.

Je remercie aussi l'ensemble de mes professeur.es d'anthropologie, qui ont toutes laissé une empreinte dans ce que je suis. Je voudrais remercier chaleureusement Denis Cercllet et Olivier Givre pour les passionnantes discussions durant ces deux dernières années, plus que des cours qui furent tout à fait épanouissantes et m'ont fortement encouragé dans ma compréhension du monde.

Je voudrais aussi remercier Jacqueline pour m'avoir hébergée durant mes mois de rédaction, et m'avoir supporté durant cette période charnière.

Pour finir, je remercie Mounia, Maria, Samantha, Aurélia, Ludivine et Séverine pour m'avoir écouté encore et encore parler de sujets plus divers les uns que les autres et avoir supporté mes agaçantes analyses de tout et n'importe quoi.

## Préface

Suivant la ligne directrice de mon mémoire de première année, je profite une fois de la préface pour amener un point qui a structurer ma pensée au cours de ma recherche. Je le fais ici car cela n'est pas pertinents dans ce texte mais revêt une importance tout aussi fondamentale dans l'épistémologie ayant permis l'émergence de cette démonstration.

Je souhaiterais donc simplement aborder un point qu'il me semble nécessaire. Comme vous le constaterez au cours de ce mémoire, j'emploie des formes orthographiques et grammaticales particulières. Le style, au premier abord peu enclin à la fluidité, est cependant fondamental dans l'ouverture d'esprit et le respect qu'il apporte. La langue, en tant que gabarit social et culturel (Crawford, 2015), est porteuse de vision sur la société. Par la langue, on véhicule une certaine façon de voir le monde, d'agir sur celui-ci, de le façonner de la même façon que cela nous modèle. Bien que la linguistique Saussurienne s'intéresse à la langue comme « système de signes distincts correspondants à des idées distinctes »<sup>1</sup>, elle la différencie du langage et de la parole, émettant par là même une distinction essentielle entre les idées et leur réalisation. L'anthropologie et l'écologie du sensible renverse alors la problématique initiale en amenant l'idée que la différence entre ces deux catégories ne saurait exister que dans la vision du linguiste : Il n'y a pas de différence entre la langue en tant que structure et la parole en tant que phénomène (Ingold, 2013 : 52), le fait de parler et la langue parlée ne sont qu'un seul et même phénomène qu'une science naturaliste et catégorisante aurait tantôt de séparer pour le bien de l'analyse.

Étant une production du même ordre, inscrite dans un système langagier, un écrit scientifique n'est alors pas neutre. Il véhicule bien trop souvent un rejet de la reconnaissance de certaines personnes en les oubliant, quand ce n'est pas un refus catégorique de leur existence. Afin d'éviter l'exclusion et l'invisibilisation d'une partie de mon lectorat, je pense qu'il est important que ce mémoire soit écrit en écriture épiciène, aussi dénommée écriture inclusive. Je ne vais pas m'étendre ici sur les discriminations socio-économiques de genre, de race, de handicap, de classe etc. Mais étant féministe, je ne peux passer outre ces problématiques personnelles dans ce travail qui l'est tout autant.

---

<sup>1</sup> Victorri, Bernard, « LANGUES ET LANGAGE ORIGINE DES », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 10 juillet 2018.

Le sexe et le genre ne sont pas le fruit de déterminations biologiques mais la résultante d'une production sociale, selon l'idée de Simone de Beauvoir que l'on peut trouver dans son livre, *Le deuxième sexe* (1949). Plus encore, il devienne la condition nécessaire d'existence de population, qui n'ont que le lexique proposé par les études de genre afin d'objectiver leur expérience et leur condition, dans un univers dont les signaux ne leur permettent pas de se catégoriser afin de pouvoir revendiquer ainsi le droit de pouvoir exister dans un univers qui très souvent réfute leur existence. Comme l'a théorisé Judith Butler en 1990, le sexe et le genre, du fait d'être des caractéristiques sociales, sont alors performatif. Mais plus encore, l'objectivation de notre expérience par le langage devient alors une condition nécessaire de notre existence sur terre (Crawford, *op. cit.*). L'écriture inclusive devient alors un exercice nécessaire quand on sait que lorsque l'on produit de la connaissance, on ne peut faire autrement « (qu') endosser la responsabilité de ce qu'il adviendra de ce savoir »<sup>2</sup>.

Bien que je ne détienne pas le dictionnaire officiel de cette configuration, j'effectuerai une somme de modification quant aux normes en vigueur. Cela se traduira dans l'écrit avec une modification des terminaisons, de l'utilisation du point interstitiel qui rapproche pour créer une forme épïcène des termes et des pronoms : cette optique permet alors une féminisation de la langue mais de façon plus particulière une mise en lumière plus importante de la Communauté LGBTQ+<sup>3</sup>. Ainsi, policier et policière, si l'on ne connaît pas le genre de la personne que cela désigne, ou bien pour raccourcir une phrase, deviendra policier.e de même que pour vendeur.euse, écrivain.e etc. On notera aussi l'emploi du « iel », dans cette même utilisation de la double présence du masculin et féminin ainsi que de l'incertitude quant à comment la personne se définit. De cette manière, bien que cela ne règle qu'une part du problème, et que cela ne soit pas vraiment structuré, aucune structure n'ayant autorité ne veut prendre et inclure cette écriture au rang de son fonctionnement et de son système de références, on peut quand même y trouver un premier pas vers ce qui a toujours été, en partie, la mission du chercheur : produire une relation privilégiée écrivain.ne et saon lecteur.ice, rassemblé.es autour de la connaissance.

---

<sup>2</sup> Jacques TESTART, « **RESPONSABILITÉ SOCIALE DES SCIENTIFIQUES** », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 23 août 2017. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/responsabilite-sociale-des-scientifiques/>

<sup>3</sup> Lesbienne, Gays, Bi (sexuel), Trans, Queer et plus. Bien que ce sont les deux premières lettres qui soit le plus mise en avant, ce sont pourtant les deux dernières qui sont au cœur de mon argumentaire, du fait que celle-ci englobe des catégorisations de genre : de la transidentité, non-binarité (qui ne se reconnaît dans aucun des deux genre cis, homme ou femme) etc et l'ensemble du spectre des identités de genre.

## Introduction

Ce présent mémoire est à la fois l'achèvement de la recherche de cette année de master mais aussi l'aboutissement d'une filiation de pensée depuis ma première année de licence. J'ai été pris corps et âme dans cette recherche et j'ai voulu rendre un peu de cette expérience corporelle. Je pourrais commencer par définir ce qu'est un gratte-ciel, les filiations et innovations philosophiques, techniques, physiques qui ont permis leur sortie de terre, mais ce serait contrevenir au fond même de ce que j'ai pu noter. L'observation a un rôle central dans cette recherche en anthropologie. C'est avant tout l'expérience personnelle des personnes habitants les gratte-cielles qui m'a intéressé. Dans l'optique d'appréhender cette expérience, je vous propose tout d'abord un petit exercice : cherchez sur internet, à partir du lien que je mets à disposition en note<sup>4</sup>, le morceau de musique intitulé *Rhapsody in blue* de Georges Gershwin, dans le cadre spécifique du film *Fantasia 2000*<sup>5</sup>. Nous allons analyser la mise en animation de ce morceau dans les prochains paragraphes, car il nous donne une porte d'entrée sur l'ambiance qui a longtemps accompagné l'image de la ville moderne dans la fiction. Nous reviendrons sur la notion de ville moderne à laquelle nous reviendrons plus tard du fait qu'elle englobe tout une réalité extrêmement complexe.

Comme nous le dit lui-même Gershwin, le morceau *Rhapsody in Blue* est « (...) une sorte de kaléidoscope de l'Amérique, de notre vaste *melting pot*, de notre dynamisme sans pareil, de notre folie métropolitaine »<sup>6</sup>. Pour Gershwin, ce morceau de musique représente alors les États-Unis d'Amérique, et principalement ces villes que l'on voit comme immenses, démesurées, où règne l'activité et le rassemblement conséquent de population. Ce terme de *melting pot* est justement utilisé pour désigner un creuset culturel<sup>7</sup>, et met à l'esprit une image de personnes de cultures et d'origines sociales différentes se mélangeant afin former un tout que certains appellent alors *l'American way of life*, cette manière de s'intégrer à la société

---

4 [https://www.youtube.com/watch?v=qWJ-kGuOA\\_Q](https://www.youtube.com/watch?v=qWJ-kGuOA_Q).

5 Butoy, Hendel, *Fantasia 2000*, Walt Disney Studios, 1999

6 « as a sort of musical kaleidoscope of America, of our unduplicated national pep, of our metropolitan madness » dans Cowen, Ron, « George Gershwin : He got Rythm », *Washington Post*, 1998.

7 <http://www.cnrtl.fr/definition/melting-pot>

étatsunienne dans une communion qui dépasse les différences, sans les nier, afin de s'épanouir dans une totalité pour « devenir américain »<sup>8</sup>.

Mais passons sur les critiques ontologiques et éthique qui pourrait émerger de cet état pour nous intéresser à la composition de Gershwin. Sans pour autant faire une analyse poussée de ce morceau - je ne me prétend ni musicologue, ni ethnomusicologue, ni garant de tout autre savoir spécialiste sur la question, on peut tirer de ce morceau quelque chose de fort sur la représentation de la ville, et principalement en l'objet de New York City. Cette ville, qui est la plus peuplée des États-Unis avec plus de 8 millions et demi d'habitants<sup>9</sup>, est connue pour ses monuments, comme la statue de la Liberté, mais aussi pour son impressionnante *skyline*<sup>10</sup>. Il est alors intéressant de noter que c'est cette ville qui a été associée à *Rhapsody in blue* dans le film *Fantasia 2000*, réalisé par Hendel Butoy et produit par Roy Edward Disney pour le compte des Studio Disney<sup>11</sup>. Ce film est un recueil de huit séquences animées distinctes, mettant chacune en image un morceau célèbre. Dans ces clips, la musique est extradiégétique ; Les musiques sont alors les structures du déroulement des événements que l'on voit dans les différentes parties du film. La musique prend alors une place centrale, puisque l'animation lui est subordonnée. Celle-ci a été spécialement pensée pour porter la musique, et bien que ce ne soit pas le compositeur original de chaque musique qui soit à la base de ces projets, l'idée de l'animation est voulue comme consubstantielle de la musique. *Rhapsody in bleu* est la 3ème séquence du film. On y voit la rencontre entre un « ouvrier noir passionné de jazz, d'un chômeur affamé, découragé et sans le moindre sou, d'un brave homme tyrannisé par son épouse méchante et d'une pauvre petite fille issue d'une famille aisée, à l'emploi du temps trop chargé, et qui se trouve être la plus mauvaise élève de la classe dans toutes ses activités »<sup>12</sup>. Ce qui nous est montré ici c'est que ces tranches de vie sont ce qui représente la ville. C'est la ville elle-même qui s'incarne ici ; au travers des personnages, leur ligne de vie comme l'incarnation physique de la musique qui les lie (**annexe 1**).

---

<sup>8</sup> [HTTPS://FR.WIKIPEDIA.ORG/WIKI/AMERICAN\\_WAY\\_OF\\_LIFE](https://fr.wikipedia.org/wiki/American_way_of_life), CONSULTE LE 18/07/2018

<sup>9</sup> <https://www.nytimes.com/2018/03/22/nyregion/new-york-city-population.html>

<sup>10</sup> Pour en savoir plus sur la notion de skyline, se référer à - APPERT, Manuel. *Les formes de la métropole : du réseau à la canopée*, de la mesure au paysage : Tours, skyline et canopée. Géographie. Université Lyon 2, 2016. <tel-01425959>

<sup>11</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Fantasia\\_2000](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fantasia_2000)

<sup>12</sup> Loc. cit.

Le morceau s'ouvre, selon l'analyse de Judy Meyer Hays <sup>13</sup>, avec le jeu du premier thème par une clarinette, thème repris ensuite par une trompette. Vient ensuite le *brass band*<sup>14</sup>, ensemble composé de cuivres avec le deuxième thème. Ces deux premiers thèmes, comme on peut le voir dans le film, donnent l'impression d'une ville encore endormie, mais qui s'éveille progressivement, petit à petit. Le piano commence le 3<sup>ème</sup> thème : la ville commence alors à inspirer. Cette inspiration amène sur la reprise du thème 1 mais cette fois-ci avec l'ensemble de l'orchestre, une expiration puissante où l'on prend conscience de toute la complexité et de l'englobement de la ville. Elle nous embrasse complètement, si bien que l'on ne peut en prendre la pleine mesure. S'en suit la répétition du premier thème et du troisième, centré chacun sur un personnage. Puis vient le quatrième thème en *fortissimo*, appuyé par la scène du métro. Le premier et quatrième thème sont donc utilisés pour montrer l'effervescence de la ville, sa dynamique rapide, ses mouvements fluides où l'on refuse les arrêts. Le film se concentre sur quatre personnages, qui se rencontrent à un moment ou à un autre, dans un chassé-croisé de plus en plus rythmique, jusqu'à l'apothéose finale où toutes ces vies, se percutent dans un instant fugace, s'échangent des éléments, se réassemblent en un tout cohérent après avoir été mis à l'état de magma, avant que chacun reprenne sa route. Mais, au centre de ces chemins de vies, il y a un élément nécessaire à ces tribulations, mais qui se ressent justement par sa présence en tant que personnage mais toujours en décors, littéralement parlant.

On présente la ville comme nécessaire au développement des personnages. Si elle n'avait pas été là, il aurait alors été impossible que leurs chemins se croisent. Le développement de la ville, et sa représentation a été présent dès la naissance du cinéma. Comme le dit Camille Bui, « vis-à-vis de la ville, le cinéma occupe donc un rôle à la fois passif – il s'en fait le reflet – et actif – puisqu'il prend pleinement part à la création du monde moderne en lui fournissant un nouveau modèle perceptif et cognitif qui repose sur un surinvestissement de la vue par rapport aux autres sens » (paragraphe 27)<sup>15</sup>. Bien qu'elle nous parle du cinéma des années 30, on ne peut s'empêcher de remarquer que le cinéma prend toujours cette place dans *Fantasia 2000*. La ville comme est alors un décor, ce qui est cocasse

---

<sup>13</sup> Cette analyse reprend celle de Judy Meyer Hays pour le compte de l'*Illinois Comprehensive Musicianship Project*

<sup>14</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Brass\\_band](https://fr.wikipedia.org/wiki/Brass_band), consulté le 20/08/2018

<sup>15</sup> Bui, Camille, « L'invention d'une rencontre entre le cinéma et la ville : la « symphonie urbaine » au tournant des années 1930 », *Annales de géographie*, 2014/1 (n° 695-696), p. 744-762. DOI : 10.3917/ag.695.0744. URL : <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2014-1-page-744.htm>

du fait que les décors dans les films d'animation dessinés<sup>16</sup> sont souvent des éléments qui ne sont pas modifiés lors de l'animation, ce qui renforce cette impression de ville figé dans le marbre (annexe 2). Le personnage qui est noir travaille justement à l'érection d'un building dont les poutres métalliques servent de squelette au futur mastodonte ; building qui reste figé en tant que décors donnant cette impression d'immobilité pour les personnages et le spectateur alors que paradoxalement il se construit dans le mouvement.

Comme je l'ai dit auparavant, la ville qui orne les décors de *Rhapsody in blue* est inspirée de New York. La musique recrée alors l'ambiance que l'on pourrait retrouver dans les villes. On peut donc imaginer que les buildings de New York formeraient le décor de cette « ville mondiale »<sup>17</sup>, dans laquelle le social et le culturel prendraient alors place, et dans laquelle vie se feraient et déferait. L'expression *melting pot*, utilisé pour la première fois par Israel Zangwill dans la pièce éponyme<sup>18</sup>, signifie l'assimilation des populations dans une forme finale qui outrepassent les différences premières. Cette image est originaire du vocabulaire de la chaudronnerie, le *melting pot* étant le chaudron utilisé pour fondre le métal<sup>19</sup>. Par un processus de métonymie, le fond découle alors de la forme, et dans le cadre de la métaphore, disparaît complètement au profit de celle-ci. Il existe en tant qu'objet, mais seulement dans la fonction qu'il permet de remplir et dans le processus de fusion. Le bâtis, si on sort de la métaphore, n'a pas vraiment d'intérêt comme le simple porteur d'une forme social, d'une arène dans laquelle des acteurs sociaux et des processus à plus large échelle se jouent sans forcément que l'individu n'est conscience ni perception de ce qui se passe.

Cependant, dans le quotidien, nous ne percevons pas ces changements. Ici n'est pas la question de remettre en cause leurs bien fondés scientifique, mais se recentrer sur une perception plus immédiate de l'environnement. L'histoire de cette théorisation est assez ancienne dans la discipline des sciences sociales urbaines. J'aimerais développer deux lignes importantes pour l'analyse de la ville dans notre contexte français. Même si la façon dont je vais en parler pourrait faire penser à un développement qui sera linéaire, il en est tout autrement : je justifierai plus mon choix de présentation pour la cohérence de l'exposé que

---

<sup>16</sup> J'entends par film d'animation dessiné le fait qu'aujourd'hui, une grande partie d'entre eux sont modélisés par ordinateur, au contraire du dessin d'animation longtemps usité (voir <https://dessin-infographie.fr/bande-dessinee-film-animation>)

<sup>17</sup> GHORRA-GOBIN, Cynthia, « **NEW YORK** », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 15 juillet 2018. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/new-york/>

<sup>18</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Melting\\_pot#cite\\_ref-McDonald2007\\_2-0](https://fr.wikipedia.org/wiki/Melting_pot#cite_ref-McDonald2007_2-0)

<sup>19</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Melting\\_pot#cite\\_ref-McDonald2007\\_2-0](https://fr.wikipedia.org/wiki/Melting_pot#cite_ref-McDonald2007_2-0)

pour la justesse historique. Tout d'abord, il y a un texte fondamental dans l'étude de la ville en France : celui d'Henry Lefebvre, auteur dont je reparlerais plus tard, intitulé *Le droit à la ville* (1968), extension de l'article éponyme paru dans la revue *l'Homme et la société*, dans le volume 6 de 1967. Dans cet article, ainsi que dans le livre, il marque les prémices des études qui suivront par la proposition liminaire que la ville peut être étudiée de façon non pas surplombante, qui est alors l'idéal bourgeois (p. 30), mais comme une totalité. Non, c'est avant tout l'urbain, forme changeante et polyforme par excellence, qui doit être étudié. On passe alors à l'étude du citadin, qui obtient par la même occasion le « droit » de jouir de la ville. Lefebvre écrit alors que « Le droit à la ville ne peut se concevoir comme simple droit de visite ou de retour vers les villes traditionnelles. Il ne peut se formuler que comme droit à la vie urbaine, transformée, renouvelée. » (p. 35). C'est alors une rupture : comme le dit Lefebvre, on ne peut plus revenir en arrière, on ne doit plus se centrer sur l'individu pour étudier la ville, qui voit ses parois disparaître pour se déverser dans l'espace.

De l'autre côté de l'Atlantique, les études de l'urbain puisent leurs racines dans la sociologie urbaine de l'École de Chicago. Cette école de pensée provient de l'université de Chicago dans la ville du même nom. A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, de grandes vagues de migrant.es venue du grand ouest rural ainsi que de nombreux.es étranger.es émigrent aux États-Unis viennent gonfler rapidement la population. La ville subit de très nombreux changements<sup>20</sup>. L'école de Chicago va alors développer des courants de pensée, en étudiant spécifiquement les gens, dans une perspective ethnographique<sup>21</sup>. On peut noter comme courant majeur le pragmatisme, où « l'activité humaine doit être considérée sous l'angle de trois dimensions, qui ne sont pas séparables : biologique, psychologique et éthique. L'individu, lorsqu'il agit, poursuit un but et ressent des sentiments, des émotions » (paragraphe 17) ; l'autre courant que l'on peut particulièrement noter est l'interactionnisme symbolique. Comme le précise Alain Coulon, ce courant a été l'un des points d'orgue de cette école. L'interactionnisme symbolique « [...] soulign(e) la nature symbolique de la vie sociale [...]. L'interactionnisme symbolique soutient que c'est la conception que les acteurs se font du monde social qui constitue, en dernière analyse, l'objet essentiel de la recherche sociologique. » (Paragraphe 21 et 22). On opère un pivot très important ici dans l'histoire de la pensée de la ville. On passe

---

<sup>20</sup> COULON, Alain. « Introduction », *L'École de Chicago*. Presses Universitaires de France, 2012, pp. 3-4.

<sup>21</sup> Ibid. chapitre 1, « les origines », paragraphe 11.

d'une sociologie qui considère l'individu comme incapable de rendre compte de son expérience à un individu au centre de la méthode : « L'acteur apprend à construire son « soi », et ceux des autres, grâce à son interaction avec les autres. L'action individuelle peut alors être considérée comme la création mutuelle de plusieurs « soi » en interaction. Ainsi, les « soi » acquièrent une signification sociale, deviennent des phénomènes sociologiques, qui constituent la vie sociale » (paragraphe 23). Cela implique alors un changement dans la méthodologie : il faut aller sur le terrain, se confronter à la réalité de ce que vivent ces personnes et garder l'esprit que tout ce qu'elles racontent ou vivent a de l'importance, aussi dérisoire que ces expériences leur paraissent. L'humain se trouve alors au centre de l'observation, moins en tant qu'objet récipiendaire de structure qui le dépasse que de sujet agissant ayant un impact sur ce qui l'entoure. L'École de Chicago va être très marquante sur la sociologie des États-Unis. Le monopole de la première est tel de qu'elle a défini la façon de faire de la sociologie aux États-Unis pendant deux décennies, mais, de façon réciproque, elle bride terriblement d'autres méthodes sociologiques. La rupture est brutale : en décembre 1935, les ancien.es « dirigeant.es » de la sociologie, quasiment tous issus de Chicago, sont destitués<sup>22</sup>. Une sociologie plus quantitative prend les rênes, laissant alors cette sociologie profondément qualitative sur le côté. Cette seconde école apparaît après la seconde guerre mondiale, mais a bien moins d'influence que la précédente. Cependant, celle-ci reste toujours marquée par l'héritage de ses fondements : toujours en lien avec l'interactionnisme<sup>23</sup>, elle se refuse au quantitatif et place toujours l'individu au centre de ses prérogatives de recherche. Elle va grandement s'intéresser à la notion de déviance, avec l'ouvrage mondialement connu d'*Outsider*, écrit par Howard S. Becker en 1973, ou bien l'œuvre de Goffman,. Celui-ci est particulièrement intéressant pour son apport quant à la mise en scène de la vie quotidienne, qu'il a particulièrement décrite dans son ouvrage éponyme *La mise en scène de la vie quotidienne* (1959). Dans cet ouvrage, Goffman s'intéresse à l'individu.es comme étant acteurs de leur propre vie, et poussant la métaphore, joue donc un rôle. Ils ont donc un rôle qui leur est attribué et auquel ils doivent se référer. Lors d'interactions avec d'autres personnes, l'individu va chercher des informations qui lui sont fournies intentionnellement ou non afin qu'il puisse se situer et répondre en conséquence. C'est la connaissance implicite et

---

<sup>22</sup> Ibid, paragraphe 33

<sup>23</sup> L'interactionnisme est un courant de pensée qui conçoit la société comme résultante des interactions entre les individu.es. Ceux-ci vont donner du sens au monde, ce qui peut alors être étudié (voir Winkin, Yves WINKIN, « INTERACTIONNISME SYMBOLIQUE », Encyclopædia Universalis)

explicite de ces règles qui régissent le lien social. Avec *Outsider*, on entre dans l'idée que les normes et le rôle, ici celui de marginal, est avant tout une désignation sociale plutôt que l'acte comme tel. On s'interroge alors sur les processus politiques et sociaux qui sont à l'œuvre dans cet étiquetage<sup>24</sup>. Cette vision du lien social est fortement empruntée d'ethnographie et d'ethnologie : on se centre sur l'individu comme le centre de la réflexion, et c'est de lui que l'on part pour s'élever en théorie.

A cette focalisation sur l'individu, on doit aussi ajouter un deuxième ancrage théorique qui nous amène sur la notion de l'urbain. L'École de Chicago a été extrêmement prolifique, et se fait l'émulatrice de courants de pensée dans d'autres pays, comme en France. On doit d'abord cet apport au fait que la sociologie de Chicago est condensé et articulé, afin d'être appréhensive par d'autres personnes que celles qui l'ont vu émerger (Topalov, 2013 : paragraphe 2). Cependant, en France, une filiation de pensée est déjà établie. Comme le note Topalov dans son article, la sociologie urbaine française préexiste à l'École de Chicago, bien que celle-ci eut un impact déterminant sur son évolution. On note cependant que les courants de l'urbain sont déjà présents, et même si on ne peut véritablement les définir comme courant *qu'a posteriori*, car « ce serait créer une illusion d'optique qu'écrire l'histoire de cette discipline comme un développement linéaire (...). Cette discipline n'a pas connu un processus d'accumulation de savoirs dans le cadre d'une institutionnalisation stable, mais plutôt une série discontinue d'émergences locales suivies d'éclipses. La définition de l'objet a changé souvent, parfois de façon radicale. » (Topalov, 2013 : paragraphe 1). Cependant, en France, on peut les catégoriser grossièrement en cinq courants (E. Le Breton, 2012: 8) : Henri Lefebvre, les Cerfistes, les marxistes, Pierre-Henry Chombart de Lauwe et les sémiologues.

Parlons tout d'abord de Henri Lefebvre : philosophe, il s'intéresse à la ville et au quotidien. Bien que dans une prolongation marxiste, il donne à la ville et à ses habitants un caractère propre, où « apparaissent des forces créatrices redéfinissant les fonctionnements sociaux sur de nouvelles bases » (*ibid* : 8).

Les Cerfistes, nom tiré de l'acronyme du Centre d'Étude, de Recherches et de Formation Institutionnelles, ou Cerfi, voient la ville et l'État comme créateurs de discipline qu'ils imposent aux habitants, qui se soumettent avec plus ou moins de volonté au système.

---

<sup>24</sup> Coulon, Alain, « conclusion », *L'École de Chicago*. Presses Universitaires de France, 2012 paragraphe 5

Un des penseurs de ce courant est Foucault (*Surveiller et punir* et *Histoire de la folie à l'âge classique*). Sa vision de la ville fait des institutions un objet aliénant et fabricant de normes qui influence l'individu jusque dans sa corporalité au travers de systèmes répressifs tel que l'école ou la prison. L'État marque ce courant comme tout-puissant et qui soumet l'individu.

Les Marxistes pense la ville et l'espace en termes de rapports de forces économiques et idéologiques entre habitants et décideurs, ce qui amène une certaine structuration de l'espace. « Les luttes urbaines [qui] se saisissent avec vigueur du transport et de l'habitat, de l'environnement et des équipements collectifs » (Le Breton, 2012 : 8) sont passées au crible fin.

Les deux courants suivants marquent une certaine rupture avec les précédents et s'inscrivent dans la même ligne d'idée que l'École de Chicago : Chombart de Lauwe et ses collègues s'intéressent à la production habitante dans sa réalité quotidienne, et non l'observation d'institution. Mais ils veulent aussi utiliser leur production scientifique dans un but militant afin de faire plier l'institution à l'attention des habitants.

La sémiologie est étymologiquement l'étude des sens<sup>25</sup>. Appliquée à l'urbain, elle s'intéresse à la ville comme porteuse de sens, comme une construction sensible et va s'intéresser aux ressentis des habitants, que ce soit aux « sens perceptifs, à l'imaginaire ou à l'affect » (ibid : 10). Elle garde toujours l'analyse critique de l'État, dans l'idée qu'il possède une part importante dans l'expérience quotidienne. Mais on s'intéresse ici plus à comment les personnes « s'approprient subjectivement des espaces urbains conçu et aménagés par de lointains pouvoir publics » (ibid. : p239).

On a ici un renversement par rapport aux autres courants. L'État n'a qu'une place subsidiaire. C'est l'individu avant tout qui fabrique son environnement. On quitte alors l'idée que la ville d'aujourd'hui a été fabriquée par des processus de rationalisation (Boudon, 1999). Ces processus, qui marquent la société dans son ensemble, dans ses institutions jusque dans la façon de se comporter (cf Foucault), sont remis en question. Les tactiques, notion développée par Michel de Certeau (1980), permettent aux dominés, dans une large acceptation, de reprendre du pouvoir face aux décideurs : ils ne sont pas juste les victimes de processus qui les dépassent mais les agents de leur action. On s'intéresse aux gestes

---

<sup>25</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/S%C3%A9miologie>, consulté le 17/07/2018

quotidiens : des micro-actions comme cracher par terre, traverser en dehors des clous, etc. deviennent autant de moyens de lutte plus infimes, moins remarquables mais néanmoins importants. Comme dans les deux derniers courants qu'on a pu voir, l'acteur est toujours au centre de l'action, mais ici il reprend du pouvoir : l'auteur analyse la façon dont il s'approprie la ville, comment il n'est pas soumis à son pouvoir mais acteur à part entière de sa création.

Dans cette optique, si on en revient à *Rhapsody in blue*, on ne peut s'empêcher de remarquer des corrélations et des divergences avec ce nouveau point de vue. Comme on peut le voir dans le film musical, c'est l'individu qui prône, qui doit être au centre de l'analyse. Mais là où le bât blesse, c'est que le film présente une ville figée<sup>26</sup>. Or, comme le montrent les approches françaises, la ville est avant tout une construction. Là où les sémiologues et l'approche classique de l'anthropologie verraient la culture, autrement dit les normes et représentations, comme une apposition sur la nature et le monde physique, une étude plus approfondie montre que l'on ne peut faire de dichotomie entre les deux. Tim Ingold, auteur de *Marcher avec les Dragons* (2013), va nous permettre d'emprunter une autre voie explicative de cette urbanité. En partant de la séparation nature/culture (Descola, 2005), il développe l'idée que l'humain est avant tout un être vivant dans un milieu, et que de cette façon, au travers de la perception, « (l') environnement est donc dans le monde tel qu'il existe et acquiert une signification particulière par rapport à moi. » (Ingold, 2003 : 23). Mais plus le fait que l'environnement « (...) n'est jamais achevé » (idem). Il en vient à cette conclusion du fait qu'« (...) un organisme ne se contente pas de subir son développement dans un champ de relations qui le dépassent, il contribue également par son activité à la perpétuation et à la transformation de ce champ » (par. 65). Nous aurons l'occasion de recroiser cet auteur, mais on peut déjà noter l'idée que l'environnement n'est pas un décor figé, loin de là : il se modifie de façon corollaire et intriquée avec l'organisme qui s'y trouve. On peut même dire que c'est l'individu qui donne consistance à l'environnement en y étant, par sa présence. Thierry Paquot, directeur de la publication *Philosophie de l'environnement et milieux urbains*, après avoir passé au crible fin la notion d'environnement et de milieu, renchérit avec l'idée que « ni

---

<sup>26</sup> Bien que je le répète, c'est sûrement avant tout dû à des limitations techniques, mais cela marque cependant une certaine forme de non-volonté de la part de l'auteur, et donc une certaine vision par là même

le « milieu » ni « l'environnement » ne sont des réceptacles passifs qui se contenteraient d'accueillir les humains et de les positionner avec le vivant. Ils ne cessent de se modifier au gré des transformations propres au vivant et aux humains et sous l'effet de leurs interactions » (par. 70). Dès lors, l'urbain peut être abordé comme un environnement. L'environnement sera donc compris ici, si l'on dépasse l'idée étymologique du « autour » (par. 10), dans l'idée d'une totalité figée autour de l'individu à une extension de celui-ci, qui la projette sur le monde.

Dans cette optique, le gratte-ciel, qui était vu comme corollaire de la ville moderne, l'est avant tout des pratiques habitantes. Il n'est alors plus seulement un signe de pouvoir. Gérard Sainsaulieu écrit, en parlant de l'architecture d'exception, que les hauts bâtiments, incluant les gratte-ciels, sont issus « d'une performance. Être le plus : plus haut, plus complexe, plus cher, plus... être d'avant-garde, épater. Ainsi se succèdent et s'épuisent les mouvements d'avant-garde : du moderne au post, au néo, à l'hyper, au *smart*, au *big* ; (...) Le but affiché est d'explorer l'avenir pour offrir aux masses incultes mais avides les bienfaits de l'innovation. On est allé jusqu'à parler de démocratisation. Ainsi se maintient la distance entre ceux qui nous ouvrent les portes et les masses qui piétinent derrière » (Sainsaulieu, 2017 : paragraphe 9). La hauteur alors devient une caractéristique nécessaire du building. C'est elle qui va caractériser en premier le gratte-ciel et c'est sur elle que ce concentre tous les records.

Cependant, Sainsaulieu amène l'idée, sans pour autant la développer, qu'il n'y a « (pas) d'architecture remarquable sans un environnement de constructions incognito alentour » (*ibid* : paragraphe 2) ainsi que « L'exception apparaît comme une préoccupation de gens pourvus. Une élite s'offre les frissons du jamais-vu architectural, garant d'une réussite sociale » (*ibid* : paragraphe. 9) L'architecture d'exception ne l'est souvent qu'après coup, décrétée par ceux qui trouvent en elle des valeurs qui les gratifient » (*ibid* : paragraphe. 6). Il nous met alors devant le fait accompli : le building, dans notre cas précis, est le produit d'un rapport de classe. En ne développant pas ce qu'il considère comme étant ce rapport et surtout en ne remettant pas en cause ce que cela implique, on se retrouve coincé dans une vision surplombante : l'urbain comme produit et producteur de domination. On a vu cependant, loin de remettre en cause ces théorisations, que c'est l'individu qui fabrique l'urbain au travers de son contact quotidien ; celui-ci étant émergeant selon les modulations de la présence de

l'individu au prisme de son expérience. Le rapport de classe ne disparaît pas alors, mais se dilue dans l'étude attentive de l'expérience immédiate, et au travers du contact direct avec son environnement. Dès lors, c'est avant tout au travers de cette expérience que l'on doit questionner l'expérience de l'individu. La question de la hauteur en lien avec ces gratte-ciels ne se formerait donc non dans un rapport de classe mais dans ce rapport quotidien. La hauteur comme mesure physique et indiscutable du building ne permet alors pas d'être prise en compte dans une analyse des pratiques et de l'expérience habitante car celle-ci est faite de remise en question, de confrontation et de justification.

Nous voyons donc que l'analyse objective du gratte-ciel, comme une totalité, un objet présent dans le décor, projeté au loin avec pour ferme intention de montrer au monde sa supériorité créatrice ne permet pas de mettre à jour ce que cela fait d'habiter dans ce genre d'immeuble. Habiter en hauteur, ce n'est pas seulement voir l'immeuble dans sa dimension grandiose, c'est avant tout y vivre, y dormir, manger, sortir de chez soi pour aller au travail, faire ses courses, promener ses animaux, croiser ses voisins etc. Cette dimension est totalement occultée de la précédente analyse, où l'individu est pensé « partie de l'immeuble » : elle n'est qu'un bout de cette totalité, et aurait alors implicitement conscience de cette totalité à tout moment, ou du moins elle devrait laisser une marque indélébile. A moins qu'elle ne soit trop stupide pour se rendre compte de la chance qu'elle a de pouvoir vivre dans cette œuvre d'art. On a vu cependant avec Sainsaulieu que la définition de l'immeuble n'est qu'*a posteriori* : elle se produit dans les discours, et est donc déjà politique. Mais contrairement à l'approche de Sainsaulieu, on ne peut se contenter de voir l'immeuble comme un objet livré avec lesquels les individus devraient jouer, s'approprier et partager avec leurs voisins : il faut au contraire questionner comme les individus le font advenir.

Pour aborder le point de vue que j'aimerais développer dans ce mémoire, il nous faut tout d'abord étudier la notion qu'est l'« Habiter ». Selon Thierry Paquot, dans son ouvrage *Habiter, le propre de l'humain*, repris dans l'article « Habitat, habitation, habiter » paru dans la revue *Informations sociales*, n°123, l'habitat est à la base une définition de botanique et de zoologie. Elle désigne en 1808 le territoire d'une plante, puis en 1881 le milieu géographique animal ou végétal. C'est au XX<sup>ème</sup> que cela commence à concerner les populations humaines, avec par exemple la notion de « crise du logement », qui concerne alors l'habitation (p4). Ce

mot concerne le « fait d’habiter », et cousins sémantiques, comme l’habit, ou l’habitus, terme d’Emile Durkheim puis utilisé comme centre de la théorie de Bourdieu (Hammoudi, 2007). On voit alors que le terme est extrêmement polysémique. Cependant, de ce que l’on a vu, habiter, comme étant lié à notre expérience, recouvre plus que le seul logement : on ne peut la mettre sur le même plan que d’aller au travail ou prendre le métro. C’est avant tout un apport particulier du terme d’habiter qui va nous intéresser. Heidegger, parlant du bâti et de l’habiter, remarque que ce n’est pas le bâti qui permet d’habiter, mais que c’est parce qu’on habite que l’on peut bâtir (Heidegger, 1954 (2016) : 192) car « en bâtissant, on habite déjà » (ibid : 171). Il voit l’habiter comme le fait « d’être au monde »<sup>27</sup> car « l’espace n’est pas pour l’homme un vis-à-vis (...) [car] en disant un homme je désigne déjà le séjour (...) auprès des choses » (ibid : 186) et comme « le trait fondamental de l’homme » (ibid : 192). Pour lui, habiter est avant tout un processus antérieur à l’action et qui lui est nécessaire. C’est parce que l’on habite dans le monde, autrement dit par le fait qu’on est déjà présent au monde, qu’on est capable de le percevoir et d’y agir. Habiter recouvre donc une réalité plus importante que le simple habitat.

On peut donc observer que le building, en tant qu’objet construit, délimité dans l’espace, avec ses caractéristiques matérielles, techniques et physiques ne permet pas de comprendre la façon dont les gens l’habitent. La forme que l’on prenait pour acquise devient floue. Mais nullement l’idée ici que le monde physique n’a plus préhension sur l’individu ; celui-ci « habitant » le monde, il est soumis à ses règles. Cependant sa perception de cette espace n’est pas déductible de ces règles physiques. Il nous faut nous intéresser à autre chose afin de la comprendre. La construction objective de l’immeuble s’effrite au contact de la réalité, et ce n’est qu’au travers de l’étude des pratiques de ceux qui sont confrontés à la tour, dans leur expérience quotidienne, que l’on devient à même de rendre compte de leurs rapports personnels à cet espace.

Pour étudier le rapport à la hauteur, cet écrit abordera cette question des pratiques

---

<sup>27</sup> <https://www.universalis.fr/encyclopedie/etre-et-temps/1-le-dasein-ouverture-au-monde/>

habitantes, en prenant comme prisme l'expérience. Comme le définit Anouk Barberousse, dans le livre *L'expérience* de la collection GF corpus, en prenant l'exemple d'une piqûre de guêpe qu'« il est impossible de s'imaginer de quelle qualité particulière est la douleur d'une piqûre de guêpe si l'on n'a jamais été piqué (...) il ne suffit pas de posséder des connaissances abstraites sur le fonctionnement [d'une guêpe]. Il ne suffit pas d'être capable de reconnaître une guêpe ni de connaître son anatomie et sa physiologie (...) L'expérience d'une piqûre de guêpe, dans ce qu'elle comporte de passivité, fourn[is] à notre esprit des éléments que le seul jugement, le seul raisonnement, seraient incapables de lui procurer. » (Barberousse, 2015 : 13). Nous débattons plus tard de cette notion de « passivité », mais toujours est-il que l'étude de l'expérience dans les tours d'habitation permet de mettre en lumière la perception de la hauteur.

Afin de mener à bien la restitution de ma recherche, je procéderai au découpage en trois axes de mon sujet : le premier axe englobera l'histoire du quartier de la Duchère dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon. Pour étudier les façons d'habiter en gratte-ciel, j'ai limité mon étude sur l'immeuble nommé la Tour Panoramique de la Duchère, situé dans le quartier éponyme. Une partie historique est donc nécessaire pour remettre l'apparition de la Tour Panoramique dans son contexte et de faire une analyse diachronique jusqu'à aujourd'hui. Ma première partie servira ainsi à présenter l'intérêt d'étudier ce quartier. Nous avons montré que l'on ne pouvait penser simplement le gratte-ciel comme quelque chose de haut et de visible dans le paysage. Cependant, avec ses quatre-vingt-onze mètres de haut, la Tour Panoramique fait pâle figure face aux géants que l'on peut rencontrer, ce qui amènera à questionner sa pertinence pour ce qui nous intéresse. Cependant, nous verrons que l'utilisation de la notion de hauteur pour qualifier ou non la Tour Panoramique comme gratte-ciel est plus floue qu'elle n'apparaît de prime abord. Cela nous amènera à montrer la pertinence de la Tour Panoramique comme objet d'étude

Mon deuxième axe concernera la question de la problématique. Pour ce mémoire, j'ai voulu mettre un point d'honneur à expliciter ma recherche. Cela passe par une introspection

épistémologique et méthodologique. Ma deuxième partie servira donc à expliciter d'une part le courant de pensée dans lequel je m'inscris ainsi que la méthodologie appliquée. Cependant, cette partie méthodologie sera très générale et en lien direct avec le côté épistémologique. Je présenterai dans la troisième partie plus précisément les caractéristiques de mon terrain. L'histoire de la Tour et sa construction y seront développées, ainsi que la question de sa patrimonialisation et de sa population comme catégorie socio-économique. En fin de cette partie, je présenterai plus spécifiquement ma méthodologie de terrain concernant l'étude de la perception. Cette étude se faisant dans le cadre de mon rapport de stage, j'en profiterai alors pour résumer celui-ci.

Mon troisième axe, regroupant mes quatrième et cinquième parties, me servira à expliquer mes résultats de terrain. En premier lieu, je développerai la question de la perception dans la vie quotidienne dans la Tour : étant le prisme de notre étude de terrain, c'est à juste titre cette entrée qui nous permet d'appréhender ce qu'expérience<sup>28</sup> des individu.es, et comment la tour n'est pas préalable mais devient pertinente pour elleux afin de mettre des mots sur leurs expériences. Enfin, notre dernière partie se concentrera sur comprendre en quoi la perception est mise en avant par les habitant.es. et comment cela informe sur un rapport particulier à la hauteur. Nous observerons alors que la hauteur ne provoque pas une distance avec le reste du quartier mais au contraire reformule la présence des habitant.es : la Tour n'est pas à comprendre comme une entité séparée mais est au contraire comme une paroi poreuse.

---

<sup>28</sup> Nous verrons dans la deuxième partie du mémoire la pertinence de l'utilisation du verbe expéier

## Partie I – La Duchère : une histoire en cours de production

La ville est aujourd'hui un terrain facile d'accès. J'entends par là que le taux d'urbanisation mondial est passé de 29% en 1950 (Véron, 2006 : p. 7) à 50% en 19929. En Europe, entre 1950 et 2005, ce taux est passé de 41 à 73%, et de 48 à 76,7% sur ces mêmes périodes en France. Trouver une ville à étudier n'est pas chose difficile. On peut se demander ce qui correspond à cette notion de ville. Jacques Véron nous indique, dans le chapitre 1 de *L'urbanisation du monde*<sup>30</sup>, que la définition est variable : le critère principal est nombre d'habitants, entre 2000 et 5000. Celui-ci peut dépendre du pays : l'Islande considère déjà le rassemblement de 200 habitants comme une ville. On voit aussi d'autres critères : la densité de population, la taille de la commune, certains critères administratifs ainsi que l'« urbanisation », autrement dit la densité de construction (par. 30). Le critère central, en filigrane dans son argumentaire, reste le bâti. C'est celui-ci qui fournit la base à la ville, et c'est sa concentration, directement corrélée aux nombres d'habitants : plus il y a d'habitants, plus il y a d'habitations, de services, d'infrastructure comme des routes, donc de modifications de l'environnement. Cependant, ce n'est pas tant sur des caractéristiques physiques et démographique qu'il faut nous centrer, mais avant tout sur des pratiques et de l'expérience des individus car c'est avant tout dans leur relation à l'environnement qu'émerge l'urbain<sup>31</sup> Il nous faut nous intéresser non pas à la ville, mais à l'urbain en tant que pratiques. Celles-ci sont en effet corollaires au nombre d'habitants, mais y réduire là ce que serait l'urbain serait hasardeux. La ville en tant qu'entité cohérente n'existe pas, et c'est à l'expérience individuelle et intersubjective habitante qu'il nous faut porter attention. Cependant, l'histoire urbaine - et de façon plus générale une vision plus englobante du phénomène urbain, - permet de mettre en lumière certaines structures. C'est Henri Lefebvre qui théorise le fait de ne plus parler de ville mais d'urbain car la ville est un ensemble alors que l'urbain est autant une caractéristique de l'espace qu'un ensemble de pratique individuelles et collective (Lefebvre, 1962 : 336).

La ville vue comme un élément qui évolue diachroniquement ne permet plus de penser le flux de micro-pratiques habitant.es. L'expérience apporte cependant une lumière

---

<sup>29</sup> <http://oekoumene.fr/blog/2011/03/31/l%E2%80%99urbanisation-dans-le-monde/>

<sup>30</sup> Véron Jacques, « I. Vers une planète de citoyens », dans *L'urbanisation du monde*. Paris, La Découverte, « Repères », 2006, p. 7-32. URL : <https://www.cairn.info/l-urbanisation-du-monde--9782707148919-page-7.htm>

<sup>31</sup> [https://iris.univ-tlse2.fr/moodle-ent/pluginfile.php/421478/mod\\_resource/content/3/co/grain\\_IV\\_2.html](https://iris.univ-tlse2.fr/moodle-ent/pluginfile.php/421478/mod_resource/content/3/co/grain_IV_2.html)

nouvelle à l'historicité de l'urbain. Comme nous l'indique Michel de Certeau, « ces discours ne sont pas des corpus flottants « dans » un englobant qu'on appellerait l'histoire (ou le « contexte » !). Ils sont historiques parce que liés à des opérations et définis par des fonctionnements. Aussi ne peut-on comprendre ce qu'ils *disent* indépendamment de la *pratique* d'où ils résultent » (De Certeau, 1975 (2016) : p. 36). L'histoire n'est pas seulement une production mais une pratique à part entière : l'histoire de la ville n'est plus à voir comme une vision globale et objective mais au contraire issus des pratiques d'un ensemble d'acteur.ices. Elle a une portée politique au même titre que les autres pratiques. L'histoire les sciences sociales de façon générale ne sont pas neutre, ni dans leurs recherches, ni leurs productions.

C'est en gardant cette idée en tête que j'aimerai plus profondément parler du terrain sur lequel j'ai effectué mes recherches. Tout d'abord, j'aimerai présenter le quartier dans lequel nous allons trouver la Tour Panoramique : celui-ci se nomme la Duchère. Nous parlerons ensuite plus précisément de la tour panoramique. Nous verrons tout d'abord que la notion de gratte-ciel, qui est parfois utilisée pour la définir, est avant tout une notion performative : cela nous permettra d'aborder le fait que la Tour Panoramique est au centre d'enjeux entre les différent.es acteur.ices de la restructuration du quartier. Nous n'avancerons pas ici que la tour présente des particularités uniques du quartier ou qu'elle en est un symbole<sup>32</sup>, mais qu'elle est le fruit d'un discours construit performant sa place et participant à sa production en tant qu'élément signifiant dans l'expérience que les gens en ont, habitants de la tour ou non.

## ***A – La Duchère : production du XXème siècle, mémoire du quartier***

Pour cette partie, nous partirons d'un angle d'approche large, pour ensuite centrer notre regard. Avant de se concentrer à la Duchère, il nous faut tout d'abord parler du contexte global français au sortir de la Seconde Guerre mondiale car l'histoire du quartier est directement corrélée de l'histoire des grands ensembles en France.

---

<sup>32</sup> <http://cityscape.fr/fr/batiment/la-tour-panoramique>

Durant les années 1940-1950, il y a en France une crise importante du logement<sup>33</sup>. De nombreuses personnes vivent dans des bidonvilles, comme à Lyon. Ceux-ci apparaissent avec les migrations de population, comme par exemple les Espagnols fuyant l'Espagne ou ceux rapatriés d'Algérie<sup>34</sup>. Ces derniers s'installent le long de ce qui deviendra la Guillotière, ainsi qu'à Villeurbanne, là où se trouve généralement des parents déjà établis<sup>35</sup>. Aussi, depuis la fin de la guerre, beaucoup de personnes sont à la rue partout en France, principalement dans les grandes villes. De nombreuses personnes vivent dans des logements surpeuplés et vétustes. Ces personnes, migrantes ou françaises, sont relégués dans les bordures des villes. Le manque de moyen pour construire des bâtiments convenables et les conditions difficiles favoriseront l'émergence de bidonvilles. Les problèmes d'insalubrité commencent à inquiéter les pouvoirs publics à partir de 1950 : des enquêtes sont demandées par l'État et les municipalités pour mesurer ces problèmes d'hygiène : les immeubles insalubres, dangereux ou nécessitant des travaux sont enregistrés. On démolit les bidonvilles à grand renfort de bulldozers<sup>36</sup>. Les populations sont relogées dans des camps ou des dispensaires. En 1957, l'Abbé Pierre transmet son célèbre appel au secours à la radio. Il fait suite à la mort d'une femme, de froid, dans les rues de Paris. Cela fait écho au fait qu'« ils sont plus de 2000 recroquevillés sous le gel, sans toit, sans pain, plus d'un presque nu. Devant l'horreur, les cités d'urgence, ce n'est même plus assez urgent ! »<sup>37</sup>. Cela provoque alors une prise de conscience des médias, et de la population en général. C'est dans ce contexte que vont apparaître ce que l'on nommera plus tard les cités, les tours et les « barres HLM ». Le principe du logement social existe déjà depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup>, mais ce sont les Trente Glorieuses qui voient le plus se développer cette manière de loger les populations<sup>39</sup>.

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, la très grande paupérisation de la population et le manque de logement font réagir le gouvernement, qui met en place une série de réformes pour faire croître l'habitat tout en cherchant à construire moins cher pour loger le

---

<sup>33</sup> Fresques INA <https://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu01800/la-crise-du-logement-un-probleme-national.html>

<sup>34</sup> [http://www.viva-interactif.com/les\\_bidonvilles\\_des\\_trente\\_glorieuse.html](http://www.viva-interactif.com/les_bidonvilles_des_trente_glorieuse.html)

<sup>35</sup> ZELLER, Olivier. *Arriver et se loger à Lyon aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : relégation et sélection communales* In : *Villes et hospitalité : Les municipalités et leurs « étrangers »* [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2004.

<sup>36</sup> <https://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu01800/la-crise-du-logement-un-probleme-national.html>

<sup>37</sup> Version écrite du discours de l'Abbé Pierre passé initialement à la radio

[http://www.lavie.fr/actualite/documents/l-appel-de-l-abbe-pierre-le-1er-fevrier-1954-texte-complet-30-01-2014-49312\\_496.php](http://www.lavie.fr/actualite/documents/l-appel-de-l-abbe-pierre-le-1er-fevrier-1954-texte-complet-30-01-2014-49312_496.php)

<sup>38</sup> Stébé, Jean-Marc. *Le logement social en France*. Presses Universitaires de France, 2016

<sup>39</sup> Tellier, Thibault. « Introduction », *Le temps des HLM 1945-1975. La saga urbaine des Trente Glorieuses*, sous la direction de Tellier Thibault. Autrement, 2007, pp. 5-19.

plus de gens possibles. Les constructions en béton et métal sont préférées pour ces grands ensemble<sup>40</sup>, plus faciles à produire et à moindre coût comparé à d'autres méthodes de constructions. Des architectes, très emprunts de modernisme et influencés par Le Corbusier<sup>41</sup>, mais à une plus grande échelle. Il respecte alors les normes de la charte d'Athènes<sup>42</sup>, un ensemble de règles d'architectures, d'inspiration fonctionnaliste. Tout est concentré pour procurer aux individus un confort égalitaire.

Pour de nombreux habitants de ces quartiers, comme à la Duchère, c'est la modernité qui s'offre à eux. Ils quittent des logements sans électricité qui ne possèdent l'eau courante que dans la cour et une toilette par palier, pour des immeubles avec ascenseur, chauffés, avec électricité et eau courante. Les plus vieux habitants de la Duchère se souviennent encore de l'impression de modernité, qu'ils comparaient à l'époque aux États-Unis, incarnation de cette modernité qui leur ouvrait les bras (Schwartz, 2003: 55 - 111)

On veut ainsi loger des centaines de personnes dans le même ensemble, pour en faire la cité parfaite, inspiré de Platon. C'est le début des grandes cité HLM comme la cité radieuse à Marseille, La Caravelle à Villeneuve-la-Garenne<sup>43</sup> ou bien la Duchère. Cette dernière est un projet urbain qui voit le jour dans les années 60<sup>44</sup>. Le maire de l'époque, Louis Pradel, décide de construire un grand ensemble dans le 9ème. C'est une zone rurale, peu peuplée, ne comprenant qu'un fort de Vauban, qui a d'ailleurs accueillis certains rapatriés d'Algérie durant l'hiver 1960 (Schwartz, loc. cit. : 26), et le Lycée de la Martinière. Il y a bien d'autres bâtisses mais elles se sont toutes rasées<sup>45 46</sup>. Une première recherche est faite pour étudier le terrain dès 1952 (*ibid* : 33). Mais, comme le fait remarquer François-Régis Cottin, architecte en chef du projet, la mairie est au départ peu intéressé : initiée sous Édouard Herriot, la Duchère est synonyme de campagne, et ce n'est que son remplaçant, Louis Pradel, qui voit de l'intérêt dans cette colline, distante de la ville mais proche des usines de Vaise (*ibid* : 34). C'est en 1957 qu'il lance le projet final, pour 1958 marquer le début de la construction de 5500 logements<sup>47</sup>.

---

<sup>40</sup> Fresques INA, loc. cit.

<sup>41</sup> <https://www.houzz.fr/ideabooks/39863514/list/architecture-moderne-ou-contemporaine-ne-vous-trompez-plus>

<sup>42</sup> <http://projets-architecte-urbanisme.fr/la-charte-dathenes-modele-de-fonctionnalisme/>

<sup>43</sup> Mangeot, Philippe. « La Caravelle, une cité HLM », *Vacarme*, vol. 9, no. 3, 1999, pp. 76-83.

<sup>44</sup> <http://www.gpvlyonduchere.org/decouvrir/histoire-de-la-duchere-et-patrimoine/>

<sup>45</sup> Un surnom évocateur de Louis Pradel, dont m'ont parlé certain.es habitant.es de la Duchère, était Zizibéton : il était tiré de son zozotement prononcé et de sa politique de démolition et de recouvrement par béton, ce qui a fortement marqué les plus vieille.ux habitant.es

<sup>46</sup> [http://www.martiniere-duchere.fr/index.php?option=com\\_content&task=view&id=103&Itemid=159](http://www.martiniere-duchere.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=103&Itemid=159)

<sup>47</sup> [http://www.martiniere-duchere.fr/index.php?option=com\\_content&task=view&id=91&Itemid=157](http://www.martiniere-duchere.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=91&Itemid=157)

Le plan du quartier contourne alors le lycée et le fort<sup>48</sup>. Les « barres » sortent progressivement de terres, accompagnées de différents équipements, dans la suite de la société autonome chère à la vision moderniste : la « barre des milles » est construite en 1961, l'église Notre-Dame-du-Monde-Entier aussi appelée église du Plateau de 1964 à 1968<sup>49</sup>, l'église Notre-Dame-de-Balmont, en 1965, devenue le Ciné Duchère en 1996<sup>50</sup>, le château d'eau en 1967 et la barre « les Érables » la même année<sup>51</sup>. D'autres barres sont érigées durant cette période. Les constructions finissent avec la Tour Panoramique, érigée de 1969 à 1972. Les premiers habitants arrivent en mai 1962 (*ibid.* : 39). Les populations les plus pauvres et les fonctionnaires y sont logés, mais aussi les classes moyennes et supérieures<sup>52</sup>. On vient aussi du centre-ville pour voir ces immenses bâtiments faites de béton<sup>53</sup>. Mais ces « cages à poules » rebutent quand même les habitants du centre-ville<sup>54</sup>, quand ils n'ignorent pas l'existence du quartier<sup>55</sup>. Cette décennie est aussi celle de la guerre d'algérienne, qui amène en 1962 à leur indépendance<sup>56</sup>. De nombreux ressortissant français, qui n'ont pour les plus jeunes jamais connu la métropole, se retrouve éparpillés en France. A Lyon, c'est la Duchère qui devient un des lieux majeurs de leur relogement<sup>57</sup>, de même pour les populations issues du Maghreb venues travailler dans les usines de Vaise<sup>58</sup>. Mais, avec la reprise de l'économie durant les Trente Glorieuses, de nombreuses personnes de la classe moyenne profitent de l'accession à la propriété de pavillons pour progressivement quitter ces cités. Des populations plus précaires emménagent alors dans ces quartiers. Ces populations sont accompagnées par des vagues de migrations. En 1995, de plus en plus de jeunes partent du quartier, laissant une population de plus en plus vieillissante ou issue de vagues de migrations successives<sup>59</sup>. Les politiques publiques s'intéressent aux débuts au quartier : c'est notamment grâce à la

---

<sup>48</sup> [http://dvalot.free.fr/pictures/infos/Duchere\\_Histoire.htm](http://dvalot.free.fr/pictures/infos/Duchere_Histoire.htm)

<sup>49</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise\\_Notre-Dame-du-Monde-Entier\\_de\\_La\\_Duch%C3%A8re](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise_Notre-Dame-du-Monde-Entier_de_La_Duch%C3%A8re), consulté le 15/07/2018

<sup>50</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Cin%C3%A9\\_Duch%C3%A8re](https://fr.wikipedia.org/wiki/Cin%C3%A9_Duch%C3%A8re), consulté le 15/07/2018

<sup>51</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/La\\_Duch%C3%A8re#Jean\\_Pelletier2007](https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Duch%C3%A8re#Jean_Pelletier2007), consulté le 15/07/2018

<sup>52</sup> Rochefort, Renée, « Grands ensembles et mutations des banlieues lyonnaises ». In: *Revue de géographie de Lyon*, vol. 45, n°2, 1970 .p211

<sup>53</sup> Propos recueillis auprès d'un habitant

<sup>54</sup> <http://www.linflux.com/lyon-et-region/vue-aerienne-quartier-de-duchere/>

<sup>55</sup> Rochefort, idem

<sup>56</sup> Chastagner, Bastien, *Indépendance\_algerie, juillet 1962*, Archives de L'Ecpad, 2012, visité le 27/07/2018, URL: [http://archives.ecpad.fr/wp-content/uploads/2012/06/Indépendance\\_algerie.pdf](http://archives.ecpad.fr/wp-content/uploads/2012/06/Indépendance_algerie.pdf)

<sup>57</sup> Rochefort, idem

<sup>58</sup> <http://www.linflux.com/lyon-et-region/vue-aerienne-quartier-de-duchere/>

<sup>59</sup> Hatilim, Nadine, « De la notion de quartier à ses représentations - l'exemple de la Duchère », *Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale*, 1, 1995

municipalité que les rapatriés d'Algérie trouvent rapidement un logement dans les barres (*ibid* : 111). Ceux-ci prennent alors la place d'autres Lyonnais, qui en attendaient un dans ces nouveaux logements (*idem*). Le quartier est alors vu comme « un village »<sup>60</sup>, où l'on participe à la vie du quartier. Une vie associative importante voit le jour. Comme le remarque le *Journal de la Duchère*, en 1973 : « La duchère, c'est un peu Brasilia<sup>61</sup>, ville sans âme surgie brusquement du chaos. Dans un quartier classique, lorsqu'un nouvel arrivant s'installe, il existe déjà toute une infrastructure (...) et un esprit. Ici rien ! (...) Tout a été pensé d'avance, certes, mais tout n'est pas fait, il reste à créer l'esprit. » (*ibid* : 117). En effet, due aux problèmes que les habitants rencontrent, comme de chauffage par exemple (*ibid* : 120), une vie associative se met en place. La précarité du quartier, accentuée par les problèmes structurels des bâtiments, comme les problèmes de chauffage ou d'arrivée d'eau, amène une nécessité d'échange entre les habitants. Ceux-ci mettent aussi au point diverses structures associatives et sportives : pour les personnes âgées, pour les jeunes, etc.

Mais cette présence associative ne permet pas de supprimer les problèmes de chômage qui grandissent dans le quartier, du fait des usines qui ferment<sup>62</sup>, la population du quartier dépendant beaucoup de ces emplois. C'est dans les années 80 que le quartier va gagner sa réputation de « quartier sensible », et ainsi périlcliter. Cela reste encore le discours majoritairement partagé à l'échelle nationale que l'on trouve aujourd'hui. Mais, derrière cette notion, une réalité bien plus complexe que la seule détérioration du quartier, due à la population qui l'habite, est à l'oeuvre<sup>63</sup>.

## ***B - Un quartier comme fruit de production***

Pour aborder cela, nous partirons de l'ouvrage de Sylvie Tissot, *L'État et les quartiers, genèse d'une catégorie de l'action publique*, paru en 2007. Dans son livre, on observe tout d'abord le changement de vision de ces quartiers : ils passent de cette vision de l'avenir à un milieu produisant des désordres psychologiques, dû à un environnement qui ne serait pas

---

<sup>60</sup> Propos recueillis auprès d'une habitante

<sup>61</sup> Capital fédérale du Brésil, érigé en 1960. voir <https://en.wikipedia.org/wiki/Bras%C3%ADlia> consulté le 15/07/2018

<sup>62</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Vaise#Les\\_%C3%A9volutions\\_du\\_XXe\\_si%C3%A8cle\\_et\\_leurs\\_cons%C3%A9quences\\_-\\_mutation\\_des\\_activit%C3%A9s\\_%C3%A9conomiques\\_et\\_transformation\\_du\\_paysage\\_urbain](https://fr.wikipedia.org/wiki/Vaise#Les_%C3%A9volutions_du_XXe_si%C3%A8cle_et_leurs_cons%C3%A9quences_-_mutation_des_activit%C3%A9s_%C3%A9conomiques_et_transformation_du_paysage_urbain), consulté le 21/07/2018

<sup>63</sup> Laurent Burlet, « Pourquoi la Duchère est-elle l'unique quartier désigné 'zone de sécurité prioritaire' ? », rue89lyon, 04/08/2012,

épanouissant. Pour régler ce problème, de nombreuses politiques de la ville sont mises au point au fil du temps. Pour Claude Chaline, « depuis près d'un demi-siècle, les gouvernements successifs confrontés à la persistance de situations de précarité, contraires aux idéaux proclamés de solidarité et à l'occurrence de bouffées de violences urbaines, sporadiques, ont mis en œuvre en France une série de programmes et d'actions focalisés sur les quartiers où se concentrent des populations en situations jugées les plus défavorisées, dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler une politique de la ville » (Chaline, 2014 : 3). Cette politique se centre alors sur des populations fragilisées, aussi bien économiquement que socialement, selon des critères qui ont été établis progressivement, au cours des différentes études faites sur ces grands ensembles, à partir de leur création. Différents programmes d'aménagements urbain sont mis en place dans le but de prévenir les problèmes dû au manque d'implication des grands propriétaires (Schwartz : 175). Au niveau national, on peut noter plusieurs programmes qui rentrent dans cette démarche : Habitat et vie sociale (HVS), se centrant sur la rénovation de HLM ; le Développement Social de Quartier (DSQ), optant pour une approche plus sociale du bien être habitant. La politique de la ville agissant sur les zones pauvres ayant un parc HLM important est fondée en 1988. Les contrats-villes, liant quartiers et agglomération sont mis en place de 1989 à 1998<sup>64</sup>. On voit que plusieurs programmes différents se croisent et se succèdent pour endiguer le mal-être de ces quartiers. Cependant, cela n'empêche pas les émeutes qui ont lieu en 1981 aux Minguettes ou en 1990 à Vaulx-en-Velin<sup>65</sup>.

Ces émeutes sont le point de cristallisation d'un mal-être habitant du fait de leurs conditions de vie dans ces banlieues. Des affrontements entre habitants et forces de l'ordre éclatent ; des bâtiments brûlent, plusieurs personnes sont arrêtées. Cependant, il y a une différence de traitement entre les deux évènements : alors que les émeutes de 1981 sont considérées comme un phénomène marginal, celles de 1990 sont vues comme particulières, ayant leur fonctionnement propre : c'est l'apparition de la notion de « quartier sensible » dans le domaine du pouvoir politique. Cette notion apparait de le discours scientifique suite à un ensemble d'étude statistiques sur ces quartiers (Tissot, 2007 : p. 144). A la suite des premières émeutes, de nombreux sociologues s'intéressent à cette notion qui commence à prendre plus de poids du côté des politiques publiques : Celle-ci financent plus de ces projets de recherche

---

<sup>64</sup> <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/politique-ville/evolution-politique-ville.shtml>

<sup>65</sup> <https://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu01137/emeutes-a-vaulx-en-velin.html>

qui vont fournir le terreau de la production de cette vision. Cela va produire une vision négative de l'entité de quartier, la définissant comme le milieu responsable des problèmes rencontrés et induire le traitement que l'on va en faire. La façon de catégoriser les habitants de ces quartiers découlera directement de ce traitement. On passe de problèmes individualisés à une vision du quartier comme entité à part entière et violente. Mais Tissot note que ce n'est pas tant un problème nouveaux qu'une nouvelle catégorie de l'action publique. Cette notion de « quartier sensible » apparaît dans le champ universitaire, ce qui enferme ces quartiers dans le rôle qu'on leur attribue : « Toutefois, au-delà d'une simple « pression » médiatique, il faut insister sur le rôle d'intellectuels et de savants qui, à cette occasion, ont formalisé un certain modèle de description des quartiers de la politique de la ville » (Tissot, 2005 : par. 46)<sup>66</sup>. On peut conclure sur le fait que « la catégorie de *quartier sensible* va prendre corps dans un schéma de description simple, axé sur le manque, le déficit et l'absence : le cumul de *handicaps*, la concentration des *problèmes* (...) Ce faisant, un des fondements majeurs de la politique de la ville s'efface : la valorisation des habitants des quartiers populaires »<sup>67</sup>.

La Duchère n'est pas épargnée par cette vision. Certains habitant, qui, dans les années 70, étaient fiers de s'appeler Duchérois, jusqu'à aller marquer « la Duchère » sur leurs courriers, aujourd'hui préfèrent noter « 9ème arrondissement de Lyon » et éviter la mention du quartier, de peur d'être stigmatisés. Mais, depuis 2003, la situation a grandement changé. Les politiques urbaines existent depuis de nombreuses années, mais elles ont pris de plus en plus d'ampleur, jusqu'à recouvrir des démarches plus associatives. Dans la suite des contrats de ville, perspective sociale centrée sur l'habitant, le Grand Projet de ville s'axe sur le bâti. En 2001, les acteurs de la ville et du quartier se mettent d'accord sur sa mise en place à la Duchère<sup>68</sup>. Il faut agir directement sur le parc immobilier : détruire les barres, trop vieilles, trop connotées, qui seraient des repères de délinquance, afin de reconstruire du neuf, dans l'espoir d'attirer de nouvelles populations, produire du renouvellement urbain pour redynamiser le quartier. Le problème des quartiers, c'est surtout leur population : jeunes, issue de l'immigration, au chômage : ce cumul de handicap est ce vu comme ce qui peut

---

<sup>66</sup> Sylvie, Tissot « Les sociologues et la banlieue : construction savante du problème des « quartiers sensibles » », *Genèses*, 2005/3 (no 60), p. 57-75. DOI : 10.3917/gen.060.0057. URL : <https://www.cairn.info/revue-geneses-2005-3-page-57.htm>

<sup>67</sup> « Quartiers sensibles, classes dangereuses ? Enquête sur la reformulation de la question social après l'émeute de Vaulx-en-Velin (1990) », acte de colloque, p8

<sup>68</sup> <http://www.gpvlyonduchere.org/projet/gpv-accueil-projet/>

provoquer un éclatement à tout moment. Il faut donc disperser cette population. Les politiques antérieures sur les 20 dernières années, plus douces, de valorisation de ces quartiers, ayant échoué, il faut alors se montrer plus sévère. En détruisant le quartier puis en le reconstruisant, on casse les anciennes représentations et on espère éradiquer les problèmes du quartier en y introduisant de la mixité par des apports de population extérieure. Mais, comme le montre Cyprien Avenel, « la concentration spatiale de pauvres devient synonymes de dangerosité et de peur. Dès le début des années quatre-vingt apparaît alors dans ces quartier une obsession du *rééquilibrage social*. La maîtrise de la nature du peuplement devient l'objectif prioritaire des acteurs de la politique de la ville »<sup>69</sup>, « Quand on parle de mixité dans les quartiers pauvres, il est moins question du métissage que du fait d'y attirer durablement les couches moyennes, celles-ci étant considérées comme vecteur d'un modèle de normes et de valeur auquel les populations « exclues » pourront se conformer (...) il s'agit, certes de façon atténuée, de *civiliser* les classes populaires exclues, et de faire en sorte que les *autres* deviennent comme *nous* par la pédagogie, au sens scolaire du terme, du *vivre ensemble* »<sup>70</sup>. Par le changement urbain, la déconstruction de ce qui rebute, des stigmates d'un passé que l'on veut cacher, on va ainsi attirer de nouvelle population, et c'est elle qui va, sous une forme de *soft power*, modifier le quartier.

On voit donc que la qualification scientifique de ces quartiers est devenue le qualificatif ainsi que le terreau de sa catégorisation et de son traitement par les politiques de la ville. Cependant, ce prisme ne nous montre qu'une vision très générale de ces quartiers, qui non seulement est faussée, mais aussi ne révèle pas directement de la vie des habitants. L'idée du « quartier sensible » présente le quartier comme une entité à part entière . Il faut recentrer l'approche sur les habitants de ces quartiers. L'histoire du quartier ne peut que nous éclairer sur les problématiques d'aujourd'hui. Cette histoire est avant tout l'incorporation d'éléments diachroniques, mais qui ont toujours une incidence dans l'expérience immédiate des habitant.es. Il faut alors comprendre que ces éléments ne sont pas présents ou transcendant le temps pour venir s'incarner dans la situation : c'est avant tout le sujet qui, en lien avec son

---

<sup>69</sup> Cyprien Avenel « La mixité dans la ville et dans les grands ensembles : entre mythe social et instrument politique », Informations sociales, nr. 125, 2005, p6

<sup>70</sup> Idem, p9

environnement, va incorporer des éléments. L'historicité sera alors constituable à partir de la restitution de ces éléments..

La Duchère ne peut être vue comme un ensemble homogène. Depuis son projet, le quartier a été pensé comme un ensemble composé de 4 sous-quartiers : Balmont, le Château, le Plateau et La Sauvegarde. Le château est le premier à sortir de terre<sup>71</sup>. Avant la reconstruction, les aménités du quartier sont dispersées entre chaque sous-quartier : des centres commerciaux sont présents dans chacun, de même que son groupement scolaire, son centre socio-culturel et ses lieux de cultes<sup>72</sup>. Cependant, comme le note Nadine Hatilim, cette distinction en sous-quartiers, nous renseigne sur une importante différence de traitement, montrant que « pour la périphérie, 'on est à la Duchère' mais à l'intérieur du quartier, 'on est du Plateau', 'de la Sauvegarde', 'du Balmont', 'du Château'. Cela ne constitue pas seulement une dénomination d'usage, c'est véritablement un révélateur d'une vie de quartier à part entière existante dans un espace donné, déterminé » (Hatilim, 1995 : 67-68). Bien que l'autrice pense le quartier comme une entité, elle émet déjà une première nuance d'échelle : le quartier de la Duchère paraît alors plus hétéroclite qu'au premier abord. Elle analyse ensuite la population du quartier par rapport à l'agglomération lyonnaise : les familles nombreuses sont amenées à choisir de grands appartements, présent en plus grande proportions dans le quartier que dans le reste de l'agglomération, au détriment des couples de personnes âgées et des jeunes. Mais la répartition à l'intérieur du quartier est variable : la Sauvegarde possède une population majoritairement ouvrière ; la population du Plateau est très diversifié ; celle du Château est vieillissante du fait des départs de la classe moyenne ; et Balmont, est habité par des cadres et professions intellectuelles supérieures (*ibid* : 68). Les appartements sur les pentes ouest du quartier sont les plus proches de Lyon, mais aussi avec les loyers les plus chers. L'autrice montre aussi que bien que chaque sous-quartier soit autonome dans son approvisionnement, la prégnance du pôle administratif que constitue le plateau met en évidence les divisions socio- économiques des différents sous-quartiers : on peut voir cela dans le fait que c'est ce sous-quartier qui a été choisi dans la rénovation comme le cœur de l'homogénéisation et du renouvellement urbain. L'autrice conclue en montrant que la hiérarchie de ces sous-quartiers se voit dans les mouvements de leurs populations : une

---

71 [http://dvalot.free.fr/pictures/infos/Duchere\\_Histoire.htm](http://dvalot.free.fr/pictures/infos/Duchere_Histoire.htm)

72 Hatilim, Nadine, « De la notion de quartier à ses représentations - l'exemple de la Duchère », *Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale*, 1, 1995.

ascendance promotionnelle sociale se traduit par le fait de passer du Château ou de la Sauvegarde au Balmont ou Plateau.

On voit donc que le quartier n'est pas un ensemble homogène. On peut alors justement se demander comment appréhender cette différenciation de la part des habitants. Une entrée sur cet aspect réside dans les approches de la mémoire. Cette dernière désigne « à la fois la capacité d'un individu ou d'un groupe humain de se souvenir de faits passés et se souvenir lui-même »<sup>73</sup>. Mais si l'humain est un être qui n'est pas fini car il est inclus dans un environnement « sans cesse en train de se renouveler » (Ingold, 2013 : 28), alors la mémoire ne peut pas être seulement une rétention d'éléments, stockés tel qu'il sont retenus et réutilisés à un instant T.

La production de la connaissance sur le passé n'est pas détachée de la personne qui le produit. On peut aller plus loin en disant que la façon dont elle est restituée, pour qui et par qui, va aussi avoir une influence. Dans son article sur l'expérience urbaine en contexte de changement<sup>74</sup>, Bianca Botéa étudie le rapport de la mémoire et des attachements dans le cadre de la Duchère lors des démolitions de 2003 à 2013, date de la parution de son article, mais aussi après cette démolition. Nous reviendrons plus tard sur ces éléments, mais l'autrice met en lumière que les récits diffèrent entre les décideurs, portant le projet de réhabilitation urbain, et les habitants. Comme le remarque B. Botéa, la césure n'est pas si nette, car les uns peuvent partager les pratiques et les discours des autres (p. 5-6). Elle note cependant deux pôles d'attraction des discours : le passé, que celui-ci soit marqué d'une vision dépréciative du quartier, ou bien positive du lien social, qui se ferait détruire avec les démolitions, ou bien de projection vers un « horizon d'attente » (p. 4). Cependant, tous ces discours ont pour cristallisation le fait d'être justement produit dans ce contexte des démolitions. Celles-ci font alors émerger des souvenirs aux habitants, qui vont alors en parler. Ces discours vont aussi être dirigés, produits dans un but. Ils vont servir à justifier l'action entreprise, déclencher l'émotion, etc. On voit alors que la teneur du propos est directement dépendante de leur contexte d'apparition : on va justifier son action, son ressenti, son expérience seulement parce que l'on a besoin de la justifier à quelqu'un, à soi-même. Ici, la justification s'entend non pas comme « ne pas se remettre en cause, recourir à des « mauvaises raisons », dégager sa responsabilité (...) [mais comme] une forme d'argumentation mobilisée pour faire valoir un

---

73 [https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9moire\\_\(sciences\\_humaines\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9moire_(sciences_humaines)), consulté le 21/07/2018

74 J'utilise une version pdf de l'article, donc je noterai les pages de 1 à 15

point de vue, défendre une assertion ou une action pour en montrer le bien-fondé et lui conférer une légitimité »<sup>75</sup>. Au travers du discours, « c'est finalement l'exigence de légitimation d'une parole, d'un comportement, d'une attitude ou d'une action qui pousse son auteur à rendre explicite le pourquoi, les raisons et les motifs, qui l'ont amené à procéder de la sorte et pas autrement »<sup>76</sup>. Les propos tenus par les individus sont directement corrélés à leur expérience immédiate. De plus, le souvenir, la mémoire, comme formes changeantes et directement impliquées de notre expérience, mais plus que cela comme structurés par l'action en train de se faire, permettent aussi de se projeter dans l'action future. Alfred Schütz, dont reparlerons pour son analyse phénoménologique du monde social, voit cette projection dans l'avenir comme la « délibération au futur antérieur » (Schütz, 2007: 51). Cela repose sur le fait que « je fonde la projection au futur antérieur de mon acte à venir, à partir de la connaissance d'actes préalablement acquis, qui sont typiquement similaires à celui qui est prescrit, à partir de la connaissance de traits typiquement pertinents de la situation dans laquelle cette action projetée se produira, y compris ma situation personnelle biographiquement située » (*ibid.* : 72). Autrement dit, notre expérience immédiate est ce qui fonde notre capacité de projection, au prisme de nos expériences passées. Cependant, comme le dit Schütz, cette connaissance n'est pas une somme objective de toute nos expériences passées, organisées de façon qu'on puisse choisir les éléments les plus pertinents, mais « cette connaissance [du passé] est ma connaissance immédiatement disponible au moment de la projection, et elle est nécessairement différente de celle que j'aurai lorsque l'acte, qui n'est maintenant que projeté, aura été matérialisé » (*idem*). On voit donc que l'histoire est avant tout un acte personnel d'emmagasinement de connaissances et d'expériences. Celles-ci, bien que présentes à tout moment de façon plus ou moins ténue selon l'impact de cette expérience passée sur notre vécu, vont être réactualisées dans l'actes présent afin de faire advenir la marche à suivre. L'histoire n'est alors pas marquée dans le marbre mais vivante, changeante et réactualisée en permanence

Raconter un lieu est donc avant tout une production du discours. Il est donc issu de volonté sous-jacente et de points de vue. Si l'on entend la Tour Panoramique de la Duchère de la même façon, elle perd alors en consistance. Elle n'est plus le symbole du quartier qui

---

75 Mohamed NACHI, « Justification (théorie de la) », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J.-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013,

76 *idem*

était posé sur le plateau mais doit au contraire être questionnée. Cependant, avant d'étudier la tour, il nous faut nous intéresser plus grandement à la notion de gratte-ciel.

### **C – Les gratte-ciels : la tour panoramique en perspective**

Il faut tout d'abord ne pas confondre toutes constructions qui se feraient sur une grande hauteur, comme le colosse de Rhodes ou le phare d'Alexandrie, avec les gratte-ciels actuels. Le gratte-ciel, selon Thierry Paquot, n'est « pas le descendant lointain des ziggourats ou autres tours de Babel. Il est l'expression du progrès technique généré par la révolution industrielle dans l'agriculture et les manufactures » (Paquot, 2017 : 28). Il explique cela par trois conditions fondamentales à l'érection de ces géants : « la structure métallique porteuse, l'ascenseur et le téléphone » (*ibid.* : 29). En effet, sans ces trois éléments, il aurait été compliqué, voire impossible, de construire sur de telles hauteurs. Comme nous l'explique Paquot, ces trois techniques ont été largement développées à partir du XVIIIème (*idem*). La structure métallique, d'abord employée pour la construction de pont comme en Angleterre, est ensuite diffusée et utilisée par de plus nombreux architectes. Les manufactures et les usines sont les premières à être construites avec ce types de structures. En France, de nombreuses critiques s'élèvent contre ce matériau dans la construction. On peut citer la diatribe à l'encontre de la Tour Eiffel, intitulée « Protestation contre la Tour de Monsieur Eiffel »<sup>77</sup>, publié 14 février 1887 et portée par Charles Gounod, Guy de Maupassant, Charles Garnier ou bien encore Paul Verlaine. Le métal continue cependant à être utilisé de façon croissante : les Halles de Paris, la Bibliothèque Sainte Geneviève ou bien la Bibliothèque Nationale sont les plus connus (*ibid.* : 30).

L'ascenseur est inventé dans sa forme actuelle par Henry Waterman entre 1847 et 1850 bien que son principe soit établi depuis longtemps (*ibid.* : 31). Le système de l'ascenseur repose sur le levage d'une plateforme par une corde et une poulie : c'est Waterman qui a l'idée d'utiliser une machine à vapeur pour faire fonctionner le système. Celui-ci évolue au cours du temps : par exemple, la machine fournissant la puissance change au fil du temps, de la vapeur à l'électricité en passant par un système hydraulique. Mais l'une des évolutions importantes est apportée par Elisha Grave Otis en 1853, en l'objet du système de freinage. Le

---

<sup>77</sup> [https://fr.wikisource.org/wiki/Protestation\\_des\\_artistes\\_contre\\_la\\_tour\\_de\\_M.\\_Eiffel\\_du\\_14\\_f%C3%A9vrier\\_1887](https://fr.wikisource.org/wiki/Protestation_des_artistes_contre_la_tour_de_M._Eiffel_du_14_f%C3%A9vrier_1887), consulté le 21/08/2018

nom lui est donné par un ingénieur français, Léon Edoux, du latin *ascensum* qui signifie « ascension ». Il est rapidement adopté et installé sur grand nombre de bâtiment où il aide au déplacement. Note intéressante, Paquot le définit comme, actuellement, « le premier moyen de transport mécanique au monde (avec 100 millions de trajet par jour en France) » (*ibid.* : 32). De plus, c'est un moyen de transport discriminant : les plus hautes tours actuelles en ayant de très rapide et agréable à emprunté, alors que ceux des logements sociaux sont plus lent et moins bien entretenus (*ibid.* : 33), mais nous y reviendrons plus tard. Pour le téléphone, on comprend aisément que la distance à parcourir dans ce genre d'immeuble, couplée à la difficulté d'interpeller une personne particulière au vu de la densité de ce genre d'immobilier, a nécessité cet apport technique.

Ces trois éléments, cependant, ne permettent pas définir ce qu'est un gratte-ciel. Le CNRTL<sup>78</sup>, affilié au CNRS, nous donne comme définition : « immeuble très élevé, comportant de nombreux étages »<sup>79</sup>. Il donne aussi le terme français de « tour ». La définition reste vague, mais est en cela révélatrice. Je ne suis pas spécialiste en étymologie, mais il est intéressant de faire une comparaison avec le terme d'origine. Ce terme vient de l'anglais *skyscraper* : *sky*, le ciel, et *scraper*, « gratteur ». On a donc une certaine correspondance entre les deux termes. Cependant, les réalités que cela recouvre sont assez différentes. En effet, ce que l'on met sous la cape du « *skyscraper* » diffère déjà selon le pays, comme le montre la société *Emporis*, qui recense les gratte-ciels dans le monde. Elle s'accorde cependant pour qualifier une hauteur minimale d'environ 100m. Cependant, il n'y a aucun critère objectif qui définit cette mesure. On voit déjà qu'elle a une portée culturelle et changeante en fonction du temps, où le premier gratte-ciel construit par le *Baron Jenney*, le *Home Insurance Building*, de 10 étage et de 42m à Chicago<sup>80</sup>. En France, la mention de gratte-ciel a largement été utilisée pour des immeubles faisant moins que cette hauteur de 100m. On peut noter la Tour Croulebarbe, inaugurée comme le « premier gratte-ciel parisien »<sup>5081</sup> en 1955, avec ces 67 mètres et 23 étages<sup>5182</sup>, La Tour Panoramique ou bien le quartier gratte-ciel à Villeurbanne. On voit pourtant que les immeubles de ce quartier dépassent difficilement les 100m (**annexe 3**). Ces mesures

---

<sup>78</sup> Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

<sup>79</sup> <http://www.cnrtl.fr/definition/gratte-ciel>

<sup>80</sup> Didelon, Clarisse, « Une course vers le ciel. Mondialisation et diffusion spatio-temporelle des gratte-ciel », *Mappemonde*, n°117, 2015-1

<sup>81</sup> Dejean, Pascale. Retour sur la Tour Croulebarbe, « premier gratte-ciel parisien ». In : Bulletin Monumental, tome 165, n°1, année 2007. Beaugency. Monuments du Moyen Âge et de la Renaissance. pp. 118-119.

<sup>82</sup> <http://www.paris-promeneurs.com/Architecture-moderne/La-tour-Albert>

cependant varie énormément selon les personnes interrogées. Certains habitants de la Duchère que j'ai pu interroger sur la hauteur de la Tour Panoramique ont émis un spectre de mesure très large, allant de 61m à plus de 100m. Les mesure que l'on peut trouver dans la littérature ou sur internet ne tranchent pas plus. L'information la plus relayée<sup>5283</sup> est de 91 à 100m<sup>5384</sup> de haut. Pour pallier à ce manque de précision on peut alors contourner la mesure métrique en comptant le nombre d'étages. Bien que cela diffère beaucoup selon les bâtiments, l'étage, en tant qu'unité de mesure, parle plus que le simple métrage. Le mètre reste appréhendable lorsque l'on va parler de distance qui nous sont familière : notre taille, la superficie de notre habitation ou bien la distance à parcourir pour aller à la boulangerie par exemple. Plus l'on s'éloigne de notre échelle de mesure, ayant tous déjà été mesuré, comme sur sa carte d'identité, on a à peu près la notion de ce que vaut notre taille en cm ou m. , la comparaison se fait plus hasardeuse. Cette représentation se fait plus précises à mesure que l'on s'habitue à l'utiliser dans la vie quotidienne. Ceux qui n'ont pas cette habitude n'arrive pas à adapter la mesure à leur système logique. L'étage, tout au contraire, parle beaucoup plus. On croise constamment des bâtiments autour de nous, et l'on est alors vaguement conscient de leurs fenêtres, et que chaque ligne de fenêtre fait un étage. Dès lors la mesure en « étage » devient pertinente pour rendre compte de la hauteur. Même si la valeur « étage » est amenée à changer selon la configuration du bâtiments, l'étage apparait comme une mesure plus compréhensive que la mesure métrique. Il faut alors considérer l'« étage » comme un système d'appréhension du réel. Le mètre est un ensemble de graduation facilitant le calcul d'une distance, de la même façon que l'étage sur l'immeuble. Même si les étages changent au sein même de l'immeuble, cela ne change pas notre appréciation globale de celui-ci. Ce qui va importer, c'est de la ramener à notre niveau, à notre échelle de valeur, notre corps, notre environnement afin de pouvoir l'appréhender.

On voit donc que la définition de gratte-ciel, comme immeuble, de grande hauteur, parait limitative mais permet au contraire, de par sa souplesse, d'englober des réalités très

---

<sup>83</sup> *Parcours architecture & paysage. Plateau et Château, CAUE, informations pratiques, Septembre 2014,* [https://fr.wikipedia.org/wiki/Tour\\_panoramique\\_de\\_La\\_Duch%C3%A8re#cite\\_note-CAUE-3](https://fr.wikipedia.org/wiki/Tour_panoramique_de_La_Duch%C3%A8re#cite_note-CAUE-3) consulté le 16/07/2018 ou bien <https://www.leprogres.fr/rhone/2014/12/14/lyon-la-duchere-un-homme-chute-de-la-tour-panoramique-il-etait-16-h-10-hier-samedi-lorsqu-un-homme>

<sup>84</sup> « La Duchère, l'héritage de François-Régis Cottin », *Ville en vue*, Projet Lyon La Duchère, n°36, février – avril 2014, p1

différentes, qu'une définition trop rigide n'aurait que contraintes. Dans cette optique, la tour Panoramique de la Duchère pourrait rentrer dans cette définition. Mais faire rentrer la Tour Panoramique dans la question des gratte-ciels nous pose plus de questions que n'en répond. On voit déjà que le cas français apporte des réponses quant à la définition du gratte-ciel : le traumatisme des barres a amené une certaine frilosité quant à leur développement, et par extension les immeubles plus grands. L'arsenal juridique français, avec par exemple la norme IGH, régulant ce type d'immobilier, avec des règles de constructions ou incendies spécifiques, met encore plus en lumière le contexte particulier de ces gratte-ciels dans le pays<sup>5385</sup>. Étudier les gratte-ciels dans la perspective qui nous intéresse revient alors à prendre en compte tous ces éléments en lien avec l'individu afin de donner une vision plus claire de la tour comme environnement. La Duchère alors devient un point intéressant : par son histoire, en tant que production constamment réactualiser par les habitants et par la présence de « barres » aux alentours, on ne peut que questionner la Tour Panoramique dans cette définition de gratte-ciel. Alors que l'on a vu que la ville ne nous est pas donnée mais qu'elle est au contraire fabriquée par ces habitants, il nous faut alors nous questionner sur comment le gratte-ciel est produit : vu que la hauteur n'est pas une mesure absolue, mais relative à l'environnement perceptif de l'individu, comment ceux-ci perçoivent alors la hauteur ? De plus, y a-t-il d'autres éléments qui rendent pertinent le gratte-ciel pour les habitants qui y vivent, et plus largement par les personnes qui pratiquent ces immeubles : dans l'idée que l'urbain se fait au travers des pratiques, alors plus que production ou représentation, c'est le fait de pratiquer l'immeuble qui va nous le rendre intelligible.

---

<sup>85</sup>

<https://surveillance.securitas.fr/decryptage/reglementation-igh>

## Partie 2 - Quand l'ethnographie prend de la hauteur : apport problématique et méthodologique

Cette partie va nous permettre deux choses distinctes mais aussi complémentaires. Comme cela a pu transparaître précédemment, j'appréhende l'urbain en me centrant sur l'individu. Je me focalise plus précisément sur l'expérience personnelle et intersubjective comme centre de l'expérience urbaine. J'aimerais donc développer cela ici pour expliciter plus précisément ma position épistémologique : celle-ci peut se résumer simplement comme me plaçant dans l'étude phénoménologique de la perception de l'environnement. Dans cette idée, je réfute l'hypothèse selon laquelle le monde nous serait livré sous la forme de représentations. Comme le dit Tim Ingold, « cette identification trahit en dernière instance un logocentrisme que la biologie partage avec l'entreprise de la science naturelle occidentale dans son ensemble : l'hypothèse selon laquelle les phénomènes manifestes du monde physique repose sur l'œuvre de la raison (Ingold, 2013 : 62). Le monde n'est un milieu vide de sens et sur lequel les gens viendraient y poser leurs représentations. La culture au contraire doit être vue comme un moyen d'adaptation au monde (*ibid.* : 132-133). Cette idée rejoint celle de Matthew Crawford lorsqu'il dit que « notre cerveau n'a pas besoin de construire une représentation du monde. Le monde nous est connu parce que nous vivons et agissons en lui et que nous y accumulons de l'expérience » [Crawford, 2015 (2016) : 72]. J'aimerais donc développer ces idées ici. Cela nous amènera tout d'abord à présenter le bienfondé de la subjectivité dans une production scientifique. Nous verrons ensuite que le courant phénoménologique de l'étude du monde est une approche nécessaire à l'entendement de la perception. L'une des critiques faites à la phénoménologie est le fait qu'elle mette de côté l'aspect intersubjectif du monde pour ne se concentrer sur sa production subjective. Je montrerais alors comment nous pouvons relier la phénoménologie à une étude de la culture, comprise comme la pluralité d'acteurs dans leurs quotidiens. Découlant directement de cette inscription théorique, la dernière sous-partie me permettra d'exposer dont j'ai pu mettre cette approche théorique à contribution dans l'étude de la perception dans un contexte ethnographique.

## **A – Le bien-fondé de la subjectivité dans le processus de production scientifique**

Jusqu'à présent, nous avons abordés le sujet de la ville et des gratte-ciels. Cela nous a permis de mettre à plat les premières idées que l'on pouvait avoir sur l'urbain. En passant par cette présentation, on a pu en apprendre plus sur la Duchère. Mais cela n'est pas suffisant pour notre étude de la hauteur. On ne peut s'arrêter à la seule description la ville, et faire une synthèse des livres déjà écrits sur le sujet ne permettra pas d'apprendre ce qu'est l'urbain. C'est avant tout dans l'expérience, à l'aune des pratiques, que l'on conçoit l'urbanité. A cette fin, le terrain nous offre une source d'apprentissage nécessaire.

Anouk Barberousse, dans son introduction au recueil de texte intitulé *L'Expérience*, explique qu'il peut y avoir connaissances sans expérience. Elle entend ici que la connaissance peut s'obtenir sans pour autant expérimenter le contenu de l'expérience, en prenant pour exemple l'expérience de pensée : celle-ci est « une activité abstraite de la pensée et de l'imagination dont le but est souvent de passer outre les limitations techniques qui rendent impossible la réalisation d'une véritable expérience » (Barberousse, 2015 : 31). La physique quantique rentre alors dans ce domaine, étant donnée l'incompréhension fondamentale de ses mécanismes, totalement inaccessible à notre perception et à l'horizon de notre imagination. Mais Barberousse nuance cependant son propos : même si l'on est incapable de percevoir les particules ou bien de ressentir les changements par lesquels elles passent, notre perception n'est pas moins dépourvue d'impact sur la façon dont nous allons les penser : la perception passera alors par la médiation d'outils, d'écrans, de machines diverses et variées. Barberousse réfute cependant que la perception ait à voir avec la théorie : la perception n'aurait aucun impact sur le fondement de la théorie (*ibid.* : 34). On voit cependant une négligence fondamentale dans la conjecture de Barberousse : elle voit l'expérience comme une contrainte à la théorisation, justement parce qu'elle nous empêche de rendre compte des vérités de l'univers (*ibid.* : 30). Elle ne prend cependant pas en compte l'aspect situé de la production de la connaissance. Celle-ci ne peut être détachée de son contexte d'apparition. Matthew Crawford, philosophe et mécanicien, nous apporte justement un éclaircissement sur la question : en citant Michael Polanyi, chimiste, philosophe et économiste, il développe l'idée que le travail scientifique est avant tout un travail artisanal, appris au cours de longues années d'apprentissages fait de « connaissances qui ne peuvent être explicitées, et [qu'] une

caractéristique inhérente de ce genre de savoir, c'est qu'il est *personnel* » (Crawford, 2015 (2016) : 182). En définitive, en tant que scientifique, je ne peux donc pas produire de savoir objectif et impersonnel. En partant de ce constat, il est alors absurde de vouloir trouver une position objective pour décrire le monde de la même façon. Il n'est cependant pas ici question de remettre en question la méthode scientifique et de dénoncer toutes les règles méthodologiques comme étant biaisées ; le but est de remettre en question la production objective de la science en accordant une place à ce qu'elle a justement de subjectif. Thomas Nagel, dans son superbe essai intitulé *What is it like to be a bat*, nous apporte l'idée que « Peu de travail a été fait sur la question basique (...) [de savoir] si n'importe quel jugement qui peut être fait au travers de l'expérience a alors un caractère objectif ou non. Cela fait-il sens, en d'autres mots, de demander ce que mes expériences sont vraiment, en opposition à la façon dont elles m'apparaissent ? On ne peut réellement penser que leurs natures soient comprises au travers d'une description physique à moins de comprendre l'idée plus fondamentale qu'elles *aient* une nature objective (autrement dit que les processus objectifs ont une nature subjective) »<sup>86</sup>. L'objectivité se retrouve perdue parce qu'elle prend de toute façon racine sur une subjectivité. Malgré ce revers, elle n'est pas disqualifiée pour autant. On peut arguer que bien qu'elle soit inatteignable, elle reste un idéal, certes inaccessible, mais que vers lequel on peut tendre. Elle reste pertinente pour l'analyse systématique afin de faire le tri entre les faits sociaux observés, enlever les répétitions et se débarrasser des bruits pour donner un résultat compréhensible.

Il nous faut cependant nous demander l'utilité du postulat de la centralité de la subjectivité comme outil scientifique. Bien que la réalité soit infiniment plus complexe que ce que l'on peut en voir avec des théories se basant sur une vision positive<sup>87</sup> du monde, sciences

---

<sup>86</sup> « Very little work has been done on the basic question (from which mention of the brain can be entirely omitted) whether any sense can be made of experiences' having an objective character at all. Does it make sense, in other words, to ask what my experiences are really like, as opposed to how they appear to me ? We cannot genuinely understand the hypothesis that their nature is captured in a physical description unless we understand the more fundamental idea that they have an objective nature (or that objective processes can have a subjective nature) » in Nagel, Thomas, « What is it Like to Be a Bat ? », *The Philosophical Review*, Vol. 83, N°4, Octobre 1974, p 448

<sup>87</sup> Kremer-Marietti, Angèle, « POSITIVISME », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 4 août 2018. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/positivisme/>

humaines et sociales comprises, ces théories ne permettent-elles pas déjà d'étudier le monde avec assez de précision pour nous permettre de le comprendre ? La théorie des acteurs de Goffman, où chaque personne est actrice sur la scène sociale, présentant un rôle comme dans une pièce de théâtre, ou bien celle des représentations sociales de Serge Moscovici, dont on peut décrire la structure comme « un noyau stable régulier plus des éléments périphériques »<sup>88</sup>, nous permettent largement d'appréhender le monde et de le décrire avec assez de pertinence pour nous permettre d'y agir tous les jours. Seulement, comme nous l'indique Ingold, et c'est là que le bât blesse, le social, compris alors comme une surimpression sur le monde, n'existe pas : la socialisation va polir ma façon de crier au cours de ma vie mais lorsque je crie, je ne me représente pas en colère, pas plus que je n'imagine comment faire pour crier mais « le hurlement est alors (ma) colère, pas simplement un moyen de l'exprimer. Le son n'est pas dissociable de (mon) état mental » (Ingold, 2013 : 36). De la même façon, il n'y a pas de différence entre la capacité de parler et être capable de parler tel ou tel langage (*ibid* : 52). Le fait social de crier ne s'ajoute pas à ma colère, ou bien la langue sur le son qui est produit. Le social se fond directement dans le biologique, si bien que vouloir les séparer nous fait perdre ce qui en fait justement des actes qui nous appartiennent, et qui fondent notre être au monde. Nous n'avons alors pas besoin de représentations du monde, de présentations en dehors du contexte dans lequel elles apparaissent car celui-ci « nous est connu parce que nous vivons et agissons en lui et que nous y accumulons de l'expérience » (Crawford, 2015 (2016) : 72). L'objectivation, ou le fait de rendre une sensation intelligible en la séparant de l'expérience, ne marche pas comme concept opératoire. Dans son livre précédent, Crawford critique justement la prépondérance de métiers dits « intellectuels » sur les métiers dits « manuels ». Au travers de l'histoire de l'industrialisation, on en est venu à considérer l'ingénieur qui s'occupe de penser ces chaînes de montage comme le véritable cerveau de la production (Crawford, 2007 (2010) : 52-53). Ford en est le parfait représentant : en découpant stratégiquement la chaîne de montage, rationalise le travail et focalisant l'ouvrier sur une tâche routinière à faible compétence. L'enseignement manuel, à travers l'apprentissage auprès d'un maître, est grandement dévalué au profit de la valorisation de l'enseignement abstrait à l'école. Ceux qui s'adaptent à cet enseignement abstrait vont penser

---

<sup>88</sup> Moscovici, Serge, « Comment voit-on le monde ? Représentations sociales et réalité », *Sciences Humaines*, La vie des Idées, Hors-série n°21, Juin/Juillet 1998, visité le 02/08/2018 : [https://www.scienceshumaines.com/comment-voit-on-le-monde-representations-sociales-et-realite\\_fr\\_11718.html](https://www.scienceshumaines.com/comment-voit-on-le-monde-representations-sociales-et-realite_fr_11718.html)

les schémas de la production, schémas qui seront appliqués par ceux qui n'ont pu s'adapter à cet enseignement. Pour Crawford, c'est ainsi qu'on a détaché notre représentation du monde de la réalité concrète : la créativité qui est louée (Ibid. : 62) ne l'est que sur le papier. En citant R. Florida et son livre *The Rise of the Creative Class* (2002), il met en lumière le fait que les « chefs » évitent les problèmes « en ne prenant pas de véritables décisions, qui peuvent finir par nuire à leur carrière, mais (savent) concocter *a posteriori* des récits qui leur permettront d'interpréter les moindres résultats positifs en leur faveur » (ibid. : 61). Bien que son analyse reste cantonnée au monde du travail tertiaire et trop manichéenne, elle n'en reste pas moins pertinente pour analyser la tendance globale qui a lieu dans la rationalisation du monde, idée qu'il développe dans *Contact*.

Cette objectivation n'est alors plus viable pour décrire le monde qui nous entoure. Au contraire, la méthode qu'elle prescrit nous fait justement perdre ce monde. Par les processus tendant vers l'objectivation du monde, on en vient à perdre la racine subjective qui fonde cette façon d'appréhender le monde. La théorie seule suffit pour analyser le monde, allant d'objet en objet. C'est cependant oublier que l'analyse scientifique se fonde sur la confrontation au monde. Comme l'objectivité fait perdre cette confrontation, la subjectivité apparaît comme le seul moyen d'approcher le monde. Mais on peut d'ores et déjà questionner la pertinence de l'approche subjective. Si celle-ci se base non sur des représentations stables mais sur une expérience constamment renouvelée, en train de se faire, alors la subjectivité ne peut être étudiée : comment noter des éléments pertinents, des récurrences alors que les bases sur lesquelles s'appuient ces récurrences se dérobent sous nos pieds à chaque instant ? A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, un philosophe allemand du nom d'Edmund Husserl a posé les fondements d'une manière de penser cette subjectivité.

## ***B – Un retour aux phénomènes comme étude du monde : la phénoménologie***

Puisque l'objectivité n'est ni possible ni souhaitable dans une étude de l'expérience du monde, alors il ne sert à rien de s'intéresser à comment objectiver celui-ci. Lorsque je noue mes lacets, je n'ai pas besoin de penser à comment les nouer, je les noue simplement : il se joue ici la différence entre

l'acte et l'action. L'acte peut être défini comme la « manifestation concrète des pouvoirs d'agir d'une personne, ce que fait une personne »<sup>89</sup>. L'acte est alors à opposer à la puissance : là où l'acte est ce qui est fait en train d'être fait, la puissance est le champ de ce qu'il est possible de faire<sup>90</sup>. L'action se veut comme l'acte dans cette puissance d'un point de vue objectif : toujours sur l'exemple de nouer mes chaussures, l'action de nouer est le nœud que je fais, la position de mes mains et les tours et détours qu'elles empruntent dans l'espace pour réaliser mon but. Or, nouer mes lacets, dans mon expérience immédiate, ne relève pas d'une objectivité mais au contraire d'une présence. Je peux expliquer comment nouer mes lacets, avoir une réflexion sur ma posture, pourquoi je le fais, mais je me détache de ma présence à l'acte en train d'être fait. Cette réminiscence de ma manière d'agir, comme l'indique Claire Petitmengin, se fait sur la découverte d'éléments dont je me suis rendu compte que j'ai vécu mais que je n'avais pas notés<sup>91</sup>. « Cela est dû au fait que l'on est « continuellement en train de mémoriser ce que l'on vit, involontairement et sans même s'en rendre compte »<sup>92</sup>. Il faut alors penser ces phénomènes comme étant la base de notre expérience, et ce d'autant plus qu'ils sont le socle nécessaire de notre rapport au monde ainsi que la porte d'entrée sur sa compréhension.

Cette étude des phénomènes, dans leurs présentations premières, se nomme phénoménologie. Celle-ci s'attache à décrire le monde tel qu'on le perçoit : elle est alors l'étude de la structure de la conscience comme *expérencé* du point de vue à la première personne<sup>93</sup>. Le terme « expérencé », proche de l'anglais *experienced*, est plus adéquat que le terme « expérimenté ». Celui-ci découlant du terme d'expérimentation, il est alors proche du jargon scientifique objectif, l'expérimentation se faisant dans des conditions prédéfinies. L'expérience sort des cadres : le terme peut être utilisé pour parler d'expérimentation, mais on ne peut contraindre l'expérience dans ce seul cadre, car on lui enlève ainsi une partie de sa spontanéité. Bien que l'expérience scientifique relève aussi de l'expérience, se faisant dans le monde, elle ne rend pas compte de notre vie quotidienne, plus marquée par l'absence de ce qui nous entoure que sa présence qui va apparaître à notre conscience. Étant par définition issue de phénomènes que l'on ne peut saisir exhaustivement, elle est alors insaisissable. On peut en deviner les contours mais pas la contraindre.

C'est Husserl qui va poser les bases de la discipline phénoménologique, restant encore aujourd'hui l'un de ces plus grands contributeurs. En partant de Kant et de son idée d'idéalisme transcendantal, Husserl s'en dégage cependant car Kant veut sortir des phénomènes afin de produire

---

<sup>89</sup> <http://www.cnrtl.fr/definition/acte>

<sup>90</sup> <https://www.littre.org/definition/acte>

<sup>91</sup> Petitmengin, Claire, « Review of 'Explication et Phénoménologie' by Pierre Vermesch », *Journal of Consciousness Studies* 21, 11-12 (November-December 2014), p 197

<sup>92</sup> Idem

<sup>93</sup> Woodruff Smith, David, "Phenomenology", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Summer 2018 Edition), première parution 2003, Edward N. Zalta (ed.), introduction

une éthique qui ne serait pas soumise au biais humain<sup>94</sup>. Husserl préfère s'intéresser aux phénomènes: en mettant en suspens la question de l'existence du monde autour de nous, il en vient à montrer que tout acte de conscience est un acte de conscience de quelque chose<sup>95</sup>. Les phénomènes m'apparaissent avant même que j'en aie conscience : ils sont préreflexifs et donc ne peuvent être appréhendés comme des constructions. S'intéresser aux phénomènes nous amène à considérer la question des représentations : la poésie ou la peinture ne se basent pas simplement sur nos perceptions mais sur justement ces représentations, qui seraient à la base du culturel et du social. Husserl répond à cette interrogation par la capacité de suspension de notre jugement, ce qu'il nomme l'époché<sup>96</sup>. Ainsi, en opérant l'époché, je suis capable de me sortir des règles de mon environnement immédiat. C'est ainsi que je peux lire, imaginer. Mais cette époché tire justement son fondement dans la réalité qui m'entoure. Je ne m'extrahis pas de mon environnement mais je peux modifier la façon dont j'adresse mon attention.

D'autres auteurs vont largement reprendre les idées de Husserl en les développant. On peut noter Heidegger, philosophe allemand disciple de Husserl. Aux théories Husserliennes, il va ajouter que l'humain est avant tout un être-dans-le-monde (Heidegger, 1927). Dans cette idée, c'est par notre présence, au travers de nos activités quotidiennes, que nous nous rendons le monde propre (*Dasein*<sup>97</sup>). Mais cette présence est antérieure à l'action : c'est parce que nous habitons le monde que nous sommes capables d'y agir [Heidegger, 1954 (2016) : 175]. Le *Dasein* n'est alors pas le monde des phénomènes physique, tel que la lumière ou la gravité, mais le monde que nous percevons. Cette perception est notre façon fondamentale d'être, la façon dont nous habitons le monde. On en vient alors au terme d'habiter, qui nous intéresse particulièrement : habiter, comme on l'a vu, se fait *a priori* de l'acte.

En France, l'apport de Descartes sera non négligeable pour la phénoménologie, avec son refus du dualisme corps/esprit, déjà présent chez Bergson. Cela se retrouvera chez Maurice Merleau-Ponty, dans son livre *Phénoménologie de la Perception* (1945). Ici, l'auteur, en étudiant la façon dont des amputés expérimentent leur corps, se rend compte de la présence ou absence de sensation dans le membre fantôme. Plutôt qu'analyser cela comme un ensemble de sensations, il s'intéresse au corps comme pratiques et comme incorporation de celles-ci. On ne peut définir exactement ses mouvements au moment où on les fait ni même rétrospectivement. L'« ici », dans la définition de la

---

<sup>94</sup> <https://www.philolog.fr/kant-lethique-de-la-pensee/>

<sup>95</sup> Woodruff Smith, David, "Phenomenology", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Summer 2018 Edition), première parution 2003, Edward N. Zalta (ed.), partie 4

<sup>96</sup> Husserl, Edmund, *Idées directrices pour une phénoménologie pure et une philosophie phénoménologique*, Gallimard, coll. "Tel", 1913 (2018), p 101-103

<sup>97</sup> De l'allemand *da* « ça » et *sein* « être »

position d'une démangeaison par exemple, n'est pas entendable par ses coordonnées spatiales et géométrique mais comme « (...) l'ancrage du corps actifs dans un objet, la situation du corps en face de ces tâches » (Merleau-Ponty, 1945 (2017) : 130). Le corps devient « la zone du non-être *devant laquelle* peuvent apparaître des êtres précis, des figures et des points » (*idem*). En plaçant le corps comme centre de notre *Dasein*, de notre réalité, Merleau-Ponty assoit le corps comme le premier processus de notre expérience. Comme celui-ci est changeant, en fonction de notre vie, notre réalité l'est donc tout autant. Le corps n'est alors plus un objet, mais avant tout une corporéité, une subjectivité éprouvée dans la sensation et dans le vécu corporel constamment changeant. Cette corporéité fonde notre « être-au-monde ». De ce fait, l'être au monde ne peut être compris qu'au travers de l'expérience par notre corps, perçu et percevant.

Outre le corps, l'un des objets majeurs de la phénoménologie, que l'on peut trouver en filigrane dans ce qui a été cité plus haut, c'est la question de la conscience. La différence entre l'acte et l'action réside dans l'idée que l'acte se ferait en dehors du champ de la conscience, alors que l'action serait pleinement consciente, du fait que je focalise ma conscience sur ce que je fais. C'est le point défendu par Husserl : vu qu'il y a des phénomènes physiques que l'on ne peut percevoir, notre perception du monde se base sur autre chose. Husserl explique qu'il faut nous intéresser aux phénomènes tels qu'ils nous apparaissent, autrement dit tels qu'on en prend conscience, qu'ils apparaissent à notre conscience. C'est sur cette apparition qu'il faut nous concentrer : l'*hylé*, soit le matériel brut, la première impression qui se destine à être formée (*shaped*) dans une *morphée*, une forme intentionnelle, devenant ainsi phénomène à travers ce modelage<sup>98</sup>. On peut se demander ce que signifie cette apparition. Michel Henry est un philosophe français, dont la thèse, publiée en 1936 et intitulé *The Essence of Manifestation*<sup>99</sup>, critique justement Husserl et ceux qui l'on suivi. Cette critique porte sur le fait que si l'on considère que le monde nous apparait de façon intentionnelle, alors on ne peut passer à côté d'une analyse de cette apparition, autrement dit comment « (l') apparition (nous) apparait »<sup>100</sup>. Henry questionne cette intentionnalité : bien que voir soit intentionnel, car l'on voit quelque chose, le fait de voir ne l'est pas. Les caractéristiques de la vision dépendent de la conscience, mais pas la vision. L'intentionnalité est alors non-intentionnelle, du fait qu'elle est « toujours conscience de quelque chose d'autre que la conscience elle-même »<sup>101</sup>. On peut généraliser cela à la perception en général : quand je perçois le monde, je ne perçois pas que je perçois. Cela nous

---

<sup>98</sup> Seyler, Frédéric, "Michel Henry", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Winter 2016 Edition), paru initialement en octobre 2016, Edward N. Zalta (ed.), partie 1

URL = <<https://plato.stanford.edu/archives/win2016/entries/michel-henry/>>.

<sup>99</sup> *Ibid.*, partie 2

<sup>100</sup> *Idem*

<sup>101</sup> *Idem*

amène sur l'idée que nos actes, compris comme en train d'être fait, ne sont pas réfléchis, pas objectivés. Mais ils ne sont pas pour autant non-conscients car la conscience n'est pas uniforme. Ce n'est pas un flot continu. Une partie de l'analyse de l'intentionnalité de la perception provient de celle de Sartre sur la conscience : pour lui, il existe plusieurs niveaux de conscience. La conscience de l'objet, du phénomène, est alors cette conscience de l'existence-en-soi (*being-in-itself*) repris par Heidegger. La conscience en elle-même est existence-pour-soi (*being-for-itself*), du fait qu'elle contient aussi une part de conscience pré-réflexive, ce qui amène alors ce non-perçu, qui n'est pas pour autant non-présent. On peut rapprocher cette existence de la conscience du *cogito ergo sum* de Descartes, où le fait de penser est déjà la preuve de l'existence.

Mais si le monde est inconstant, nos perceptions changeant constamment, comment arrivons-nous à vivre dans ce monde et à l'habiter. Comment peut-on expliquer cette impression d'invariance qui va justifier nos actions futures : en touchant la poêle chaude, je me rends compte que ça brûle, et donc à l'avenir j'éviterai de la faire. Nous allons donc devoir expliquer la fabrication de la connaissance personnelle que le monde à l'air comme allant de soi.

### ***C - Une anthropologie phénoménologique : Le sujet comme fondement de la culture.***

La phénoménologie peut donc se résumer comme l'étude du monde tel qu'on le perçoit. Cependant, comme la plupart de ces auteurs, le projet phénoménologique semble contraint par son objet d'étude : comment rendre compte des phénomènes alors que ceux-ci nous sont d'une part personnelle et intérieure, et de l'autre difficilement appréhendables, se déroulant en majorité à la marge de notre conscience ? Cela se révèle d'autant plus difficile en anthropologie, discipline qui étudie la culture. Dans une acception classique, la culture est « un ordre (...) qui se superpose, ou plutôt, qui se *mêle* à l'ordre naturel et qui fait que les êtres humains, dans leur développement et dans leurs activités, ne sont jamais strictement limités par leur nature biologique, instaurant ainsi la distinction entre le naturel (ordre nécessaire) et le culturel (ordre conventionnel) »<sup>102</sup>. Dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle, des chercheurs font déjà des rapprochements entre nature et culture<sup>103</sup> mais il faudra

---

<sup>102</sup> [http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/notions/culture/esp\\_prof/synthese/nat\\_cult.htm](http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/notions/culture/esp_prof/synthese/nat_cult.htm)

<sup>103</sup> Armengaud, Françoise, « CULTURE - Nature et culture », *Encyclopædia Universalis* [en ligne]

attendre Descola (bien qu'il ne soit pas le premier<sup>104</sup>), pour définitivement remettre en question l'idée que le naturel peut se penser en dehors du culturel. Le naturalisme qui fonde la pensée occidentale est directement issu d'une historicité de la production de connaissance, et donc se base plus sur des croyances du fonctionnement du monde, des ontologies : il faut concevoir que ce n'est pas l'unique façon de percevoir le monde. La distinction entre nature et culture, déjà mise à mal par la phénoménologie, ne permet que de séparer les savoirs : le corps par exemple n'est plus corps biologique d'un côté et corps socio-culturel de l'autre, mais le produit des deux. La connaissance des cultures ne peut pas être seulement sociale : elle doit nécessairement se lier à l'horizon du biologique, de la chair et du vivant. La phénoménologie nous ouvre une porte d'entrée sur cette matière, mais ne s'adapte pourtant pas au projet de l'anthropologie.

L'une des critiques assez communes faite en opposition au courant phénoménologique repose sur la question : comment, concrètement, rendre compte de l'expérience ? Si mon expérience dépend de mon introspection, alors la psychologie ou les sciences cognitives, qui ont portées l'étendard des recherches sur le *self*, cette intériorité autant au niveau psychique que biologique, nous paraîtraient les seules pertinentes pour appréhender l'expérience. Cela n'a pourtant pas empêché des auteurs moins habitués de l'approche au plus près du corps de s'y pencher et de produire des textes que l'on pourrait mettre en lien pour analyser la culture au prisme de la phénoménologie.

Avant de montrer comment la phénoménologie peut aiguïser notre compréhension du culturel, il nous faut d'abord préciser les critiques qui lui sont faites. Une première critique serait de dire que se concentrer uniquement sur le subjectif détruirait alors le fondement social de notre environnement (Tellier, 2003 : 12). Mais c'est oublier que notre subjectivité n'est uniquement propre mais avant tout une coconstruction, l'environnement étant partagé avec d'autres. De la même façon que nous pouvons étudier le social par les discours, la perception peut être étudiée au prisme de ceux-ci. Mais utiliser le discours pour étudier la perception recèle forcément des écueils. Claire Petitmengin et Michel Bitbol, dans leur article « The validity of first-Person Descriptions as Authenticity and Coherence », paru dans le volume 16 du *Journal of Consciousness Studies*<sup>105</sup>, recense les critiques à l'encontre de l'approche à la première personne passant par la description :

- L'erreur de stimulus, entre la sensation et ce que l'on va en dire, du fait que cela demanderait d'à la fois observer son propre corps et ressentir la sensation.

---

<sup>104</sup> Idem

<sup>105</sup> Petitmengin, Claire, Bitbol, Michel « The validity of first-Person Descriptions as Authenticity and Coherence », *Journal of Consciousness Studies*, 16, n°10-12, 2009, pp363-404

- Le fait que l'on ne puisse se séparer ; pour reprendre son exemple son exemple : être en colère et se voir être en colère en même temps (p. 365).
- La distanciation de l'observation : comment être sûr de ce qui est raconté, que certaines choses n'ont pas été omises ou perdues ?
- La perte du sujet dans l'objectification de son corps.
- L'immobilisation de la sensation : étant notée *a posteriori*, la sensation se retrouve figée dans sa forme intelligible.
- L'observation coupe le sujet de ses sensations et rendrait alors impossible leur étude dans leurs formes naturelles.
- On pourrait tout simplement créer des sensations qui ne serait pas présentes naturellement ; dans une moindre mesure, les interpréter différemment ou bien ne simplement pas les percevoir.
- La séparation temporelle de l'observation et de la sensation induit aussi des problèmes de retranscription.
- Le langage, comme structure objectivé et objectivante, transforme la sensation en la rendant intelligible.
- Une dernière critique se pose sur la non-vérifiabilité des résultats, et donc que l'on ne peut les soumettre dans un protocole de vérification par des pairs.

On voit ainsi se dessiner une critique de l'étude de la perception dans sa dimension scientifique, du fait qu'elle va à l'encontre même du projet scientifique positif. Les auteurs déjouent cependant les critiques en apportant l'idée que lorsque l'on imagine une cascade de montagne, on se concentre sur cette image. Notre conscience nous apparaît dans notre attention au détail de la cascade. Petitmengin explique, dans l'article intitulé « The validity of first-Person Descriptions as Authenticity and Coherence », publié dans le *Journal of Consciousness Studies* en 2009<sup>106</sup>, que l'attention n'est pas seulement fermée et concentrée sur un certain point, mais qu'elle peut aussi être plus large, plus panoramique et moins concentrée. Elle présente alors la coexistence entre l'attention concentrée et une autre plus périphérique. La conscience (*consciousness*) alors se joue dans la tension entre les deux, et cette disposition « nous permet de devenir conscient (*aware*) de dimensions de l'expérience que l'extension (*stretching*) vers un but nous rend usuellement imperceptible » (p. 382). J'aimerais ajouter sur ce point l'analyse de Sartre sur la conscience comme étant une séquence d'acte

---

<sup>106</sup> Petitmengin, Claire, Bitbol, Michel « The validity of first-Person Descriptions as Authenticity and Coherence », *Journal of Consciousness Studies*, 16, n°10-12, 2009, pp 363-404

de conscience, et non un état permanent<sup>107</sup>. Il est donc très difficile de pouvoir expliquer les phénomènes tels qu'ils sont, comme l'a défini Husserl. Mais à l'injonction « comment être sûr que l'expérience évoquée est le miroir de l'expérience initiale, et non une reconstruction » (p. 383), Petitmengin et Bitbol objectent que l'expérience « pure » ne l'est que dans le passé, et donc qu'il est impossible d'y accéder rétrospectivement, et que l'on ne peut atteindre l'expérience telle que formulée dans son existence transcendante. La retranscription de la sensation n'est pas le fait de mettre des mots préexistants sur une sensation, mais au contraire de la faire advenir dans le langage : par des processus de raffinement, d'amplification, de rigidification et de dissimulation (p. 389). La transcription de l'expérience nous apparaît comme étant une méthode d'étude légitime : elle ne révèle pas l'expérience mais au contraire la performe. Petitmengin tente de développer une méthode d'entretien à même de rendre compte de cette performativité<sup>108</sup>. Elle amène l'idée que le discours sur la perception ne se fait pas à la première personne : le « je » de l'individu est à la première place pour rendre compte de son expérience mais il est analysé par une tierce personne, le « tu » (p. 232). On arrive donc à un nouveau discours, à la deuxième personne.

Cependant, comme elle le montre elle-même<sup>109</sup>, sa méthode ne s'applique que dans un cadre contrôlé : proche des neurosciences, elle s'applique à trouver une méthode d'entretien que l'on pourrait avoir en lien avec d'autres études expérimentales. L'anthropologie, en étudiant la culture, s'intéresse principalement à l'expérience du quotidien. Le cadre expérimental permet de mettre à jour certaines régulations de la perception, mais ce cadre n'est pas le quotidien de tout à chacun. Comme le note l'autrice, le degré d'expertise nécessaire à l'introspection pour sa méthode est important : dans notre vie quotidienne, « nous ne savons pas ce que nous savons, et nous ne savons pas ce que nous ne savons pas, c'est-à-dire que nous ne sommes pas conscients d'être conscients » (p. 236). Décrire sa perception demande une certaine maîtrise qu'il faut obtenir au long d'un apprentissage (p. 231). La méthode de Petitmengin est inadéquate et ne permet pas de s'adapter aux circonstances complexes de la rencontre des gens dans leur quotidien que demande l'anthropologie. La rencontre prolongée du chercheur permettrait même aux non-pratiquants de l'introspection de s'y adonner, offrant toute une population d'experts perceptifs. La majorité de la population n'a cependant que peu d'intérêt pour cette perspective. Les personnes que j'ai pu rencontrer lors de mes observations étaient intéressées par mon travail, mais cela ne dépassait jamais le stade de la curiosité : les gens ont autres

---

<sup>107</sup> Woodruff Smith, David loc. cit. Partie 4

<sup>108</sup> Petitmengin, Claire, « Décrire son expérience vécue en 'deuxième personne'. Une méthode d'entretien pour contribuer à une science de la connaissance » loc. cit.

<sup>109</sup> idem

choses à faire que de s'intéresser à leurs perceptions, et la plupart ne comprenaient pas bien mon intérêt et ma démarche. Il nous faut donc compléter l'apport de Petitmengin afin d'inclure la culture dans une perspective d'étude phénoménologique.

Le principal problème réside dans le fait de lier la culture et ces phénomènes. Comme la culture est un processus qui englobe plusieurs être vivants, il faut trouver la façon permettant de passer de cette étude corporelle à une étude plus macroscopique. La situation, comme soulevé par Tellier, met en contradiction deux éléments : la phénoménologie s'intéresse à des phénomènes particuliers alors que l'anthropologie veut, dès sa constitution en tant que discipline, trouver des éléments qui permettait de dépasser les différenciations biologiques pour découvrir un universel humain (Cuche, 2010 : 17). On peut cependant nuancer la vision universalisante de la culture. Tout d'abord, comme l'ont posé de nombreux auteurs, la culture n'est pas un bloc uniforme mais avant tout un processus mouvant (ibid. : 76). Pour Ingold, la culture n'est pas la surimposition de la culture sur le monde mais une adaptation à un milieu : le culturel est biologique et inversement (Ingold, 2013 : 88-89). Le monde n'est pas vide et il faut ainsi déconstruire le concept de culture. Ingold rejoint la phénoménologie dans l'idée que l'environnement est perçu. Cette perception passe alors par les *affordances* de l'environnement. L'*affordance* est une notion développée par James J. Gibson, psychologue étasunien, bien que le concept ne soit pas de son fait<sup>110</sup>. Il le développe principalement dans son ouvrage *The Ecological Approaches to Phenomenal Perception*, (1979). Reprenant les apports de Heidegger et Husserl, il émet l'hypothèse qu'on ne perçoit pas les phénomènes physiques directement, mais au travers d'une médiation. C'est alors en lien avec l'environnement que l'individu, et plus généralement l'animal, perçoit : « les *affordances* de l'environnement sont ce qu'elles offrent à l'animal, assurent ou fournissent, en bien comme en mal. [...] Je veux dire par là quelque chose qui réfère à l'animal et à l'environnement d'une façon pour laquelle il n'existe aucun terme. Cela implique la complémentarité entre l'animal et l'environnement »<sup>111</sup>. C'est alors dans une dynamique constante que l'animal perçoit son environnement car les *affordances* ne peuvent apparaître que dans le mouvement, dans lequel elle joue un rôle primordial. Percevoir est compris comme la « fonction de découvrir des points de support dans l'environnement et le chemin jusqu'à eux (étant ici le processus qui amène à leur utilisation) est aussi vital que la fonction exécutive (le déplacement) » (E. J. Gibson, M. A. Schmuckler,

---

<sup>110</sup> Morgagni, Simone « Repenser la notion d'affordance dans ses dynamiques sémiotiques », *Intellectica*, 2011/1, 55 p.

<sup>111</sup> « *The affordances of the environment are what it offers the animal, what it provides or furnishes, either for good or ill. [...] I mean by it something that refers to both the environment and the animal in a way that no existing term does. It implies the complementarity of the animal and the environment* » J. J. Gibson, *The Ecological Approach to Visual Perception*. 1979. (p. 127)

1989 : p. 4)<sup>112</sup>. Cette position est notamment importante dans l'étude de l'habiter car « Habiter est une activité qui se réalise par des cheminements »<sup>113</sup>

J. J. Gibson et E. J. Gibson, mettent néanmoins au centre de leur analyse la vision. Cela pose problèmes, notamment dans des contextes remettant en cause l'analyse visio-centrée de l'environnement que cela amène ; l'idée que l'environnement se perçoit avant tout et surtout par la vision discrimine *de facto* les personnes aveugles par exemple. Il faut alors comprendre que ce n'est pas qu'ils sont mal adaptés à l'environnement, mais que c'est avant tout cet environnement produit par des individus qui est orienté vers la vision. D'autres auteurs, comme par exemple Anthony Pecqueux, décale cette théorie de la perception pour analyser d'autres sens. Il part d'une analyse de l'ouïe dans l'environnement urbain, comme étant aussi prégnante que la vue, afin d'aller vers l'*affordance de l'évènement*<sup>114</sup>. Pour lui, l'analyse de Gibson est trop centrée sur les objets immobiles, bien que paradoxalement le corps soit mobile. Pour Pecqueux, l'environnement est mouvant et on perçoit par mouvement, moi percevant comme ce qui est perçut. Il nous faut nous intéresser à l'émergence d'évènements perceptifs comme étant l'entrée dans l'horizon de notre conscience de choses que l'on va alors percevoir. Ingold apporte une dernière pierre à l'édifice. Selon lui, « l'environnement est donc le monde tel qu'il existe et acquiert une signification par rapport à moi » (Ingold, 2013 : 28). L'*affordance* alors n'est pas donnée par l'environnement mais est au contraire produite par moi ; comme l'environnement n'est jamais achevé, la perception est donc constante.

Il faut aussi ajouter que cette perception, ne se fait pas à un niveau conscience qui nous est perceptible : on est pas conscient (*aware*) que l'on est conscient (*conscious*) de percevoir. Cela se ferait donc à un niveau qui serait pré-réfléchi. Husserl est le premier à l'avoir théorisé. Notre expérience nous est accessible à plusieurs niveaux, qui s'incarne alors en niveau de conscience. Cela va de la saisie même des phénomènes à la conscience surréfléchie, la conscience de la conscience<sup>115</sup>, ce qui correspondrait à la réflexion. La dimension pré-réfléchie n'est au contraire pas perceptible : c'est justement là que s'incarne notre capacité même de percevoir le monde, avant même d'être soumise à l'influence de notre culture ou socialisation. Cette idée mérite que l'on s'y attarde. Chez Husserl, comme chez beaucoup de ceux qui l'on cité, cette caractéristique transcendante de la conscience,

---

<sup>112</sup> «Function –discovering sources of needed environmental support ad paths to them –is as vital as the executive function»

<sup>113</sup> Saskia, Walentowitz, « Habiter par le mouvement », *Multitudes*, n°49, juin 2012

<sup>114</sup> Pecqueux, Anthony. « Le son des choses, les bruits de la ville », *Communications*, vol. 90, no. 1, 2012, pp. 5-16. Ou bien du même auteur. « Les *affordances* des événements : des sons aux événements urbains », *Communications*, vol. 90, no. 1, 2012, pp. 215-227.

<sup>115</sup> Vermersch, Pierre, « le modèle des modes de conscience selon Husserl : inconscient, conscience, conscience réfléchie », *Expliciter*, 2010, publié sur Académia

qui dépasse notre condition humaine et qui la fonde, pose un vrai problème. Cette présentation de la conscience non réfléchie pose une séparation entre ce « moi » conscient, qui a un regard sur ce que je fais et ce moi « pré-conscient ». Pierre Vermesch nous apporte un premier élément d'analyse, en avançant l'idée qu'il ne faut pas tant voir comme une scission du « moi » dans la conscience réfléchie, par rapport à notre rapport perceptif primaire, que comme « l'apparition d'un nouveau moi, que l'on pourrait nommer le moi observateur, ou moi phénoménologique. (...) On pourrait se le représenter comme une modification du champ d'attention qui contient alors plus de choses que ce qu'il contenait auparavant »<sup>116</sup>. Petitmengin poursuit cette idée en analysant le son et en trouvant trois niveaux d'écoute. Ils ne sont pas séparés mais doivent plutôt s'appréhender comme des différences de focus<sup>117</sup> : l'évènement de la source, lorsque l'on se concentre sur ce qui fait le bruit ; le son considéré indépendamment de la source, comme l'écoute de la musique ; le ressenti corporelle du son, ce que cela provoque sur mon corps. La conscience du corps et la conscience extérieure, projetée de plus en plus loin, doit se voir comme une seule dynamique. Dès lors, on parlera d'intensité de la conscience. Je peux avoir vaguement conscience de ce qui se passe autour de moi, comme lorsque je marche et j'arrive à un endroit s'en m'en rendre compte, ou bien celle-ci peut être très intense lorsque je me concentre. On peut aussi parler de densité de la concentration<sup>118</sup>. Cette densité de mon focus est ce qui va caractériser la clarté dans la définition de mon ressenti. Celui-ci formerait une « phase précoce d'une micro-genèse très rapide et pré-réfléchie, dont seules les phases les plus tardives apparaissent généralement à la conscience réfléchie »<sup>119</sup>. Mais dans cette optique, la notion de pré-réfléchi pose problème car elle sous-entend que la réflexion est la conclusion normale de la conscience, qu'elle en serait l'aboutissement. Or, et je rejoins Petitmengin sur ce point<sup>120</sup>, cette idée fausse notre perception de la conscience comme un processus qui se conclut inévitablement sur cette méta-conscience. De plus, le terme de « réfléchi » implique une certaine distanciation, mais le processus qui conduit à la méta-conscience est avant tout un processus de rencontre avec soi : ce n'est pas une coupure de soi afin de pouvoir l'étudier mais au contraire un prolongement de soi, une extension. Cependant, par manque de termes plus représentatifs du processus de la conscience que l'on a décrit, et de temps ici pour en chercher un, nous continuerons à l'utiliser bien qu'il ne soit pas tout à fait adéquat.

On voit donc que prendre conscience du monde est un acte normal. Il l'est d'autant plus du fait que l'on habite le monde, et donc que l'on ne peut pas ne pas le percevoir, y étant déjà inclut. Cette perception se définit comme l'apparition dans l'horizon de ma conscience des phénomènes de

---

<sup>116</sup> Vermesch, Pierre, « Conscience directe et conscience réfléchie », CNRS, GREX, novembre 2000,

<sup>117</sup> Petitmengin, Claire, « La dynamique pré-réfléchie de l'expérience vécue », *Alter - Revue de Phénoménologie*, 18 (2010), pp. 165-182.

<sup>118</sup> Ibid, p171

<sup>119</sup> Ibid, 178

<sup>120</sup> Ibid, 179

mon environnement. C'est la base de l'acte qui va permettre à l'être vivant de produire son environnement. Cette production peut être comprise comme une projection sur le monde, du fait que nous y soyons engagés (Ingold, 2013 : 137). En suivant cette idée, la culture est la co-présence de ces deux subjectivités et non leurs présences côte à côte. Ce n'est donc pas une confrontation mais une production : nous sommes donc engagés ensemble dans une relation entre nous et dans le monde, et donc nous nous développons dans cette relation. Je ne peux connaître ce que vit l'autre subjectivement mais c'est la relation que nous avons qui va être le sujet de mon observation. Ce qui nous intéresse alors n'est pas tant l'individu que la relation créatrice entre ces entités intersubjectives. Cela demande cependant de prendre en compte ma propre subjectivité de chercheur et d'être humain dans mon analyse et de ne pas la repousser.

### ***D – Étudier concrètement le subjectif au quotidien***

La démarche de Petitmengin est admirable : tenter de produire une démarche afin de capter les sensations, en produisant des experts dans l'introspection ne peut que nous en apprendre plus sur la façon dont nous percevons le monde. Cependant, cette démarche n'est que difficilement applicable dans d'autres approches de sciences humaines et sociales. L'anthropologie s'intéresse avant tout à l'être humain, au sens large. Devant la diversité des situations et des cultures, on ne saurait trouver des méthodes infaillibles à prescrire ou bien des méthodes à éviter. Celle de Petitmengin est possible sur bien des terrains, mais se retrouve difficilement applicable dans le cadre de l'étude du quotidien.

Le quotidien recouvre une grande variété d'éléments : c'est un terme n'ayant pas de définition précise d'une part, du fait du large spectre d'éléments abordés. Pour un citoyen à Gaza, les bombardements font partie du quotidien<sup>121</sup>, alors que cela n'est même pas imaginable pour un citoyen ayant vécu à Paris depuis sa naissance. C'est pourquoi le quotidien doit être vu comme l'étude du monde courant, en se plaçant directement du point de vue de la personne : le monde est quotidiennement situé. Afin de nous aider à adapter l'étude de la perception dans ce contexte du quotidien, et principalement dans le quotidien urbain, nous allons nous aider principalement de deux auteurs : Alfred Schütz, qui a été élève de Husserl, et a voulu fonder une sociologie phénoménologique, et Matthew Crawford, philosophe travaillant sur le rapport au travail dans nos sociétés occidentales contemporaines.

---

<sup>121</sup> [http://www.liberation.fr/debats/2018/08/07/etre-palestinien-ca-veut-dire-qu-on-ne-sera-jamais-tranquille\\_1671322](http://www.liberation.fr/debats/2018/08/07/etre-palestinien-ca-veut-dire-qu-on-ne-sera-jamais-tranquille_1671322)

Pour Schütz le quotidien est avant tout un système normatif : « la connaissance courante de monde par l'individu (étant) un système de construction de sa typicalité » (Schütz, 1971 (2008): 16). On ne peut réduire l'expérience urbaine au bâti : le prisme de celui-ci ne permet pas de rendre compte de la complexité des sensations, des pratiques, des cheminements. On peut conférer à cette simplification une qualité d'intelligibilité : lorsque je parle de la Tour Eiffel, on voit alors à quoi je fais référence, même si l'on n'y est jamais allée. Cela permet de recouvrir par un concept un ensemble de caractéristiques nécessaires pour notre vie de tous les jours. Schütz théorise alors la notion de *The-world-as-taken-for-granted*, ou monde-comme-allant-de-soi (Schütz, 2007 : 79-80), qui renseigne sur cette idée que l'on grandit dans un monde, on intègre tous les jours des expériences, ce qui va nous permettre de fabriquer des typifications, de classer ce monde. C'est comme cela que je sais, au travers de ma situation biographiquement déterminé (ibid. : 82), que toutes mes expériences, qui vont être réutilisées à ce moment-ci, le seront non dans leur totalité mais selon des caractéristiques propres au moment : en dépit du fait que ce bouleau est différent d'autres bouleau, c'est bien un bouleau, et pas un chêne. Cela ne nous renseigne pas sur ce qu'est un bouleau. Si je parle du fait que c'est un bouleau avec quelqu'un d'autre, il pourra acquiescer sur le fait que c'est un bouleau. On ne peut définir exactement de quoi l'on parle mais cette inexactitude est nécessaire car on ne peut passer sa vie à définir quotidiennement avec une précision extrême ce qui nous est proche : s'il y a une salière sur la table et que je demande à quelqu'un de « me passer le sel », si l'on a tous deux la compréhension de ce qu'implique cette phrase et qu'il n'y a aucune raison qu'il en fasse autrement, alors il y a de grande chance qu'il me passe la salière. Cette inexactitude minimale de l'intercompréhension est une des bases de notre vie social. Lorsque je parle de la Tour Panoramique, j'entends par là une forme de compréhension *a minima* de ce dont je suis en train de parler. Je n'ai pas besoin de préciser à outrance ; ce n'est que s'il y a une incompréhension qui va être notifiée, par des questions, de la colère ou autre, par moi ou mes interlocuteurs, que l'on va devoir exprimer des précisions de ce dont on parle. Le quotidien est composé d'un ensemble de ces typifications afin de ne pas encombrer notre pensée avec des précisions superflues la réalisation de nos différents buts. La connaissance se fait sur le mode du « livre de cuisine » (ibid. : 44-46) : au travers de recettes toutes faites, on agit dans le monde en le rendant intelligible, sans pour autant questionner constamment la pertinence de ces méthodes. On peut cependant reprocher à Schütz qu'il ne s'interroge pas à comment se forme ces méthodes : n'existant pas en dehors de nous qui sommes changeant, ces éléments ne peuvent pas être figés. Ils sont donc soumis à des délibérations, des contradictions, de la violence etc.. Cela n'entraînera pas forcément de remise en question de la pertinence de nos « recettes de cuisine » : c'est comme ça et même si ça ne marche pas toujours, c'est assez bien huilé pour nous permettre de réaliser nos projets.

Comme ces recettes sont des typifications basées sur l'extrapolation de notre expérience, elles doivent alors émerger de notre perception. Crawford nous apporte un élément de réponse en partant de l'analyse du travail manuel et l'idée de gabarit (Crawford, 2015 (2016) : 39-42). Ceux-ci sont des outils servant de médiation dans la perception d'éléments, dans le but d'accomplir une tâche. Une règle est un gabarit servant à mesurer une distance ; une montre mesurant une durée. Les opérations mathématiques rentrent aussi dans cette définition, nous permettant de mettre à plat des modifications algébriques. On peut alors généraliser et dire qu'un gabarit est un outil, qui en réduisant notre liberté d'action nous permet de résoudre plus simplement un problème (ibid. : 45). Or un outil, c'est avant tout une extension de notre corps, un « instrument qui dérive de notre schéma corporel »<sup>122</sup>. Le monde étant habité par d'autres que nous, celles qui laissent des marques dessus. Ces marques peuvent être très diverses. Toujours est-il que cela va nous influencer dans la façon dont on perçoit le monde : ces lignes que j'écris sont basés sur un système qui m'a été appris par mes pairs. A mon tour je vous influence au travers de ces concepts qui sont canalisés pour faire passer mes idées. Les mots n'apparaissent pas *ex nihilo* à votre esprit car vous lisez ce qui est marqué. Vous pouvez manquer un mot, relire une phrase car ce n'est pas assez lisible ou bien qu'un autre mot vous soit apparu à l'esprit, et la relecture l'a transformé alors. Crawford nous parle alors de gabarit culturel (ibid. : 55). Pour lui, le monde est rempli de ces gabarits culturels : la monnaie, l'administration, l'agencement des produits dans le supermarché etc. Néanmoins, rapporté à l'idée de Crawford, en lien avec Gibson et Ingold, le gabarit n'est pas l'utilisation idéal de l'environnement mais au contraire une médiation par la perception. Le gabarit fonctionnera par la perception d'*affordances*. Ces gabarits sont donc avant tout une production personnelle. Lorsque l'on va percevoir notre environnement au quotidien, on va s'en approprier une certaine connaissance des processus même de production de notre corps au jour le jour. On va ensuite réutiliser ces gabarits dans nos actes quotidiens. Une notion intéressante que l'on pourrait relier à ces gabarits serait celle d'*habitus* de Pierre Bourdieu, auquel Hammoudi Abdellah livre un éclaircissement fort rafraichissant<sup>123</sup>. En effet, cette notion, la plus fameuse du sociologue, trouve un écho important avec nos questionnements. L'*habitus*, c'est « le produit et l'opérateur de configurations réelles et concrètes où les individus acquièrent des *dispositions durables* leur permettant d'agir juste dans les situations qui se présentent (...) Un degré d'organisation et de cohérence est ainsi donné à l'action parce que l'*habitus* est systématique » (paragraphe 30). Notre environnement va nous façonner et nous donner les éléments pour pouvoir agir. La notion de gabarit

---

<sup>122</sup> Al-Saji, Alia, « La vision dans le miroir : l'intercorporéité comme commencement d'une éthique dans l'Œil et l'esprit », in Chiasmi International, Merleau-Ponty, entre esthétique et Psychanalyse, Université de Memphis, Mimesis, 2005, p255

<sup>123</sup> Hammoudi, Abdellah, « Phénoménologie et ethnographie », *L'Homme* [En ligne], 184 | 2007, mis en ligne le 01 janvier 2009, consulté le 15 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/bibelec.univ-lyon2.fr/lhomme/21901> ; DOI : 10.4000/lhomme.21901

se rapproche donc de cette notion car dans les deux cas il y a une certaine forme de constriction. Celle-ci est intriquée dans notre monde-comme-allant-de-soi, au travers de formules toutes faites et de préjugées. Bourdieu s'inspire notamment de Merleau-Ponty dans la mise en forme de sa théorie, l'incluant fortement dans une démarche phénoménologique au travers de la perception (paragraphe 39). Cependant, Bourdieu pêche dans la rigidité de sa notion : la socialisation de l'habitus devait être beaucoup plus fluides que le carcan rigide de celle impliquée par la notion de tradition. En voulant monter en généralité, il reprend les termes de cette dernière et se rapproche des anciennes théories clamant s'en éloigner et quittant par la même occasion sa démarche phénoménologique (paragraphe 42). Sa théorie apporte cependant un lien intéressant avec la perception dans notre monde quotidien : « l'action (...) [se] guid(e) sur une logique pratique immanente, ayant intégré, au fil du temps, un sens commun capable de jauger les possibles, compte tenu d'un environnement spécifique ; sens commun opérant par le corps et sa mémoire éduquée, au diapason avec les institutions. » (Paragraphe 74).

On voit donc que l'étude de la perception nous permet de mettre en lien le rapport de l'individu à son environnement. L'apport de la phénoménologie, qui a donné ses lettres de noblesse à la perception et a fortement participé à en définir les contours, développé les principes et favoriser ses méthodes d'étude, nous est nécessaire tant dans sa méthode que dans son épistémologie. Cependant, étant en anthropologie et étudiant les individus non pas dans un labo mais chez eux, une méthode telle que celle de Petitmengin, où l'on forme les sujets à percevoir leur perception n'est pas possible. Schütz, accompagné par Crawford, nous offre les clés afin de pouvoir étudier les phénomènes dans la vie courante. On ne pourra jamais avoir un degré de détails pareil à la psychologie phénoménologique dans un cadre qui serait autre. L'anthropologie peut tout de même s'inspirer de ces méthodes en portant une attention particulière aux discours, accompagné par une observation et une présence quotidienne avec les sujets, on peut mettre à jour des éléments de compréhension de leur rapport au monde. Il faut avoir un intérêt pour l'ensemble de ce qui est dit ou non, en particulier les détails, les manques, les répétitions, tout ce qui pourrait montrer une absence du moment, et donc trahir d'une conscience des phénomènes. Cette conscience émerge alors par l'intervention du chercheur, qui vient bousculer le monde-comme-allant-de-soi afin d'en faire ressortir les régularités. Ce n'est pas l'étude des personnes va nous permettre d'étudier leur environnement mais c'est la relation entre ces personnes et leur environnement qui va nous renseigner sur leur perception du monde.

## **Partie 3 – La tour Panoramique : la pertinence de l’ensemble au prisme des pratiques**

Après avoir éclairé le contexte de notre terrain, nous allons maintenant nous recentrer plus précisément sur la Tour Panoramique. J’emploie ici le terme de Tour panoramique car il nous permet de délimiter grossièrement notre sujet. Comme on a été amené à le voir, on ne peut définir la Tour seulement par son bâti. Cependant, en gardant à l’esprit le fait que le savoir n’est que subordonné à ceux qui le pratiquent, l’histoire globale de la tour nous permet d’ouvrir notre analyse. Il s’agit d’étudier la construction de la Tour à la Duchère et son contexte d’apparition, pourquoi elle a été construite, par qui, ainsi que les méthodes de construction employées nous permettront d’en apprendre plus sur l’historicité de la tour, et sur son évolution. De plus, nous savons que la tour a été pensée comme le symbole du quartier : c’est un élément assez récurrent des discours des instances dirigeantes et des habitant.es du quartier. Cela est d’autant plus marquant depuis la patrimonialisation de la Tour et de sa rénovation. Il nous faudra alors questionner cette notion de symbole mais aussi décrire dans quel discours cela s’inscrit, à quelles fins, ce que cela indique sur la situation dans le quartier et sur les attentes des différents agents.

Nous verrons ensuite la question de l’acte d’achat, central afin d’éditer une vision globale de la population de la Tour Panoramique. Elle sera cependant succincte ici car j’explique plus mon propos dans le rapport de stage. Du fait que ma recherche prend directement racine dans le projet *High-Rise Living*, mon rapport de stage sera donc joint en annexe comme partie intégrante de ce mémoire. Enfin, j’en ferai un cours résumé où je présenterai plus en avant la question de la méthodologie que j’ai adoptée sur le terrain.

### ***A - La tour Panoramique, éléments techniques et rappels historiques***

La Tour Panoramique est le nom donné à une tour du quartier de la Duchère ([Annexe 4](#)). C’est une tour de 26 étages construite entre 1969 et 1972, date de son inauguration. Lors des premiers projets du quartier, le plateau est pensé comme son cœur administratif, comme

l'indique sa dénomination de « quartier central »<sup>124</sup>. La tour n'est pas pensée dans ce projet ; Cottin imagine à la place un immeuble administratif ayant une forme qui serait davantage parallélépipédique rectangulaire<sup>125</sup>. Mais, à la fin du programme de la Duchère commandé par la ville, les fonds manquent. L'immeuble est donc gommé des plans. C'est un promoteur immobilier, M. Walch qui, conquis par le quartier, décide d'investir. Il veut alors en faire un symbole fort du quartier<sup>126</sup> en fabriquant un immeuble alliant copropriétés et bureaux. La Tour ne sera finalement pourvue que d'appartement. Les bureaux seront installés dans un bâtiment qui va venir la cerclé sous la forme d'un « U ». Ils ont pendant un temps accueilli les bureaux de la CAF avant que ceux-ci ne déménagent. Ils sont aujourd'hui désaffectés en attendant d'être réhabilités.

L'étude des croquis préliminaires de la Tour nous apprend que sa conception a grandement évolué (Annexe 5). Cottin a cependant eu le dernier mot sur la forme de la Tour, préférant cette architecture moderniste : on peut ainsi dire que la Tour est grande partie son œuvre. Pour Cottin, la tour devait favoriser l'ensoleillement. Elle a donc été pensée à cet effet : il s'agit « de concilier les avantages du cercle et de ceux du carré en adoptant un plan étoilé à 20 sommets résultant de la superposition décalée de 5 carrée. Ainsi, à part le secteur nord neutralisé par un escalier de service, toutes les pointes bénéficient, au moins obliquement, de la vue et du soleil »<sup>127</sup>. Selon M. Paulin, architecte sur le projet de la Duchère, la disposition des appartements aurait pu être différente ; comme on peut le voir sur l'image de gauche, les appartements auraient pu être décalés sur chaque étage donnant une impression hélicoïdale. Mais Cottin préférant la fonctionnalité, il décide de construire le même plan sur tous les étages. La Tour s'étale donc sur 26 étage et deux niveaux de parking (annexe 6)

La construction se passe en plusieurs étapes. Tout d'abord, les fondations sont coulées, permettant de poser la base de la Tour (annexe 7). Ensuite, le noyau central est construit. Il est constitué d'une seule coulée de béton afin d'avoir une étanchéité importante au niveau des différents étages. Le noyau central a été pensé comme une seule pièce : avec une méthode d'échafaudage, on va couler du béton dans un moule afin de faire apparaitre les murs

---

<sup>124</sup> *La Duchère, 1948-2014*, Société Académique d'Architecture de Lyon, Sous la dir. de Touret, Jean-Marie, Lyon, Bulletin n°17-18, Octobre 2009, p. 32

<sup>125</sup> Propos recueillis auprès de M. Paulin, archiviste à la Société Académique d'Architecture de Lyon, ou SAAL, et ancien architecte sur le projet de la Duchère dans l'équipe de François Régis Cottin, et accessoirement grand admirateur de son travail.

<sup>126</sup> *La Duchère, 1948-2014*, loc. cit. p. 44

<sup>127</sup> *François-Régis Cottin. Architecte*, Société Académique d'Architecture de Lyon, Sous la dir. de Touret, Jean-Marie, Lyon, Bulletin n°21, Octobre 2013, p. 30

constituant le noyau. Ceux-ci sont parsemés de trous afin de positionner les portes et les différentes voies qui contiendront les tuyaux et autres câbles. La partie inférieure sèche durant le processus et ce qui se solidifie sert alors à hisser la structure et ainsi de suite. La coulée de béton est donc uniforme sur toute la hauteur et il n'y a pas de séparations qui fragiliseraient la structure ([annexe 8](#)).

Une fois le noyau central fini, on passe alors aux étages. Avec le plan de Cottin, la construction est grandement facilitée par rapport au plan tournant : la même structure d'étages sur toute la Tour permet d'avoir un type d'échafaudage unique, que l'on va hisser comme pour le noyau central. Cet échafaudage consiste en une structure en bois de trois étages ([annexe 9](#)). C'est ainsi que l'on obtint le gratte-ciel, tel que l'on peut le voir dans sa forme actuelle.

Dès sa construction, la Tour est le point d'orgue de la carrière de l'architecte. Elle incarne alors toute la pensée créatrice de Cottin<sup>128</sup>. C'est ainsi qu'en 2003, la tour est consacrée comme *Patrimoine du XXème siècle*, avec trois autres œuvres de la Duchère, toutes construites par Cottin : le château d'eau, l'église Notre-Dame-du-monde-entier et le Ciné Duchère, ancienne église<sup>129</sup>. Cette patrimonialisation est au centre du projet urbain de la Duchère et renseigne grandement sur les politiques à l'œuvre dans le quartier.

## ***B - La tour, symbole du quartier, mais pour qui ? Une tour patrimonialisée comme enjeu politique dans un quartier en plein changement.***

On l'a vu, le projet de réaménagement commence en 1992<sup>130</sup>. Le but est alors de démolir les anciens bâtiments afin de reconstruire « à échelle dite plus *humaine* »<sup>131</sup>. Les

---

<sup>128</sup> François-Régis Cottin. *Architecte*, Société Académique d'Architecture de Lyon, Sous la dir. de Touret, Jean-Marie, Lyon, Bulletin n°21, Octobre 2013, p. 30

<sup>129</sup> Veschambre, Vincent, *Quel patrimoine du XXème siècle pour Lyon*, Conférence, Compte-rendu de Stéphanie de Carrarapar, Lyon, 21 mars, Cafés Géo

<sup>130</sup> *Diversification de l'Habitat et Mixité sociale dans les quartiers en rénovation urbaine. Le projet de la Duchère à Lyon*, ACT consultant, Cerfise, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris 12, Rapport n°2, Octobre 2009, p2

<sup>131</sup> *La Duchère, 1948-2014*, loc. cit. p. 69

barres sont vouées à la destruction et à être remplacées par des « maisons »<sup>132</sup>. La tour Panoramique elle aussi est pendant un temps voué à disparaître, comme me l'a indiqué Patrice G., président de la copropriété de la Tour. Les locaux sont vétustes, les ascenseurs en mauvais état et les façades extérieures vieilles : « quarante ans plus tard, le béton a vieilli, l'accès à la Tour Panoramique par faute de finition et d'entretien est devenu sordide »<sup>133</sup>. En 2003, une réunion a lieu entre les acteurs du quartier de la Duchère, de la ville de Lyon et de l'État, et les bailleurs de la Tour, comme la fondation Bullukian ou la fondation de France, car environ 40% des appartements leur appartiennent alors<sup>134</sup>. La Tour Panoramique, telle qu'elle est devenue, ne s'inclue pas dans le projet du nouveau quartier. Mais son architecture ainsi que le fait qu'elle soit présentée comme le symbole du quartier, visible de loin et pittoresque dans le paysage, lui apporte des qualités indéniablement utilisables pour le nouveau projet urbain. Cela lui donne une opportunité de survie. Le marché est alors simple : si la Tour est remise à neuf, elle pourra rester. Les réparations cependant s'élèvent à plusieurs millions d'euros, soit beaucoup trop pour la copropriété. Les acteurs de la municipalité et de l'Etat proposent alors de la faire patrimonialiser. Cela ne sera pas trop difficile : ayant été construite par Cottin, architecte très prolifique de Lyon, elle représente un archétype de la période moderne en architecture<sup>135</sup>. La patrimonialisation des anciennes cités d'habitation, principalement HLM, en passe de disparaître dans les nouvelles politiques urbaines, sont aussi très actuelles<sup>136</sup>. Cette patrimonialisation permettra que l'Etat et la collectivité payent les réparations à hauteur de 80%. Le reste du coût sera réglé par la copropriété. Le fait qu'il y ait beaucoup de travaux amènent encore des réductions. La somme restante, toujours importante pour un ménage, autour de 10 000€, est néanmoins bien moindre par rapport à la somme initiale. Celle-ci comprend alors le ravalement des façades, réfection des parties communes, des ascenseurs, mise aux normes de sécurité, refonte du règlement de copropriété, ainsi que fermeture des balcons. Comme on peut les voir sur les images de la Tour (annexe 10), les façades ont deux types d'ouverture : des fenêtres rectangulaires et des ouvertures hexagonales. Avant les travaux, il y avait des balcons sur toute la hauteur de la

---

<sup>132</sup> Ce terme réfère alors à la dimension plus réduite par rapport aux anciennes barres (voir *Diversification de l'Habitat et Mixité sociale dans les quartiers en rénovation urbaine. Le projet de la Duchère à Lyon*, loc. cit., p. 3

<sup>133</sup> *La Duchère, 1948-2014*, loc. cit. p. 47

<sup>134</sup> Chiffres donnés par le Président de la Copropriété

<sup>135</sup> *François-Régis Cottin. Architecte*, loc. cit.

<sup>136</sup> Kaddour, Rachid « Prise en compte de la pluralité des mémoires d'habitants dans la « patrimonialisation » des grands ensembles », *EchoGéo* [Online], 33 | 2015, Online since 30 September 2015

Tour. Durant la réfection, ceux-ci devaient être initialement tous fermés. Un avocat qui résidait dans la Tour ne le souhaitait pas. Il a donc exhumé dans le règlement de propriété le fait qu'il avait le droit de ne pas faire fermer son balcon car rien ne l'y obligeait. D'autres propriétaires l'on suivit une fois qu'il avait mis à jour cet alinéa. La plupart des balcons ont cependant été fermés, et le coût actuel des travaux pour faire fermer ceux qui ne l'étaient pas est si important que cela freine grandement les habitants de la Tour qui voudraient le faire aujourd'hui.

Toujours est-il que l'on voit que la patrimonialisation est avant tout un moyen et non une fin. Ce processus de patrimonialisation est intéressant à mettre en dialogue avec les habitants de la Duchère et de la Tour Panoramique ; autrement dit, comment ceux-ci perçoivent cette patrimonialisation et quel impact cela a sur leur vie quotidienne. Lorsque j'allais à la rencontre des habitants des autres sous-quartiers de la Duchère, principalement aux centres sociaux de la Sauvegarde et du Plateau, je me présentais comme un étudiant en anthropologie, sans chercher à dissimuler mon statut. J'en venais alors inévitablement à énoncer la raison de ma venue dans le quartier. En parlant alors de la Tour, j'avais comme réponse que la Tour était le symbole du quartier, qu'elle se voyait de loin et marquait le paysage. Cependant, elle n'était mentionnée que lorsque j'en parlais. Sinon, la Tour est presque absente de la vie quotidienne des habitants ; elle est là dans le paysage, sans pour autant être remarquable. C'est parce qu'ils vont me catégoriser comme m'intéressant à la Tour qu'elle apparaît alors dans les discours : autrement elle n'est pas mise en avant. Si elle est le symbole du quartier, c'est d'abord car elle a été mise en avant par les politiques de reconstruction. Au quotidien, cela n'a pas d'incidence.

Pour les habitants de la Tour, cette question de la patrimonialisation amène un spectre de réponses différentes. D'une part, tous ne savent pas que la Tour est patrimonialisée. Ceux qui le savent sont soit des acheteurs récent, comme Tristan A. ou bien Emmanuel S., ou bien ceux qui étaient présents avant la réfection, comme Patrice G. ou Anne-Marie B. .Mais pour la plupart des habitants, la patrimonialisation revêt une réalité qui ne s'impose pas d'elle-même. Il y a déjà la question de la patrimonialisation en soi. Comme l'indique Elisabeth Bonnet-Pineau, citant le dictionnaire de de la géographie et de l'espace des sociétés de Jacques Lévy et Michel Lussault, la patrimonialisation est « *ce qui est censé mériter d'être transmis du passé, pour trouver une valeur dans le présent (...)* Le patrimoine est un ensemble

d'attributs, de représentations, de pratiques fixées sur un objet non contemporain (chose, œuvre, idée, témoignage, bâtiment, site, paysage, pratique) dont est décrétée collectivement l'importance présente.»<sup>137</sup>. Mais ce mérite ne saute pas directement aux yeux des habitants. Nadège trouve que « déjà c'est moche », rejointe sur cette idée par la majorité des habitants. Mais le fait que la Tour ait été patrimonialisée induit alors un discours justificatif *a posteriori*. C'est toujours moche, mais c'est remarquable dans le paysage, c'est un morceau d'histoire, etc. : l'utilisation de cette caractéristique va venir contrebalancer l'avis premier en trouvant d'autres qualités à la Tour, que l'on ne mettrait pas forcément en avant sinon.

La patrimonialisation a aussi eu un impact au niveau du quotidien. Comme l'indique Nadège, on ne peut pas effectuer les travaux que l'on veut. Il y a eu plusieurs problèmes sur la tuyauterie qui ont difficilement pu être réglés car pour le faire, il faut l'aval de toute la copropriété. On pourrait rétorquer que c'est avant tout les normes afférentes aux Immeubles de Grande Hauteur qui sont contraignantes, mais l'on voit que la patrimonialisation joue aussi : comme l'indique Nadège, « on se sent moins maître des lieux » ; tout en nuancant : « c'est sûr qu'il y a un cahier des charges ». On ne peut pas non plus effectuer n'importe quels travaux extérieurs. Comme me l'a dit Tristan D., pour refaire les fenêtres il faut respecter un cahier des charges très strictes, le même qui a été utilisé lors des importants travaux de 2009 : il y a des normes à respecter concernant la formes de fenêtres, les dimensions, le double vitrage, les matériaux, etc. ce qui fait rapidement monter les prix, empêchant beaucoup qui le souhaiteraient de réaliser des travaux.

On voit donc que la patrimonialisation amène des contraintes, qui le sont d'autant plus que l'on n'arrive pas trouver de justification incontournable permettant de faciliter leur acceptation. Elle est pourtant un facteur que l'on ne peut ignorer, ce qui va amener tout un discours justificateur plus important que sur d'autre monument dont le rayonnement fait l'unanimité aujourd'hui, comme la Tour Eiffel par exemple. Cette patrimonialisation apporte cependant une certaine forme de plus-value. Cela va par exemple être l'un des arguments de vente des nouveaux achats dans la Tour.

---

<sup>137</sup> Patrimoine et patrimonialisation, de l'objet à la relation, Conférence les Cafés Géo, Paris, novembre, 2015, Compte-rendu de Daniel Oster,

## ***C – Des habitants d’horizons multiples : l’importance du discours dans la construction de l’identité, de l’acte d’achat à aujourd’hui***

Parler des achats conduit à étudier deux aspects. D’une part, à qui est destinée la Tour, qui sera le public visé par les politiques d’achat ; de l’autre, qui achète effectivement dans la Tour. Vu que nous nous intéressons aux habitants, les politiques de la mise en avant de la Tour pour les futurs acheteurs ne nous concernent que peu. D’autre part, l’évolution de cette mise en avant par ceux qui ont déjà acheté est un point que l’on ne peut omettre. Étudier les trajectoires d’achats des habitants éclaire l’évolution de la population de la Tour, ce que l’on peut mettre en lien avec les changements à l’échelle du quartier.

L’acte d’achat doit être compris non pas comme le seul paiement de l’appartement une fois choisis mais l’ensemble du processus de ce choix : il faut y placer la recherche de différents appartements, les visites, les déconvenues, les différentes émotions qui ont ponctué la recherche. Cela nous donne alors une période qui peut être très importante. Pour pallier, à ce problème de transmission, nous nous intéresserons seulement aux retours dans les entretiens. J’ai demandé comment les habitants de la Tour en étaient venus à acheter. On ne peut étudier le ressenti immédiat durant l’acte d’achat car cet acte est antérieur à la situation dans lequel on le présente. Mais le discours sur l’acte d’achat nous permet d’analyser deux aspects différents mais complémentaires : d’une part, le processus d’achat restitué a va permettre d’essayer de reconstruire la recherche de l’appartement, l’arrêt du choix sur la Tour Panoramique, ce qui déplu ou au contraire été appréciable dans leur appartement. Au terme de cela, on pourra produire une typologie de la population de la Tour. Un deuxième aspect est présent en filigrane dans le premier. Il s’agit de comment les sentiments actuels des habitants ont un impact sur la réminiscence : la façon dont l’habitant se sent actuellement dans son appartement a une influence sur la façon dont il va organiser son discours, les éléments qu’il va mettre en avant, son ressenti, etc. On ne peut donc séparer la réminiscence de l’acte d’achat d’avec la situation actuelle de la personne. Cette présentification de l’expérience de l’achat servira aussi à la projection qu’il fait de lui-même dans le futur.

Lors de sa construction, la Tour tel que pensée par Cottin et commandée par Walch, le promoteur qui avait décidé d’y investir, devait être une tour de copropriété contrairement

aux autres logements en location sur le quartier. Cela permettait alors de diversifier le type d'habitation sur le quartier. Ce sont cependant avant tout des bailleurs, sociaux ou non, qui vont prendre possession des appartements de la Tour, à hauteur de 60%<sup>138</sup>. Avec la patrimonialisation, la ville accepte de payer les rénovations de la Tour à une seule condition : que les bailleurs vendent leur appartement une fois que les locataires décident de partir : cela est en grande partie le cas du fait de l'augmentation du prix de la vie à la Duchère, et des changements sociaux immobiliers dans le quartier. La Duchère change de visage et de population, et la Tour va suivre. On se retrouve donc aujourd'hui avec un taux encadré de copropriétaires dans la Tour, celui-ci ne peut descendre en dessous de 80%, sous peine de réprimande de la part de la ville<sup>139</sup>. Contrairement à l'idée premièrement énoncée, la Tour est devenue majoritairement une tour de propriétaires récemment, chose qu'elle n'était pas avant.

Je n'ai pu interroger tout.es les habitant.es de la Tour mais les entretiens passés me permettent de fabriquer ici une esquisse de carte d'identité de la population dans la Tour panoramique. Une différenciation est déjà à effectuer entre les anciens habitants et les nouveaux arrivants : ce n'est pas aussi marqué que cela, mais on gardera cette dichotomie pour l'exercice. Le prix des appartements est très variable selon les années. M. S. a acheté l'appartement en 1966 car il connaissait le président du Crédit Agricole, qui vendait l'appartement, et lui a accordé un crédit facilement. La somme n'excédait pas les 200 000 francs, soit 259 560,80€. Etant pompier, donc fonctionnaire, il avait un logement de fonction qu'il occupait avec sa femme dans la caserne où il opérait. Il a loué son appartement jusqu'à 1988, date à laquelle il a pris sa retraite, et s'est installé dans la Tour. Martine G. a acheté le sien en août 1998 pour 260 000 francs, ce qui équivaut à 51 304,75€ aujourd'hui<sup>140</sup>. Le prix des appartements à l'heure actuelle est compris entre 165 000€ et 245 000€<sup>141</sup>. Cela s'explique par le fait que la Duchère, par sa réputation, a beaucoup fait fuir les acheteurs potentiels et fait descendre les prix dans les années 80-90. La restructuration du quartier,

---

<sup>138</sup> Propos recueilli auprès du président de la copropriété.

<sup>139</sup> Je n'ai pu cependant pas apprendre la forme de ces réprimandes.

<sup>140</sup> En tenant compte de la fluctuation de la monnaie (voir <https://www.insee.fr/fr/information/2417794>)

<sup>141</sup> Voir les annonces immobilières, <https://www.immojojo.com/annonce/idu5pa>, consulté le 15/06/2018 ;

<https://www.immojojo.com/annonce/icqo8y>, consulté le 15/06/2018 ; ainsi que

<https://www.seloger.com/annonces/achat/appartement/lyon-9eme-69/la-duchere/126485647.htm>, consulté le 15/06/2018. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la dernière annonce est proposée par Vavro immobilier, qui appartient à l'un des habitants de la Tour

détruisant les anciens HLM et construisant à la place des copropriétés, a été accompagné d'une élévation du coût du terrain.

Mais les chiffres bruts ne sont pas très intéressants pour comprendre pourquoi les habitants ont choisis d'habiter dans la Tour. En effet, lorsqu'ils sont questionnés sur ce qui les a poussés à vouloir acheter, ils répondent en majorité que c'était l'opportunité. Cela inclut qu'ils avaient des économies, comme Martine G. qui nous raconte « on avait 2/3 sous de côté et les appartements ne se vendaient pas cher : 260 000 francs pour les appartements sur le quartier c'est pas trop ». Cette question de l'opportunité est très importante car elle permet de comprendre comment s'effectue le choix. Bien que l'habitant ait fait des recherches et visité plusieurs appartements, son choix est considéré comme une occasion. C'est dans la contingence des événements que l'appartement est trouvé. Il y a donc une considération de la chance comme facteur principal dans le fait de trouver cet appartement. Il n'y a pas tant l'idée ici que cette population est favorisée par rapport à d'autres habitants du quartier, mais qu'elle a eu plus de chance de tomber sur une bonne affaire. Farah K. indique : « On [avec son mari] avait visité plusieurs appartements dont un dans la barre d'à côté, les Erables. Mais rien ne nous plaisait. L'agent [immobilier] qui nous avait fait visiter l'appartement aux Érables a rappelé pour nous dire qu'il avait encore un autre appartement. Il nous a dit que c'était dans le quartier. Moi j'ai pas voulu au début. Mais il a insisté en disant que c'était différent et tout. On y est allé et on pas regretté (...) ». Le fait que le nouvel.e habitant.e ait des craintes préalables est aussi une caractéristique commune dans la Tour. Celle-ci est alors souvent supplantée par les vertus perceptive et ressenti qui vont être liées à l'appartement. Même si l'appartement est dans un état nécessitant des travaux, et que l'on a pas forcément considéré ou bien envie de faire des travaux, cela n'est pas un problème, car les qualités que l'on va percevoir sont permanentes, alors que cet état n'est que temporaire. Le silence, la luminosité, le fait que le quartier est moins pire qu'on l'imaginait. Il y a donc une situation particulière qui aboutit à l'achat, et qui n'est pas juste l'ensemble des caractéristiques du processus que le discours construit à posteriori.

Ce n'est donc qu'en racontant rétrospectivement le processus d'achat, qu'on le fait advenir comme un ensemble. Le discours, situé dans l'instantanéité, est contingent de notre situation actuelle. On peut se demander si cet acte d'achat n'est pas directement tributaire de notre ressenti actuel, qui va aussi induire nos projections futures. Nadège M. est l'une des

habitantes les plus critiques des problèmes qu'elle rencontre dans la Tour. Elle l'une des seules à m'avoir énoncé un grand nombre d'inconvénients, comme la ventilation qui tombe en panne ou le fait que le gardien soit trop intrusif dans sa vie privée<sup>142</sup>. Elle critique l'omniprésence de la surveillance du président de la copropriété au travers des caméras. L'une de ses routines consiste à aller faire ses courses des jours définis dans la semaine, comme le jeudi. Elle m'a donc raconté « Je descends et j'ai eu la réflexion : 'ah aujourd'hui c'est jeudi c'est le jour des courses' (...) là on se sent épié et j'ai pas besoin de ça ». La possession de la vue est à double tranchant : l'anonymité de la personne est vu positivement mais lorsque l'intimité est forcée, cela est perçu négativement. Au travers du système de caméras, la surveillance qui devait protéger les habitant.es devient un moyen d'épier leur fait et geste. D'autres ont répondu à cette question en disant qu'il n'y a pas de problème<sup>143</sup>. Elle m'indique aussi qu'il n'y a que son mari qui apprécie le logement dans la Tour. S'ils y résident, c'est parce que la surface de l'appartement est importante, que les aménités, comme l'école pour ses enfants ou le travail de son mari, sont faciles d'accès. Mais plus les enfants grandissent et plus l'envie de prendre une maison se fait sentir, d'autant plus qu'ils ne seront plus scolarisés à la Duchère mais dans la commune adjacente de Champagne-au-Mont-d'Or une fois le collège atteint. L'acte d'achat est relativisé au prisme du regard sur la situation actuelle et de ce qui est prévu pour la suite.

Cette situation actuelle passe alors beaucoup par ce qui dérange et pourrait être changé. Si l'on reste sur l'exemple de la scolarité, on remarque que beaucoup d'habitants ayant des enfants en école élémentaire à la Duchère vont progressivement les envoyer dans des établissements périphériques du quartier lorsque ceux-ci auront atteint la fin de la primaire ou le début du collège: les parents le feront même s'ils ont été scolarisé à la Duchère, comme Stéphane B., le fils de Claude. Il a passé l'intégralité de sa jeunesse dans le quartier, pour le quitter à l'université. Il est revenu depuis peu après son divorce. Il s'est installé dans la Tour, comme sa mère, car il y a déjà vécu et apprécie le quartier, et principalement le plateau. Son fils, qui est en garde alternée, va au collège à Champagne-au-

---

<sup>142</sup> Nous parlerons plus tard de l'exemple des courses du jeudi de Nadège

<sup>143</sup> Ce qui ne signifie pas forcément qu'il n'y a en effet pas de problème mais avant tout qu'il n'y a pas nécessité à l'exprimer.

Mont-d'Or. Cette situation est aussi partagée par la fille de Patrice G, ou bien la nièce de Nicole C.

On voit donc se dessiner une différence entre les habitants de la Tour et le quartier. C'est au travers ce genre de processus que va s'incarner cette différenciation : cela passe par vouloir la meilleure éducation pour leurs enfants, ou bien l'idée que c'est par la chance que l'on a trouvé son appartement. Ces visions du quartier vont être partagées par beaucoup. L'exemple des enfants est une illustration parfaite de ce processus : sans forcément nier les difficultés des populations du quartier, concernant les difficultés que rencontre d'autres populations plus fragilisées qu'eux, ils ne peuvent risquer l'avenir de leurs enfants et les placent dans ce qui va être considéré comme une meilleure institution. Le processus de vouloir le meilleur pour ces enfants est ce qui va par là même être discriminant, sans pour autant être perçu comme tel. Cette discrimination s'incarne dans le quotidien, comme l'explique Fabrice Dhume, car « la notion [de discrimination systémique] ne qualifie pas tant un résultat que le processus de production de la discrimination »<sup>144</sup>. Citant Patrick Simon et Joan Stavro-Debaugé, il ajoute que Les discriminations sont « "systémiques", c'est-à-dire qu'elles résultent du fonctionnement d'un système dont les règles et les conventions sont en apparence neutres, mais dont les modalités de fonctionnement aboutissent à défavoriser de manière significative des personnes en raison de leur appartenance, réelle ou supposée, à des groupes stigmatisés »<sup>145</sup>. On voit que cette discrimination est avant tout pour les habitants quelque chose de logique et que ce n'est pas de la discrimination, ou en tout cas qu'ils ont raison de le faire.

Nous voyons que l'habitant de la Tour est plutôt une personne aisée, bien qu'on puisse trouver des appartements qui ont été achetés pour beaucoup moins cher qu'à la construction de la Tour. Cela s'est fait parallèlement au processus de catégorisation du quartier en « zone sensible », y amenant la baisse du prix de l'immobilier. Mais cette catégorisation de l'habitant de la tour ne nous permet pas de rendre compte de leur perception quotidienne. Nous devons donc nous intéresser à leur pratique de celle-ci. Nous devons avant cela mettre à plat la façon dont le terrain va être abordé

---

<sup>144</sup> Dhume, Fabrice, « Du racisme institutionnel à la discrimination systémique ? reformuler l'approche critique », Migrations Société, Vol 28, n°163, 2016, p 63

<sup>145</sup> Ibid, p61

## ***D – Méthodologie de l'étude de la Tour et explication du stage***

J'ai déjà abordé le fait que cette recherche était réalisée dans le cadre de mon stage, sans pour autant expliciter comment celui-ci prenait place. Je vais tout d'abord rapidement présenter le cadre du stage avant de passer à la question méthodologique, qui découle du déroulé du stage.

Cette année, j'ai eu l'immense honneur d'être accepté comme stagiaire dans une équipe de recherche financée affiliée à l'Unité Mixte de Recherche (UMR), organisme de recherche en lien avec le CNRS, dénommé Environnement, Ville, Société (EVS). Cette UMR est un rassemblement de neuf laboratoires sur la région de Lyon et Saint-Etienne<sup>146</sup> mais on ne va retenir que celui concernant directement notre propos, qui est dénommé EVS- IRG, pour Institut de Recherche Géographique relié à l'université Lumière Lyon 2. Cette UMR se concentre principalement sur l'étude « des modalités par lesquelles les sociétés contemporaines et passées aménagent et ménagent leurs environnements, modalités observées sous l'angle du changement, de l'action, de la transformation, de l'évolution, du devenir. Ces aménagements et ménagements des environnements, qui concourent à la transformation du monde, produisent des « réactions » du monde, sont observables comme dynamiques de « changement », comme ce qui participe du « changement global » et, sans doute, de « l'évolution ».<sup>147</sup> On comprend alors aisément pourquoi le projet High-Rise Living and Inclusive city lui est affilié vu qu'il porte sur les pratiques et enjeux liés à la verticalisation de l'habitat dans les métropoles contemporaines. Le projet, en lien avec l'université de Sao Paulo, essaie de construire un cadre théorique à l'étude des spécificités de la vie en hauteur et de faire un état des lieux de ces pratiques à l'heure actuelle. Le stage prenait particulièrement place à la Duchère, dans la Tour Panoramique. Ce choix a été effectué du fait que Bianca Botéa, qui fait partie de l'équipe du projet avait déjà travaillé sur ce terrain, mais pas sur la Tour Panoramique. Cela lui avait néanmoins permis de voir que celle-ci avait une histoire particulière dans ce quartier qui avait subi de très fortes transformations ces vingt dernières années. Deux axes m'étaient offerts afin d'étudier la Tour : Les modes d'engagement et de participation des individus à la vie urbaine ou bien, l'analyse des pratiques de vie dans

---

<sup>146</sup> <http://umr5600.cnrs.fr/fr/le-laboratoire/>

<sup>147</sup> Citation tirée du site internet de l'UMR (<http://umr5600.cnrs.fr/fr/accueil/>)

le contexte de l'habitat « en hauteur » en lien avec les environnements socio-techniques de cet habitat et du quartier<sup>148</sup>. Ayant plus d'affinité avec le deuxième point, mon sujet de mémoire de Master 1 portant sur la question de l'habiter au supermarché aux prismes des pratiques et de la perception<sup>149</sup>, j'ai été choisi pour mes connaissances dans ce type d'approche. Ce stage avait lieu sur une période de cinq mois, de février à juin, selon des modalités de présence et d'accès au terrain que j'avais le loisir de moduler à convenance. La flexibilité de ces horaires m'a permis d'aborder le terrain d'une façon qu'un stage plus rigide aurait empêché : je pouvais par exemple venir le samedi ou bien le vendredi tard le soir, au gré des dispositions des habitants.

Sur le terrain, j'ai adopté une méthode liant participation et présence. Suivant l'étude de Richard Baxter portant sur les habitations en tours à Londres, j'ai décidé de me focaliser sur la verticalité comme une pratique<sup>150</sup>. Mais au contraire de Baxter, j'ai voulu considérer la perception non comme accompagnant les pratiques mais plutôt comme bases de celles-ci. Mon entrée dans la Tour s'est faite principalement à l'aide de l'animateur socio-culturel de l'espace sénior : c'est un organisme lié au centre social du Plateau qui accueille les seniors de la Duchère, afin de les faire profiter d'activités diverses ou bien de les aider dans leurs démarches quotidiennes. Jean, l'animateur, m'a alors mis en relation avec une habitante de la Tour, Chantal R., qui a rapidement accepté un entretien : celui-ci s'est fait avec deux voisines de palier qu'elle connaît particulièrement bien, Martine V. et Jacqueline S. . A partir de là, j'ai structuré ma recherche selon deux axes.

Premièrement, j'ai effectué des entretiens avec des habitants dans la Tour. Ces entretiens avaient trois objectifs : discuter dans le cadre défini de l'entretien semi-directif flottant. J'entends par là que j'avais une série de questions, mais que je n'essayais que rarement de recadrer les propos des habitants : je ne devais le faire que dans les cas où il ne trouvait rien à dire ou bien qu'un lien plus informel que celui de l'entretien se formait, mais je reviendrais sur ce dernier point. Le caractère flottant de l'entretien permettait à ce que la discussion suive principalement le déroulé de pensée de la personne interrogée, de l'écouter

---

<sup>148</sup> Issus de la fiche d'offre de stage : Habiter en hauteur : perceptions et pratiques urbaines dans la métropole lyonnaise

<sup>149</sup> Voir Chabardès, Alexandre, *Être au supermarché. Apports phénoménologiques dans l'approche urbaine*, mémoire de première année de Master d'anthropologie, sous la dir. de Bianca Botéa, université Lumière Lyon 2, 2017

<sup>150</sup> Baxter, R. (2017) The high-rise home: practices of verticality in London, *International Journal of Urban and Regional Research*, 41(2), p. 334-352.

et de noter le plus d'informations possibles afin d'essayer de mettre à jour sa logique. On a pu, comme avec Nicole C., parler de sujet n'ayant a priori pas à voir avec la Tour mais étant dans les faits les liens logiques qu'elle faisait avec ce dont je lui parlais. Le but est aussi de laisser un maximum d'espace à la personne, lui laissant diriger la conversation, pour qu'elle se sente suffisamment en confiance. Cette méthode d'entretien est très pratique pour les personnes ayant beaucoup de choses à dire, les laissant aller là où leur conscience les portent. Ses limites se trouvent dans le cas où la personne en face est plutôt fermée. L'entretien va ainsi varier entre 30 min et 3 heures.

Cette discussion pouvait alors tourner vers une forme plus informelle de dialogue me permettant d'établir un lien plus important avec l'habitant.e. C'est ainsi que j'ai pu me faire inviter à de multiples reprises chez Chantal R., l'accompagner dans ses parcours dans la Duchère, faire les courses et d'autres activités. Notre rencontre du vendredi à la gym, qui se finissait par le repas du midi fut une expérience maintes fois répétées. J'ai ainsi pu m'immiscer dans leur quotidien et les observer plus amplement qu'avec un simple entretien. Cependant, cette méthode possède un caractère hasardeux : sur 19 appartements<sup>151</sup> que j'ai pu visiter, je n'ai pu nouer de lien particulier avec seulement dix d'entre elleux. Je n'ai revu régulièrement que Chantal R. qui s'est beaucoup impliquée dans ma recherche, bien qu'il me soit arrivé de croiser et de discuter avec plusieurs personnes que j'avais déjà entretenues. J'entends « lien particulier » comme une définition assez floue, pouvant aller d'un second entretien à l'autorisation de ma présence dans les activités quotidiennes en passant par des premiers entretiens où le lien se fait.

Le dernier objectif de l'entretien était de me rediriger vers d'autres habitant.es de la Tour. Cette méthode m'a permis de profiter des réseaux déjà existant afin de progresser entre les appartements. Ce faisant, on évacue la question du statut d'étranger du chercheur : vu que je venais de la part d'autres habitant.es de la Tour, je n'étais donc pas totalement un élément à éviter. Cela permet de rapidement se faire intégrer, voir même tolérer, dans la Tour. J'ai ainsi été plus facilement identifiable et reconnaissable par les habitant.es comme étudiant travaillant sur la Tour. La rencontre et l'entretien avec Patrice G. a été nécessaire afin

---

<sup>151</sup> L'appartement étant à comprendre comme une métonymie des personnes qui y habite. Je précise cela car j'ai pu rencontrer plusieurs fois le même personne, voir un couple ensemble puis une seule personne des deux etc. L'utilisation de ce terme me permet de ne pas avoir préciser outre mesure selon les différentes configurations d'habitant.es possibles dans la Tour

d'accéder plus facilement au terrain : son poste de président du syndicat de copropriété et de gardien la journée m'a ouvert beaucoup de portes. J'ai pu rencontrer Nicole C., M. F. ou bien Tristan D. par son entremise. J'ai pu construire peu à peu un réseau d'entretiens et avoir accès à des personnes plus compliqué à approcher, comme M. F. ou Jean-Yves H. La limite de cette façon d'aborder le terrain réside dans le fait qu'on va en grande partie ne connaître que les personnes qui sont déjà inclut dans des cercles de connaissances préétablis. Ceux qui n'ont pas de lien avec d'autres habitants resteront très difficilement accessibles. De plus, en avançant dans des réseaux déjà établis, on va être influencé par leur façon d'appréhender la Tour ainsi que le reste de la Copropriété, ce qui va poser problème si l'on veut s'en distancer pour l'analyser.

Mon deuxième axe de recherche s'est basé sur ma présence dans la Tour afin d'observer in situ comment on pratiquait la Tour. Suivant les indications de Schütz, Ingold ou Petitmengin, je dois m'inclure dans l'étude comme sujet ressentant. C'est au travers de cette capacité commune de percevoir l'environnement, au même titre que les habitants que j'ai pu partager avec eux l'expérience de la Tour. Cela m'a alors permis de comprendre l'impact de la perception sur les pratiques de la hauteur. Mon observation s'est déroulée selon deux focales.

Je me suis concentré premièrement sur les lieux. Très souvent défini par le bâti, on peut diviser la Tour en trois ensembles : les appartements, les parties communes et l'extérieur de la Tour. L'aspect de l'appartement est particulier dans ces trois ensembles car c'est là que vont se faire beaucoup d'entretiens. C'est aussi le lieu qui cristallise le plus le rapport perceptif des habitants, principalement la vue. On peut donc le placer à part dans l'étude de la perception, ce qui va demander une observation particulièrement attentive. Les parties communes comprennent les couloirs des étages, l'ascenseur, les différentes parties du hall ainsi que les parkings en sous-sol. L'extérieur de la Tour comprend l'environnement proche de celle-ci, comme le bâtiment administratif cerclant la Tour ou le parc qui se trouve à côté. L'environnement est aussi plus élargi : le rapport des habitant.es à la tour est à étudier dans leur rapport quotidien au quartier, comme par exemple au travers de la patrimonialisation de la Tour dans le contexte de déconstruction.

Au-delà de ces trois ensembles, la deuxième focale porte sur les parcours. En effet, on ne peut se contenter d'une observation fixe des lieux et des espaces. Il ne faut pas voir des

lieux qui vont être parcourus mais au contraire noter comment les lieux adviennent au travers des pratiques. Il faut comprendre comment les logiques habitantes se forment dans le mouvement. Suivre les habitants dans leur déplacement ou bien se déplacer soit même est une condition de l'étude de la perception et des pratiques d'habiter. Cependant, cette méthode d'observation et d'appréhension de la perception est très difficile, d'autant plus qu'elle demande un focus attentionnel important. Il faut donc être concentré sur ce que l'on est en train de faire et sur comment on le fait. On reconnaîtra alors que cette observation est très parcellaire sur le moment et ne peut commencer à être analysée qu'avec une présence prolongée et une introspection importante.

## **Partie 4 - Vivre au quotidien dans la tour : un rapport perceptuel**

Maintenant que nous avons posé notre façon d'aborder le terrain, nous pouvons passer à l'étude de la perception de la Verticalité. Au cours de ces mois, j'ai pu rencontrer un grand nombre d'habitants dans la tour. J'ai ainsi pu mettre en forme une analyse de leurs expériences pour définir comment l'étude de la perception nous renseigne sur leur rapport à la verticalité. Mon rendu sera divisé en deux parties : la première sera centrée sur la vie quotidienne et la seconde sur la perception en tant que telle de la hauteur.

Dans la première partie, on s'intéressera à montrer que la perception de la tour se fait aux prismes des rencontres et des parcours. Celle-ci est intitulée « vivre au quotidien dans la tour : un rapport perceptuel ». Le titre a été choisi afin de montrer l'importance de la perception sur la manière dont les résidents habitent la tour, et comment cela va les amener à définir « la Tour Panoramique ». La nuance est importante afin de comprendre non pas comment la tour est perçue, mais comment les habitants vont faire émerger ce que l'on va appeler la Tour Panoramique au travers leurs pratiques.

On peut s'intéresser à trois aspects particuliers qui forment la dimension des rencontres dans la Tour : premièrement, les voisins, en tant que tels, ou l'idée plus ou moins clair qu'il y ait des gens autour de chez soi. On va étudier comment cet aspect apparaît au cours de la vie des habitants : sous quelles formes se rend-t-on compte que l'on a des voisins, ce qu'avoir des voisins veut dire, et comment cela impacte sur la manière d'habiter. On verra ainsi la place du voisin dans la vie quotidienne de la Tour Panoramique : je circonscris mon analyse à la Tour pour ne pas prendre en compte le reste du quartier dans la notion de voisinage.

Nous verrons ensuite la question des parties communes. Les parties communes sont de prime abord défini comme ce qui n'est pas considéré comme un appartement<sup>152</sup>. Cela

---

<sup>152</sup> Laquerre, Paul. « Loi concernant la copropriété des immeubles. » Les Cahiers de droit, volume 11, numéro 3, 1970, p. 547-554.

induit une séparation entre un espace privé et un espace public, voir semi-public, car étant normalement publique mais dont l'usage n'est pas autorisé à toute la population<sup>153</sup>. En observant mieux les pratiques habitantes, on se rend compte que l'on peut remettre en question ce cloisonnement : on voit une véritable porosité entre les deux espaces dans une relation dynamique et non figée, qui ne s'oppose plus alors mais se voit dans une relation fluide.

Pour la dernière sous-partie, nous nous intéresserons à un élément que l'on pourrait ranger dans les parties communes, mais qui mérite une attention particulière dans la Tour : l'ascenseur. Nous en avons déjà parlé, en marquant son importance dans le développement des hauts buildings, mais nous préciserons les caractéristiques de l'ascenseur dans la tour Panoramique, le rôle qu'il joue dans la perception de la hauteur et son rôle central dans les relations de voisinage.

## ***A – La hauteur, c'est avant tout vivre avec des gens***

Habiter en hauteur, c'est d'abord vivre avec des gens. Lorsque je passais des entretiens, après les questions destinées à présenter les personnes, quand je demandais des informations sur ce que cela faisait de vivre au quotidien dans la Tour, la première réaction était souvent de mentionner d'autres habitant.es. Cela caractérise soit les habitant.es de la Duchère en général, soit plus directement les voisins et principalement les voisin.es de palier. Henri E. et Paule M. confiaient qu'ils ne connaissaient pas beaucoup de gens dans la Tour, mais ont déjà vu plusieurs fois ceux de leur étage. Les voisins de l'étage où l'on réside, c'est ceux que l'on voit le plus souvent. On connaît cependant rarement leurs noms. On se rattache à d'autres éléments : l'âge, que l'on va supputer à partir de signes, comme des rides. La catégorisation par la race<sup>154</sup> supposée ou bien la religion de celui ou celle que l'on veut décrire

---

<sup>153</sup> <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/lappropriation-de-lespace/>, consulté le 29/07/2018

<sup>154</sup> Une précision s'impose ici sur ce que j'entends par le concept de race. Celui-ci vient d'études États-Uniennes. La race alors est une construction sociologique. Le concept de race alors n'est pas tant un état biologique que fait d'être soumis

est aussi une caractéristique importante : les femmes portant le voile dans l'immeuble en sont un exemple<sup>155</sup>, comme les personnes définies comme asiatiques. Les enfants et les animaux sont des éléments notables. Chantal R., me parlant d'un jeune homme habitant au 2<sup>ème</sup>, me précisait souvent « (qu') il a un chien. Qu'est-ce qu'il est beau ce chien ! ». Mais souvent, on ne connaît que peu de ses voisins, entraînant des réactions se cristallisant autour de deux pôles : certaines, comme Chantal R., vivent très mal de ne pas les connaître, et déplore ce manque de sociabilité. Pour d'autres comme M. F.<sup>156</sup>, on recherche ce cadre, cet anonymat : comme il le dit lui-même, c'est mieux si c'est « chacun chez soi », et qu'il n'y a « pas de contact si on veut pas de contact » ; c'est alors « très poli (...) Comme ça il y a pas de problème ». Pour Jean-Yves H., s'il n'y a pas de problèmes entre voisins, cela est dû au fait qu'il faut entretenir des barrières, car sinon cela peut rapidement devenir conflictuelle. Cette situation lui convient très bien. Cependant, il faut alors ajouter que ceux qui n'ont que peu de lien avec le voisinage et qui sont satisfaits de la situation ont souvent des cercles de connaissances en dehors du quartier. M. F. et sa femme ont beaucoup d'amis dans l'agglomération lyonnaise ainsi qu'en dehors. Henri E. et Paule M. ne sont pas toute l'année dans la Tour : ils partent six mois dans leur résidence secondaire, et passent six mois dans la Tour, en fonction de la saison, pour profiter un maximum du beau temps. Même chose pour Martine V., très souvent en déplacement.

La réputation de la Duchère comme quartier sensible a aussi un impact sur le rapport au voisinage. Mme F. connaissait la Duchère de réputation depuis sa jeunesse, ayant grandi dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon. Elle raconte alors que « la Duchère, on y allait pas. Ça avait mauvaise réputation ». Ceux-là sont aussi très souvent ceux qui trouvent, avec les nouveaux arrivants, que le quartier est agréable depuis les travaux, alors que les anciens sont plus mitigés sur ces changements, comme Chantal R. qui indique que « c'est plus ma

---

au racisme. On lie alors, à des caractéristiques physiques, souvent la carnation, ethnique ou régional à des caractéristiques de caractère. Mais cette catégorisation n'entraîne pas nécessairement du racisme. Il faut alors qu'il y ait discriminations, celles-ci allant du refus de louer un appartement à une personne racisée au fait que ces dernières ont plus de chance de mourir par violences policières. Ces discriminations ne sont pas tant personnelles et isolées que systémiques. La France n'ayant pas de statistiques raciales, il est alors difficile de rendre compte des chiffres du racisme, contrairement aux Etats-Unis. Pour se renseigner, voir <http://open.lib.umn.edu/sociology/chapter/10-2-the-meaning-of-race-and-ethnicity/> ou bien <https://othersociologist.com/sociology-of-race/>

<sup>155</sup> Je n'ai malheureusement pas pu interroger de personnes racisées dans ce présent mémoire. Leur expérience de la Tour et du quartier aurait été un formidable apport. Je reparlerai de cela dans les limites de mon mémoire, que je présenterai en conclusion

<sup>156</sup> N'ayant pas pu avoir son prénom, je le nommerai M. F. Il habite au 11<sup>ème</sup> avec sa femme. J'en ferai de même pour les autres habitants dont je ne connais pas le nom, mais j'essaierai au maximum d'employer leurs prénoms.

Duchère ». L'ancienneté dans la Tour a un impact sur comment on va percevoir ce manque de convivialité. Comme l'ont indiqué beaucoup d'habitants, Patrice a beaucoup fait pour la Tour. Lorsque qu'il a pris ses fonctions de président de la copropriété, il s'est grandement impliqué dans les travaux. Il a fouillé dans les livres de comptes et a enclenché une refonte du règlement de copropriété. Il a ainsi fédéré une grande partie des habitants durant les travaux dans la Duchère ainsi que ceux de la Tour : il a obtenu des prix de gros pour la fermeture des balcons, veillé à ce que les travaux du quartier n'empiètent pas sur la qualité de vie dans la Tour, etc. C'est aussi depuis sa présidence que deux des trois portes ont été fermées (annexe 11).

Patrice G., le président, a une très grande réputation dans la Tour. Beaucoup d'habitants, lorsqu'ils me parlaient d'éléments concernant la Tour, craignant ne pas en savoir assez, m'indiquaient d'aller vérifier auprès de Patrice. Cette réputation s'éclaircit quand on sait que certains propriétaires laissent sur ses épaules les responsabilités de la Tour. Il alors eu le champ libre pour gérer à sa façon la co-propriété. Et il a obtenu ainsi beaucoup de pouvoir comme m'en a informé Emmanuel S. Il a donc une grande influence sur la Tour, si bien que les nouveaux arrivants, comme Emmanuel ou bien Mme D., la femme de Tristan D., que j'ai retrouvée quand je suis allé m'entretenir avec Emmanuel, se retrouvent en confrontation, parfois publiquement, avec le président.

Justement c'est au travers de l'espace public que se cristallise la question des habitants. Pour parler de cela, il faut revenir avant la restructuration du quartier et des travaux de la Tour. Avant 2009, il y avait plusieurs grands propriétaires, comme la Fondation de France, qui possédaient et mettaient en location plusieurs appartements. Il y eu plusieurs problèmes d'appartements squattés par des non-habitants de la Tour<sup>157</sup> à l'époque : les parties communes étaient mal entretenues, comme les ascenseurs ou les cages d'escaliers. Quand Patrice a pris les rênes de la copropriété, il a, on peut dire, « remis de l'ordre », en parallèle de la vente des appartements en location à des propriétaires. La faute de l'état précédant de la Tour est alors mise sur le dos des anciens locataires. Cette représentation est associée à l'évolution du quartier : les dégradations du reste du quartier sont alors aussi de la

---

<sup>157</sup> J'utilise ce terme de non-habitant, car ces témoignages m'ont été racontés par des habitants de la Tour. Il faut donc comprendre les logiques sous-jacentes de classification des habitants et autres, les jeunes, les squatteurs, etc, que l'on va regrouper donc comme non-habitants. Pour en voir plus sur le squat, voir Bouillon, Florence. *Les mondes du squat*. Presses Universitaires de France, 2009

faute de ces locataires, autrement dit des populations fragilisées y habitant, et non du manque d'entretien et de considération des différents bailleurs et décideur.es du quartier. On voit alors dans les discours que la Tour n'est plus la même qu'avant et qu'elle n'est pas à mettre au niveau des HLM environnant. Le constat est cependant quand même nuancé : Nicole C. se souvient avec tendresse de son appartement dans la barre 260, l'ayant accueilli elle et sa mère, quand elle était enfant. Elle garde comme souvenir de cette époque le livre *Tranches de vie grignotées à la barre 260*, publié après la destruction de la barre en 2005, recueil de poèmes et de souvenirs écrits par d'anciens habitants du bâtiment. Toujours est-il que la réhabilitation de la Tour, conduisant à la venue de plus de copropriétaires a permis de la rendre présentable. La faute est mise sur les locataires, qui sont associés à la situation du quartier. Si les appartements et les espaces publics sont bien entretenus maintenant, c'est parce que l'on a fait partir les locataires qui ne faisaient pas attention ; les propriétaires ont elleux plus à perdre s'il y a des dégradations, ce qui induit qu'ils feront plus attention à cet environnement. On voit comment est véhiculée une certaine vision des « bonnes pratiques », et des « bons habitants ». Les nouveaux arrivants sont plus respectables, plus discrets et polis. Mais c'est justement ces nouvelles dispositions qui vont amener cette impression de perte de sociabilité dans la Tour.

La question de la perception du voisinage est avant tout une performance de cette perception. C'est parce qu'ils sont perçus comme plus respectables, par ce qu'ils nous ressemblent, surtout parce qu'ils ne sont pas comme ceux qu'il y a dehors, que l'habitant est perçu comme tel, *a fortiori* celui qui mérite d'habiter dans la Tour. La question du voisinage est passée *a posteriori* de cette présence vivante et constante, perçue comme une intrusion, à une omniprésence du voisinage dans la discrétion.

## ***B – Les parties communes - Un espace public qui ne l'est pas autant***

Nous avons pu voir que la question des autres habitants revêt une importance capitale dans l'appréhension de la Tour Panoramique, notamment au travers des conflits sur l'occupation de l'espace. Ces conflits s'incarnent souvent dans les parties communes. Ces parties communes, nous pouvons les définir comme ce qui n'est pas privé, autrement dit les appartements. Les couloirs alors, l'ascenseur et le hall font partis de ces parties communes. Mais ces parties communes ne concerne pas non plus l'extérieur, vu que ce n'est alors plus la Tour Panoramique. Mais lorsque l'on observe les habitants, on remarque qu'ils ne font pas de distinctions aussi strictes dans leurs pratiques.

Nous pouvons déjà observer que la dimension publique et privé, n'est pas aussi marqué que cela. Lorsque Mr S. a emménagé dans son domicile au 23<sup>ème</sup> étage, l'une des premières modifications qu'il a apportées a été de remplacer la porte de son appartement par une porte renforcée. On voit ici qu'il voulait marquer une stricte différenciation entre le couloir et chez lui. Au contraire, devant plusieurs appartement, posé dans le couloir, on peut voir des vélos ou des chaussures (annexe 12). La question du public et du privé n'est pas aussi net que l'on pourrait le croire. Beaucoup d'habitants d'ailleurs lorsque je leur demandais s'ils entendaient du bruit venant du couloir, me répondaient par l'affirmative. Comme l'indique Marc Breviglieri dans son article « L'insupportable. L'excès de proximité, l'atteinte à l'autonomie et le sentiment de violation du privé »<sup>158</sup>, la notion de public et de privé, dans leur séparation stricte n'a pas lieu d'être, car il y a toujours des transgressions, des déplacements entre ces espaces, ce qui floue nécessairement des tentatives de repères définitifs.

L'étude de la perception dans les parcours à l'intérieur de la Tour nous renseigne notamment sur la production des parties communes. Nous allons étudier cela à l'aide. Cela va nous éclairer sur les parcours, en nous donnant un certain nombre d'indices sur des points de perception sans pour autant nous l'amener dans sa dimension perceptive. Le premier parcours qui peut nous intéresser est la sortie de l'ascenseur. Une fois celui-ci arrivé en bas, on peut sortir du noyau central par deux portes : l'une à gauche lorsque l'on se place de l'entrée et l'autre à droite (annexe 13). Lorsque l'on sort de l'ascenseur, on doit alors prendre l'une ou l'autre porte. La porte de gauche est souvent préférée dans ce choix. La porte de

---

<sup>158</sup> Breviglieri, Marc., « L'insupportable. L'excès de proximité, l'atteinte à l'autonomie et le sentiment de violation du privé », in Breviglieri M., Lafaye C. & Trom D., (dir.), Compétences critiques et sens de la justice, Economica, 2009.

gauche, qui se trouve à droite en sortant de l'ascenseur, est la plus rapide pour se rendre dehors mais aussi dans le local à boîte aux lettres. Nous pouvons ainsi nous demander si la rapidité est la seule caractéristique qui amène à l'emprunt de cette porte. Lorsque nous nous retrouvons dans le hall, on remarque une importante luminosité ambiante, du fait des grandes fenêtres et de la hauteur du hall, celui-ci est très lumineux. La porte de gauche (en entrant dans le bâtiment) est baignée dans cette lumière, venant des fenêtres qui font le pourtour, et qui donne sur l'extérieur. La porte de droite au contraire, se trouve beaucoup plus excentrée. Elle se retrouve alors perpétuellement dans l'ombre<sup>159</sup>. Bien que cette caractéristique ne soit sûrement pas décisive dans le parcours final, il nous faut quand même remarquer que cette luminosité pèse sûrement sur la sensation de l'emprunt de cette porte-ci et le délaissement de l'autre.

La traversée de ces différentes portes est très intéressante quant à la structuration de l'espace par les habitants. Avec la réfection de la Tour, les deux portes du bas sur le plan ont été condamnées afin d'avoir un meilleur contrôle sur qui passaient et venaient dans la Tour. Avec la disparition des magasins dans le hall de la Tour, il n'y avait alors plus de raison d'y venir pour les non-habitants. Par exemple, lorsque je suis allé pour la première fois faire des repérages pour cette étude, je me suis fait questionner par le vigile. C'était un week-end, jours de repos du président de la copropriété. Il m'a alors demandé ce que je faisais ici et m'a indiqué de revenir le lundi suivant, quand le président serait à son poste. Les différentes portes aussi jouent ce rôle de délimitation et de point de passage de la Tour. Si de jour tout le monde peut y rentrer, même si dans les faits on l'a vu que ce passage est quand même soumis à condition, on ne peut cependant pas passer dans le noyau central : il faut un badge, connaître le code ou bien sonner à l'interphone pour qu'un habitant veuille vous ouvrir la porte. Les portes ne sont cependant pas des limites mais au contraire des *affordances*. Elles ne sont pas intrinsèquement des séparations de l'espace mais sont avant tout perçues et définies comme telles. C'est parce qu'on va les percevoir maintenant comme une frontière qu'elles vont être acceptées comme cela.

---

<sup>159</sup> A cet égard, l'appareil photo dont je me suis servi pour prendre celles que vous voyez ici ne rend pas bien compte de l'ambiance lumineuse dans la Tour : la partie montrant la porte de gauche est vraiment très éclairée. La partie de droite au contraire, dû à la trop bonne captation de lumière de l'appareil, la fait paraître beaucoup plus lumineuse qu'elle ne peut l'être à l'œil nu.

Cela nous amène sur trois points. D'une part, la question de la sécurité, directement liée à celle des parties communes. L'un des éléments qui m'a interloqué durant mes entretiens, c'est l'utilisation du terme de sécurité. Celui-ci recouvre deux axes qui sont intriqués dans les discours. La sécurité, c'est d'une part la prévention des accidents que l'on pourrait qualifier de « naturels ». C'est la question très importante de l'incendie. Pour comprendre son importance, il faut voir que la Tour est classifiée Immeuble de Grande Hauteur, ou IGH. Il y a donc un nombre important de règles qui entoure la sécurité<sup>160</sup>. On ne peut par exemple percer de trou dans le plafond, car il faut garder l'étanchéité entre les étages. C'est ce qu'implique Nadège M. quand elle dit que « le gardien, il va aider si vous avez de grosses valises. C'est aussi l'une de ses missions. Pour la sécurité, il ne faut pas que les portes soient obstruées donc il va aider à débarrasser l'allée ». Il y a aussi un deuxième axe qui est à prendre en compte quand on mentionne la sécurité. C'est celui dont parle Martine G. quand elle nous dit qu'« heureusement que c'est gardé. On se sent en sécurité ». Il y a alors l'idée de la sécurité contre les problèmes sociaux. Le quartier est ce dont il faut se protéger, comme le confirme Jean-Yves H. en disant « on ne se sent pas vraiment en insécurité. Le problème c'est la non-mixité ». La typification alors des problèmes est très net : c'est le quartier qui pose problème, principalement par l'idée du communautarisme<sup>161</sup>, comme l'indique Martine G.. Il y a un fort sentiment de dépossession du quartier pour les anciens habitants de la Tour. Ce n'est pas tant la restructuration du quartier qui le provoque que la question de la non-mixité de celui-ci. Ce n'est jamais expressément mentionné, ou rarement, mais c'est clairement la présence de populations racisées qui pose problème, « on ne se sent plus en France ». Le fait que ces populations n'aient que peu de choix de logements autres que ceux à bas prix et préfèrent rester entre personnes qui partagent le même type d'expérience est complètement occulté par les problèmes qui leur sont imputées par les médias et les politiques. La restructuration devient alors l'étendard, justement, de la mixité. La perception du quartier, va induire sa typification, et par là même assurer l'identité de la Tour. Le prisme de la sécurité permet de

---

<sup>160</sup> <https://surveillance.securitas.fr/decryptage/reglementation-igh>, consulté le 15/08/2018

<sup>161</sup> Le communautarisme est à comprendre comme le repli sur soi de communautés (voir Lacroix, Justine, « COMMUNAUTARISME », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 22 août 2018. Cela fait sens pour les habitants car, comme pour Martine G, Martine V, Jacqueline S., Chantal R., Jean-Yves H, Patrice G. et bien d'autres dans la Tour, « avant, il n'y avait pas autant de femmes voilées », « avant il y avait une vraie boucherie. Maintenant c'est une boucherie halal » ou bien « avant on avait du vrai pain. Le pain de la boulangerie du plateau il est pas bon

venir corroborer cette identité. Ceux qui ne rentrent pas dans le moule y sont alors contraints au travers des différents conflits qui jalonnent l'espace.

Le deuxième point que l'on observe est la dichotomie intérieur/extérieur. On voit que la définition stricte ne marche pas, car ce qui est caractérisé comme l'extérieur doit être constamment repoussé dehors. C'est le cas de ces non-habitants, qui sont sommés de ne pas rentrer à l'intérieur. C'est aussi le fait que les parcours ne sont pas coupés entre intérieur et extérieur. Ils sont faits dans une continuité ponctuée par différents points d'accroche, ce qui va permettre leur catégorisation. Ils ne sont pas perçus préalablement comme intérieur ou extérieur mais typifiés sur la base d'un certain nombre d'éléments comme étant l'intérieur ou l'extérieur. Cette définition est avant tout une question d'appréciation de cet environnement. En retour, cette typification va induire des comportements et avoir une influence sur la perception. C'est ce qui fait que je vais être perçu comme un étranger lorsque je me suis aventuré dans le hall. C'est ma posture, de ne pas aller directement comme les autres habitants vers l'ascenseur, qui va me faire catégoriser comme ne faisant pas partie de cette espace et que j'appartiens donc à l'extérieur.

Cependant, cette perception n'est pas uniforme. Sur l'exemple des portes, on peut voir que leur perception a changée au cours du temps. Avant, les portes condamnées étaient ouvertes. Pour ceux, qui n'ont jamais pratiqués la Tour, ils ne peuvent pas savoir qu'elles ont été condamnées ; c'est pourquoi il a fallu scotcher une pancarte indiquant où se trouve la porte d'entrée (annexe 14).

La perception de cette porte d'entrée va aussi fluctuer selon l'heure de la journée. Le soir, la porte menant à l'extérieur est fermée pour cause de sécurité. Il faut sonner et attendre que le gardien de nuit vienne ouvrir. Vous devez alors décliner la raison de votre venue. Cette nécessité de passer par le gardien matérialise alors la frontière entre intérieur et extérieur dans l'arrêt que cela provoque sur les parcours. C'est là que les plaintes de la part des habitants sur la présence de cette barrière vont apparaître et qui va les pousser à mettre des mots sur leur expérience. La gêne rencontrée par sa fermeture indique en négatif le fait qu'elle n'est pas présente durant la journée.

La question des espaces de la Tour est donc avant tout une revendication politique de qui a le droit ou non de les pratiquer. La question des parties communes est existante au

travers de cette question politique d'occupation. Ainsi, cette occupation se fait fondamentalement au prisme de la perception. Tant que je ne perçois aucun frein à mes pratiques, la question de l'appartenance de l'espace ne m'apparaît pas. C'est lorsque ma perception est mise en cause que la question politique du droit à la pratique apparaît. La définition de ces parties communes émerge alors au travers des conflits et de la justification.

### ***C - L'ascenseur : les marques de la verticalisation.***

L'ascenseur est un objet intéressant : Stephen Graham, citant Jacobs et Cairns (2013), nous dit que « l'ascenseur est une technologie nécessaire pour l'habiter en hauteur »<sup>162</sup>. A part Claude, qui utilise les escaliers pour aller voir son fils qui habite au-dessus, ceux-ci ne sont jamais utilisés. On leur préfère largement les trois ascenseurs que l'on peut voir, sur la photo ci-contre, sur la partie la plus au centre du plan. La présence d'ascenseur est un élément comptabilisé dans les études sur les logements, mais rarement le nombre d'ascenseur desservant l'immeuble<sup>163</sup>. Pour la Tour, on compte la présence de trois ascenseurs pour 25 étages et 106 appartements. Cela donne une densité importante de moyen de transport vertical pour la tour Panoramique, ce qui va se traduire dans les discours comme un élément rarement désagréable. Que ce soit pour Tristan au 23ème étage, Stéphane ou bien Emmanuel au troisième étage, le moment du passage par l'ascenseur n'est pas retranscrit comme un moment particulièrement difficile. Cependant, la pratique de l'ascenseur met en lumière que « l'inattention civile » de Goffman est de mise dans cet espace confiné<sup>164</sup> : on se met en scène dans les croisements de regards et d'échanges rapides de présentations succinctes. On évite ensuite les regards le plus possible. On se tient à distance, plaqué contre les murs. Les conversations se font plus distantes et moins profuses que dans d'autres espaces. Certains cependant arrivent à dépasser le malaise ambiant, comme Hugues, « qui peut parler pendant

---

<sup>162</sup> « The elevator is an utterly essential technology for a high-rise housing » in Graham, Stephen "Super-Tall and Ultra-Deep : The Cultural Politics of the Elevator", 2011, in *Theory, Culture and Society*, Vol. 31 (7/8) p 244.

<sup>163</sup> <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/cpfr21/sousCategorie/28.22.16>

<sup>164</sup> Le Goff, Alice, "Identité, reconnaissance et ordre de l'interaction chez E. Goffman", in Daniel Céfai, Laurent Perreau, *Goffman et l'ordre de l'interaction*, CURAPP, PUF, p377

vingt minutes du beau temps » indique Jacqueline sa compagne « je sais pas comment y fait. Moi j'en suis incapable ». Certains éléments, comme les enfants ou les animaux, principalement les chiens du fait que ceux-ci demandent de sortir régulièrement, permettent aussi de lancer la discussion. On reste cependant sur des discussions qui demandent peu de ressources attentionnelles. On peut cependant dire que ce sont elles qui marquent la façon dont on doit se comporter en public selon l'incorporation de l'évitement du conflit<sup>165</sup>.

Dans la Tour Panoramique, les ascenseurs sont un point d'émergence de la gestion politique de la Tour par les habitants et des conflits de voisinage. On peut noter un exemple très inspirant à cet égard. Le 25 mai avaient lieu la fête des voisins. C'est Emmanuel, du 3<sup>ème</sup>, qui avait décidé d'organiser une soirée à laquelle étaient conviés les habitants de la Tour. La fête des voisins n'était pas nouvelle dans la Tour, organisée avant par la copropriété. Cela faisait néanmoins plusieurs années que l'on n'avait pas organisé quelque chose pour cette occasion. Emmanuel, nouvel arrivant depuis juillet 2017, avait décidé d'organiser quelque chose afin que chacun puisse rencontrer des gens qu'ils n'auraient jamais rencontré autrement. Il a envoyé des lettres dans toutes les boîtes aux lettres, demandé une aide au site *La fête des voisins*<sup>166</sup> entre autres pour la préparation d'une soirée conséquente. Toujours est-il qu'il avait placardé, dans les trois ascenseurs, des feuilles de papier résumant la festivité à venir et récapitulant ses caractéristiques (**Annexe 15**). Quatre feuilles étaient sur le mur. De la quatrième pendait un crayon accroché par une corde qui servait à inscrire son nom, son étage ainsi que ce que l'on pensait amener pour la soirée en termes de boisson, nourriture ou autre. Ces affiches sont restées trois à quatre semaines dans les ascenseurs jusqu'au jour de la soirée. Emmanuel, que j'ai interrogé après qu'il ait accroché ces feuilles, m'a informé qu'un couple habitant la tour, bien qu'il n'ait pas précisé lequel, l'avait interpellé concernant ces affiches. Ils lui avaient alors signifié l'importance de faire la fête de voisins, que c'était bien pour rencontrer des gens, mais ont ajouté qu'afficher dans l'ascenseur n'était pas forcément la chose à faire : la raison avancée était que cela faisait sale, et qu'ils n'avaient pas envie que les ascenseurs finissent comme ceux des HLM voisins. Pour appuyer leur propos, ils ont mentionné que les affiches étaient ornées après quelques jours de différents graffitis. On voit

---

<sup>165</sup> Voir aussi la notion de micro-pouvoir de Foucault, lié à l'interactionnisme de Goffman dans Robert S. Leib, "Spaces of the Self: Foucault and Goffman on the Micro-Physics of Discipline." *Philosophy Today*, Vol. 61 no. 1 (Winter 2017), pp. 189-210

<sup>166</sup> <https://www.lafetedesvoisins.fr/>

donc que l'ascenseur est hautement politique et se retrouve au centre des problématiques d'acceptation de ce qu'est la Tour : celle-ci n'est pas comme les autres HLM. Il faut la garder propre, avec pour risque qu'elles ne deviennent comme les autres bâtiments du quartier, ce qui n'est pas souhaitable.

Mais l'ascenseur n'est pas seulement un espace politique. Si l'on revient à sa fonction première, il sert à véhiculer des personnes pour les acheminer entre les étages. Lorsque l'on interroge les habitants sur l'ascenseur, beaucoup nous parlent de la rencontre avec d'autres personnes. L'ascenseur, c'est la rencontre avec les voisins, l'occasion de saluer et de noter ceux qui ont à peu près les mêmes activités que nous, comme ceux qui vont travailler le matin. « On voit souvent les mêmes têtes » nous dit Tristan. C'est aussi l'occasion de rencontrer ceux que l'on ne voit pas souvent, ou bien que l'on a pas vus depuis longtemps. On va noter caractériser les ascenseurs sur sa vitesse, le bruit qu'il fait, son degré de brusquerie dans l'arrêt et le départ. Celui de la Tour ne descend pas jusqu'aux parking. Cela est la résultante de la norme incendie de la Tour qui fait que chaque étage est hermétique par rapport aux autres. En cas d'incendie, on peut alors contraindre à un ou trois étage les flammes afin des rendre plus gérables<sup>167</sup>. Toujours est-il que le fait qu'il ne descend pas aux niveaux du parking dérange, d'autant plus que cela oblige à sortir dehors, pour descendre par les escaliers présents dans les colonnes du « U » (annexe 16). Nadège m'indique qu' « avec des enfants, des poussettes, des courses, des machins. C'est compliqué » et que « « (descendre par les escalier) c'est un peu coupe-gorge le soir. Les intempéries aussi ».

Mais une dimension qui n'est pas présente dans les discours est les marques de la *verticalisation*. J'emploie verticalisation car la hauteur trahit une idée de montée et que la verticalité présente un caractère objectif décontextualisé. La verticalisation, au contraire, présente le parcours comme central dans le processus de production de la hauteur. Les discours marquent cela, comme Nadège qui parle de « monter les courses », ou bien Tristan

---

<sup>167</sup> Tel qu'expliqué par Patrice, président de la copropriété, qui a suivi une formation de pompier afin de prendre la position de gardien de l'immeuble, qu'il occupe à temps plein. Lors d'un incendie, on va venir fermer les accès sur un étage. Cela permet de n'évacuer qu'un seul étage, et non toute la Tour. Si le feu est plus important que prévu, on évacuera alors l'étage du dessous et du dessus.

qui me dit qu'il ne croise pas le même nombre de personnes s'il monte ou s'il descend<sup>168</sup>. Il faut noter à cet égard que le placement des trois ascenseurs est prédéterminé par une position « de repos »<sup>169</sup> : il y a un ascenseur qui se positionne plutôt en haut de la Tour, un au milieu et un en bas. Cela n'empêche pas que tous les ascenseurs peuvent desservir et être appelés de tous les étages.

Cela ne nous renseigne pas sur la dimension perceptive de cette verticalisation. J'entends par là le fait que l'on ne s'interroge pas assez concrètement à ce que cela signifie de pratiquer l'ascenseur comme moyen de transport vertical. Monter, ce n'est pas seulement rentrer dans l'ascenseur, attendre de façon plus ou moins neutre, selon qui l'on va croiser et quelle atmosphère on rencontrera, se placer d'une manière ou d'une autre, puis sortir à son étage. L'ascenseur est une pratique, comme le traduit l'expression « prendre l'ascenseur ». Il doit alors y avoir, comme pour tout acte, un accompagnement perceptif. Cette remarque n'est pas spécialement liée à la tour car n'importe quel ascenseur illustrerait cette analyse. Au cours de mes entretiens, à force de pratiquer la tour, j'ai remarqué que c'était un élément presque absent des discours alors qu'on peut déceler une prégnance du perceptif dans la pratique de l'ascenseur.

La verticalité relative à l'ascenseur est déjà définie par une appréciation. Pour la tour, c'est rapide : « comme il y a trois ascenseurs, y a pas à attendre » nous dit Tristan. Le trajet commence déjà devant le pas de la porte : une fois le bouton d'appel pressé, le trajet est déjà enclenché. On va ensuite rentrer dans l'ascenseur lorsque les portes s'ouvrent et appuyer sur le bouton de l'étage recherché. Cet acte est plus ou moins rapide, selon que l'on

---

<sup>168</sup> Cela s'explique du fait du fonctionnement d'un ascenseur. Celui-ci fonctionne sur un rail et fait des allers-retours sur toute la longueur. Il ne peut donc monter au 4<sup>ème</sup>, descendre au 3<sup>ème</sup>, monter au 12<sup>ème</sup> et redescendre au rez-de-chaussée. En partant de cette exemple, l'ascenseur part du 4<sup>ème</sup>, descend au 3<sup>ème</sup> puis va au rez-de-chaussée. Il monte ensuite au 12<sup>ème</sup> et si aucun n'autre appel n'est fait, redescend. Lors de ses trajets, l'ascenseur comptabilise tous les appels des étages suivant sur sa trajectoire, que ce soit en montée ou en descente. En partant d'un étage et en voulant descendre au rez-de-chaussée, on ne peut tomber que sur des personnes vivant plus bas que chez soi. Il faut aussi ajouter le fait que statistiquement, plus de personnes se trouveront au rez-de-chaussée qu'à un étage quelconque car toutes passeront par le rez-de-chaussée pour sortir de la Tour, comme pour tout bâtiment. On comprend alors pourquoi on va croiser plus de gens en montée qu'en descente.

<sup>169</sup> Comme me le signifiait Patrice, le président de la copropriété. Cela est dû au fait qu'il a été installé un programme de placement lors de la réfection des ascenseurs, pendant les travaux de la Tour à partir de 2003.

soit habitué ou non au tableau des boutons. Les portes vont se fermer, et des secousses vont se faire sentir. Dans la Tour Panoramique, les ascenseurs sont des parallélépipèdes rectangles en métal. Il n'y a pas d'orifices ou de fenêtres nous permettant de jauger visuellement notre altitude. On peut alors se demander : qu'est-ce que les pratiquants de la Tour vont percevoir dans leur environnement qui va permettre le déplacement. Quel sont les *affordances* qui permette la pratique ? Si l'on prend un autre moyen de transport comme le bus, on voit le défilement de la route qui va nous indiquer que le paysage défile ce qui est un signe du déroulement du trajet. Mais dans l'ascenseur, quels sont ces signes qui justement font que l'on se dit : « je suis en train de monter » ? Beaucoup de gens ne font pas attention à cette perception, comme le montrent Sören Overgaard et Dan Zahavi, nous disant que « bien que j'aie plusieurs niveaux de typification à ma disposition, mon intérêt n'est tourné que vers ce qui est important »<sup>170</sup>. Du moment que l'ascenseur me porte là où j'ai besoin ou envie, il n'est pas très important de savoir comment ça marche, ou comment j'arrive à m'y déplacer. Cet exemple marche particulièrement bien dans la vie courante car on ne porte pas attention à comment nous arrivons à nous déplacer. Cela va marcher de la même façon pour les objets de notre vie quotidienne : que ce soit un téléphone, la Poste ou un blender, tant que cela nous permet de réaliser l'action qui nous intéresse, alors le fonctionnement n'est que secondaire. L'interruption dans l'action, le dysfonctionnement va alors attirer notre attention et rompre de notre continuité. Savoir que l'ascenseur fonctionne, et que cela me permet d'aller où je veux est amplement suffisant pour ces déplacements.

Se déplacer en ascenseur requiert cependant un ensemble d'éléments nécessaires. Les vibrations provoquées par la mise en marche et l'arrêt de la machine sont le premier indice que l'on peut noter. Les vibrations ou l'arrêt de celle-ci vont être intériorisées comme le fait que l'on monte, au même titre que la sensation d'accélération, qui nous cloue au sol.

L'attente est aussi une *affordance* sur la question du fonctionnement de l'ascenseur : celle-ci va varier selon l'étage. Mais ce n'est pas tant dans la mesure du temps que l'on va s'en rendre compte que dans la divergence par rapport à une durée incorporée comme « normale » pour ce type de trajet. Cette impression peut varier, mais la typification de cette

---

<sup>170</sup> « although I have many levels of typification at my disposal, my interest usually picks out one such level as salient » In Overgaard, Soren, Zahavi Dan, Loc. cit.

durée renseigne sur l'ascension ou la descente. Ce n'est que lorsque cela met plus de temps qu'à l'accoutumée que l'on va le remarquer.

Les différentes inscriptions que l'on va retrouver sur notre parcours sont aussi un élément perceptif. On peut voir d'une part celles présentes à l'intérieur de l'ascenseur. Les numéros qui défilent sur le cadran en haut de la porte renseignent sur la progression du trajet. Mais le fait d'être arrivé ou non à l'étage souhaité va devoir être corroboré par la perception des marques en dehors de l'ascenseur. Celles-ci sont multiples et fort variées. On peut noter d'abord les plans des étages, placardés sur les parois intérieures du noyau central. L'étage est alors marqué sur le plan. On pourra ensuite se concentrer sur trouver des indices dans l'étage, comme par exemple les portes, où le récapitulatif des noms des personnes habitant l'étage, comme on peut le voir ci à droite ([annexe 17](#)). Dans mon cas, il est arrivé que je ne sache plus si l'étage que j'avais sélectionné dans l'ascenseur et celui où j'étais correspondait à celui où je voulais me rendre. Les noms présents sur le panneau m'ont alors permis de déduire que je n'étais pas à l'étage souhaité.

La verticalité, par le prisme central de l'ascenseur, est avant tout une affaire de perception. De la même manière que la marche ou les transports véhiculés, la continuité du parcours se fait au travers de notre perception de l'environnement. Ce n'est cependant pas juste la continuité du parcours qui me fait noter la verticalisation : c'est avant tout dans une continuité ponctuée par des éléments qui vont apparaître à ma conscience (*awareness*) qu'elle va advenir. Je vais noter durant mon parcours des éléments que je vais classer comme étant importants ou non pour son bon déroulé. C'est dans le changement d'intensité focale de mon attention à l'environnement que se place alors les marques de la verticalisation. Bien que je ne voie pas le paysage défiler dans l'ascenseur, comme on le place trop souvent l'importance de la vision, j'ai tout de même un éventail perceptif complet qui me permet de m'y retrouver. C'est donc au travers de la perception du fonctionnement de l'ascenseur que va se faire la perception de la verticalisation. Celle-ci n'est pas juste invisible mais au contraire présente à tout moment du parcours. C'est justement la perception de ces éléments qui va constituer la verticalisation et non dans le changement objectif d'altitude.

On voit donc que la hauteur s'incarne principalement dans le rapport quotidien des habitants à la tour, c'est-à-dire les pratiques que l'on va intégrer. Elles vont alors finir par disparaître de l'horizon de la méta-perception des habitants, s'incarnant principalement dans

le fonctionnement normal des choses. Plutôt que de noter le fonctionnement, c'est dans la non-présence que la verticalité s'incarne, mais c'est la survenue du problème qui va la confirmer comme existante car ne fonctionnant plus à ce moment-là. Les parties communes sont alors ce que l'on va pratiquer en commun avec d'autres habitants. Mais ces pratiques sont avant tout le fruit de notre perception. C'est elle qui va venir appuyer l'action et l'aiguiller. On peut donc s'intéresser plus spécialement à la perception de la perception pour nous éclairer sur cette notion de hauteur.

## **Partie 5 - La tour panoramique : une paroi de contact, frontière avec l'extérieur**

On a vu que la perception de la Tour se fait d'une part dans sa pratique quotidienne. La présence de voisins, le parcours des parties communes et le déplacement dans la tour sont déjà des parts importantes de l'expérience quotidienne de celle-ci. Déjà dans cette quotidienneté, nous avons pu mettre en lumière que la perception joue une part importante dans ces pratiques et dans leur incorporation. C'est donc en grande partie par cette dernière que va s'exprimer le rapport à la hauteur. Mais la perception n'est pas seulement présente dans les parcours de la Tour ou le rapport aux autres personnes. En nous centrant plus particulièrement sur la perception de l'environnement, des modalités de la perception et comment elle est mise en avant ou bien occultée par les habitants, nous pouvons alors voir que la perception et le discours qui la raconte sont des éléments fondamentaux de la production du discours sur la Tour Panoramique

### ***A – Le panorama comme élément notable dans la perception de la hauteur***

Bien que nous ayons critiqué la manière dont Gibson considère la vue dans son étude de la perception, il serait néanmoins faussé de ne pas placer la vue comme un sens particulier dans l'appréhension de la hauteur. Dans la construction même de la Tour, Cottin avait comme projet de favoriser au maximum la lumière dans les appartements. On a donc déjà une tour cylindrique, donnant d'une part une vue extérieure d'un angle allant de 54° du T2 de l'étage à 108° pour le T4. On reparlera de cette vue extérieure, mais toujours est-il que cela donne une certaine luminosité dans les pièces. Durant les entretiens, c'est un élément qui ressort énormément, usité par les habitants comme point positif à proposer de leur appartement. La forme cylindrique, couplée à la forme dentelée, permet d'augmenter grandement l'illumination de l'appartement. Pourtant, lorsque l'on se promène dans les appartements, on

se rend compte que pour un grand nombre d'habitants, les fenêtres sont obstruées par un rideau ou une persienne, principalement dans les chambres ([annexe 18](#)).

La lumière est aussi inconvenante : en été elle est accompagnée par une chaleur trop importante. L'obstruction des fenêtres permet de garder la température des pièce plus fraîches, mais diminue par là même la luminosité. La luminosité, qui bien que mise en avant dans les discours comme quelque chose de positif, est pratiquée dans les faits comme quelque chose aussi de dérangeant. La forme de la fenêtre des loggias, pensée pour faire rentrer un maximum de lumière, est problématique, car on ne peut l'obstruer que par la mise en place de rideaux, bien moins efficace que les persienne mise sur les fenêtres carrées. Cette impossibilité est causée par la forme hexagonale des fenêtres ne permette pas la mise en place de persiennes.

Mais Tout.es les habitant.es ne perçoivent pas les appartements comme très lumineux. C'est le cas de Nadège, qui trouve qu'« il n'y a pas trop de soleil » : cette considération comprend alors le fait qu'il ne fait pas trop chaud dans l'appartement l'été mais que cela s'accompagne d'une luminosité pas assez importante. Claude trouvait, avant qu'elle ne ferme son balcon, qu'il y faisait sombre alors qu'elle avait « toujours beaucoup aimé le soleil ». La luminosité n'est d'une part pas là en soi mais va dépendre de l'agencement des appartements, et d'autre part est construite dans les discours comme un élément pertinent dans le ressenti ou bien justifiant ce ressenti. Ce ressenti se construit dans la comparaison entre l'appartement et l'extérieur sur la perception d'un sentiment général de la qualité de l'environnement.

Outre l'entrée de lumière, le principal attrait de cet ensemble de fenêtres est que la vue est large, autrement dit qu'il y a une possibilité d'avoir un angle important de vision sur l'extérieur ([annexe 19](#)). Cette idée de vue est centrale pour les habitants. Elle est déjà un élément qu'ils vont se rappeler comme décisif dans leur processus d'achat. Pour Anne-Marie, c'est ce qui a fait qu'elle est « tombée amoureuse de cet appartement » : « là quand j'ai vu l'appartement, comment il était fait (...) avec la vue. J'ai dit : j'en ai rêvé, je le veux ». Ce rapport à la vue est présent dans de nombreux entretiens. C'est l'élément qui a scellé l'acte d'achat, et qui justement manquerait si les personnes devaient partir. Pour Nadège, une

maison serait plus intéressante que cet appartement : C'est « un quotidien en béton. C'est pas de jardin mais c'est une belle vue ». De plus, « si on achetait aujourd'hui, on prendra 3 ou 4 étage de plus » disent Henri E. et Paule M. . Tout le monde a un rapport différent à la vue, comme M. Heck, dont l'appartement était en travaux lorsque je suis venue les interroger sa femme et lui. Il s'agissait de travaux de réfection qui avaient pour but de réaménager les cloisons afin que « peu importe où je sois dans l'appartement, je puisse voir dehors ».

La vue va être portée comme la perception centrale de l'expérience de la hauteur dans les discours. Cependant, en observant de plus près le rapport à la vue de ces habitants, la vue n'est pas homogène. On ne se trouve pas en présence d'un tableau posé devant nos yeux. Au cours des entretiens, il est apparu que la vue depuis l'appartement n'était pas un phénomène uniforme, mais au contraire que l'on pouvait la découper en trois éléments. Ceux-ci ne s'excluent pas les uns de autres mais au contraire se construisent dans un même processus. On peut alors délimiter trois focus polarisant la vue portée sur l'extérieur.

Tout d'abord, il y a ce que l'on pourrait appeler la vue-paysage. On prendra alors pour définir la notion de paysage la troisième définition trouvable dans celles du CNRTL : « Vue d'ensemble d'un endroit quelconque (ville, quartier, etc.). »<sup>171</sup>, bien qu'elle mette trop l'accent sur la vue seule, mais cela nous permettra de nous centrer pour l'exercice. J'ai choisi cette définition du fait que l'acceptation de paysage ici est assez large pour ne pas être restrictive. On doit cependant ajouter une deuxième idée à celle de paysage : celui-ci doit aussi être pittoresque, du « beau paysage »<sup>172</sup>. Comme le dit Nadège M. « la belle vue ; voir loin ; voir la ville ; voir les routes. Ça ça fait partie du quotidien ». On observe ce phénomène chez beaucoup d'habitants de la Tour, comme Chantal R. qui me vantait sa vue sur le centre de Lyon comme sur les Monts du Lyonnais, de l'autre côté de la Tour. Il en va de même pour Jacqueline S., Martine V. ou bien Claude J. Stéphane B., fils de cette dernière, habitant à l'étage au-dessus, me racontait que bien qu'on fût au troisième, on voyait cependant très bien la colline de Fourvière (annexe 20). Le paysage est alors un marqueur dans le discours. Bien que la hauteur modifie le paysage que l'on va voir de chez soi, il faut voir avant tout que c'est dans le discours que se construit cette différenciation. Pour Henri H. et Paule M., la hauteur est

---

171 <http://www.cnrtl.fr/definition/paysage>

172 Cauquelin, Anne, « 1. Le paysage par la fenêtre », dans *L'invention du paysage*. dir. Anne Cauquelin. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Quadrige », 2013, p. 103-108

associée à avoir une meilleure vue. Mais le paysage est aussi marqué par les événements climatiques, au sens large. Chantal aime tout particulièrement regarder dehors la nuit tombée le parterre des lumières de la ville. Jean-Yves H., lui, adore voir les formations nuageuses depuis sa fenêtre. Tristan A., lui a une passion pour les éclairs : il peut donc observer la foudre les jours d'orage depuis la vue qu'il a du 15<sup>ème</sup> étage ([Annexe 21](#)). Ici on voit que le paysage est apprécié pour des qualités esthétiques, ainsi qu'ostentatoires : pouvoir, au contraire d'autres, voir le Mont Blanc depuis son appartement par exemple, est une qualité de la vue mise en avant. Une deuxième idée apparaît dans les discours sur le paysage. Il y a d'une part le fait de pouvoir voir ces éléments, comme par exemple la ligne d'horizon, mais aussi le fait de pouvoir s'extraire du sol. Jean-Yves H. aime la vision du ciel, mais déteste la vision de la ville. Le fait de pouvoir se projeter au loin lui permet d'oublier alors le sol. On retrouve alors l'idée de Petitmengin : en se concentrant sur le « au loin », on rend alors plus flou l'existence de ce qui se trouve en bas. La capacité d'occultation est ce qui va être mis en avant. Pour Stéphane, bien que l'on soit plus proche du sol et donc l'immobilier urbain et que ce soit plus difficile à occulter, ce n'était pas grave car « on voyait quand même Fourvière ». On va se focaliser sur des éléments pertinents qui vont contrebalancer les déconvenues actuelles en mettant en avant les bons points. De plus, la vue va aussi être un élément partagé. Beaucoup de personnes dans la Tour, en me parlant de la vue de leur appartement, ajoutait aussi qu'ils avaient eu l'occasion de monter plus haut dans la Tour. La vue était toujours présentée avec des superlatifs exprimant sa magnificence. Chantal m'a parlé à plusieurs reprises de la possibilité d'aller sur le toit de la Tour pour les journées du Patrimoine<sup>173</sup>. Le paysage de haut de la Tour était alors époustouflant. On voit donc que la vue de l'appartement n'est pas présentée comme une fatalité. Même si la vue de l'appartement aurait pu être mieux, ce n'est pas grave car la vue que peuvent avoir des personnes plus haut placées dans la Tour fait partie intégrante de « sa » vue. La différence entre habiter au 3<sup>ème</sup> étage et habiter au dernier est avant tout une mise en avant par les discours. La perception joue le rôle de catalyseur : plus on sera haut, plus il sera facile de faire abstraction du sol. Mais cette distanciation se retrouve aussi chez les habitants des étages inférieurs.

---

<sup>173</sup>

<http://www.gpvlyonduchere.org/actualites/journees-du-patrimoine/>

Le deuxième élément que l'on peut observer dans l'étude de la vue à la Tour Panoramique, c'est la question du vis-à-vis. Pour comprendre la centralité de cette question pour les habitants de la tour, et surtout les plus anciens qui habitaient la Duchère avant la restructuration du quartier, il faut justement appréhender la Duchère avant 2003. A l'époque, les constructions des barres du plateau étaient bien plus espacées, ce qui fait que bien que l'on habitait dans des ensembles qui faisaient environ 15 étages, on avait une vue assez dégagée, d'autant plus avec les appartements traversants pensé par Cottin. Or les nouvelles constructions sont beaucoup plus basses, comme on peut le voir sur cette photo prise depuis l'appartement de Jean-Yves et Brigitte H ([annexe 22](#)).

Cela pose alors le problème pour de nombreux habitants que l'on se retrouve beaucoup plus proche de l'appartement du voisin d'en face. Une habitante de la Sauvegarde a tenu d'ailleurs ces propos que j'ai trouvés très pertinents : « c'est plus du vis-à-vis, c'est du vit ma vie ». Les habitants de la Tour, qui reste le point le plus haut du quartier et possède une vue très dégagée depuis que les trois barres des Milles ont été détruites, n'ont pas ce problème. Bien qu'avant, la distance entre les bâtiments permettait de ne pas avoir son voisin devant sa fenêtre, seul les habitant.es des plus hauts étages avait une vue plus dégagée. Les barres démolis, la vue est plus importante. Mais cela ne change pas drastiquement la question du vis-à-vis ([annexe 23](#)). La Tour a alors obtenu un périmètre important sans construction. Mais cet espace nouvellement gagné est devenu un point de tension avec les promoteurs de nouveaux bâtiments. Ceux-ci voulaient construire au pied de la tour. Cela a provoqué une levée de bouclier de la part des propriétaires, avec pour résultat que les bâtiments ne se construirait qu'à une certaine distance de la Tour plus acceptable par les habitant.es . Ce privilège de ne pas avoir de vis-à-vis est réclamé autant par les habitants comme Jean-Yves H. au 23 ou Patrice G. du 26ème que Martine G., qui bien qu'elle habite au 6ème, note le fait de ne pas être en contact direct avec la résidence étudiante qui se trouve devant chez elle ([annexe 24](#)).

La troisième dimension, est directement lié à la vue-paysage, à la différence qu'elle concerne ce qui est directement occulté dans la vue paysage. On pourrait lui donner comme nom le détachement du sol. Maryse M., habitant au 7ème, m'en a parlé la première : bien qu'elle ait été choisie de s'installer dans la Tour, elle a le vertige. Elle ne peut donc pas

s'approcher de la fenêtre, pour regarder le sol. Pourtant, lorsqu'elle s'enfonce dans son canapé et qu'elle regarde le ciel, cela ne lui fait pas le même effet. Lorsque durant l'entretien j'ai moi-même regardé par la fenêtre qu'elle montrait, on ne voyait qu'un rectangle gris, de la couleur des nuages ce jour-là. On voit donc ici que l'on rejoint l'idée de la vue-paysage, mais dans la caractéristique qu'au lieu de se détacher du sol, on y est justement comme happé. Chantal, pour m'expliquer quelle est la différence entre la Tour Panoramique et la barre des Erables, me dit : « quand je fais mes trucs, plier le linge, je voie le sol. Alors qu'au Erables, il faut se pencher, pencher, pencher ». Elle ajoute : « aussi, quand tu vis chez toi et que tu vois pas le sol, tu as une sensation, *[ton insistant] pas d'isolement, mais suspendu au-dessus du sol.* Quand j'étais aux Erables, pas dans la chambre car je voyais plus loin, mais dans le salon ou la cuisine, je voyais pas le sol. Cette impression, de même si on est au milieu des autres on est... séparés. Pas du tout le même ressenti ». En bas des Erables, on voit justement les arbres de l'autre côté d'une route qui ceinture l'immeuble, permettant de se garer tout autour.

Dans l'idée de détachement, il y a une idée de distanciation par rapport à un élément précis, on va se détacher de quelque chose. Pour la vue paysage, le sol ne disparaît pas mais est mis à distance. Les modalités de sa présence à notre conscience sont fonction de comment on va regarder : comment on va se positionner, sur quels éléments va se porter notre regard. Le détachement du sol n'est alors pas seulement l'absence de celui-ci, mais au contraire comment on le percevoir et agir afin de s'en distancier. Regardant vers l'horizon, les nuages ou la ville comme un parterre de lumière avec Chantal sont autant de moments où le sol disparaît par notre absorption dans d'autres éléments. On peut aussi le mettre en avant, comme Jean-Yves H justifiant ses pratiques en explicitant la laideur de la ville. Cette idée du parterre de la ville appuie justement la théorie du focus de Petitmengin : La perception s'entend en termes de focus attentionnel, qui peut se densifier sur un point précis, en occultant le reste de l'environnement perceptif. Comme le signalait Patrice G., avant, il y avait des arbres partout à la Duchère, ce qui donnait une impression de campagne ; aujourd'hui, avec la reconstruction, il a fallu « rentabiliser le m<sup>2</sup> » et « il n'a plus d'espaces verts ». Il n'y a plus d'arbre, et cela fait ressortir le béton. Il y a alors une certaine uniformité du tissu urbain. Lorsque qu'on se trouve près du sol, ce tissu urbain est très souvent perçu comme laid, sale. Mais plus l'on s'éloigne, plus le sol perd alors sa qualité de sol pour se fondre indistinctement dans le paysage. Dans la distanciation, il y a une absence du corps : comme le dit Petitmengin,

« plus l'objet devient solide et stable (ici le lointain perçu comme lointain), plus *mon* existence se confirme. (...) Seul le résultat du processus de différenciation apparaît à la conscience, sous la forme d'un monde et d'un *moi* cloisonné »<sup>174</sup>. On peut observer le même phénomène dans le détachement du sol. Ce n'est pas tant dans une définition stricte que le sol s'incarne mais dans un processus discriminant du proche et du lointain, autrement dit de l'*autre-que-sol*, qui s'en retrouve distancié du corps jusqu'à devenir le paysage. L'*autre-que-sol* se comprend alors comme le processus dans lequel l'attention se distancie du sol. Ce n'est plus seulement un plan lisse mais au contraire la perception du sol comme proche. Le paysage, le ciel deviennent alors les marqueurs de sa distanciation.

On voit donc que la vue n'est pas un élément statique mais qu'au contraire, tout comme la perception, elle se construit dans le mouvement. Ainsi, l'idée de paysage n'est pas à voir comme détacher de l'environnement mais au contraire comme « des manières, certes différentes, d'appréhender le *monde*, qui portent et se rapportent à la même chose »<sup>175</sup>. La vue se construit donc dans selon un spectre attentionnel sur le point où elle est focalisée, mais aussi par la place qu'elle va occuper dans l'appartement : c'est Maryse M., affalée dans son canapé, qui n'a plus le vertige. Où l'on regarde va alors avoir un double sens : d'une part, c'est le ou les éléments qui vont accrocher notre regard, ou au contraire le fait de regarder non un point précis mais une sensation générale : On va se recentrer sur le corps et avoir une attention élargie. Mais où implique aussi le point de vue de l'observateur. La vue va grandement différer selon comment l'on se positionne pour regarder. Pour me montrer le paysage, les habitants alors préféraient grandement s'approcher des fenêtres. Chantal R., étant tutrice pour personnes en situation de handicaps et ne pouvant s'occuper d'elle-même, a eu plusieurs personnes à sa charge dont j'ai côtoyé la dernière, Andrée. Souvent, après le repas, Andrée se mettait devant la fenêtre, (Annexe 25) pour observer l'animation de la rue. Chantal, pendant qu'on discutait attablé autour d'un café à la fin des repas, se positionnait sur la table de tel façon qu'elle pouvait voir dehors (Annexe 26). Les vues qu'elles avaient était, de part de leur emplacement et de l'encadrure de la fenêtre, différentes. La vue dans l'appartement n'est pas à considérer comme amoindri par l'emplacement des meubles ou

---

174 Petitmengin, Claire, « La dynamique pré-réfléchie de l'expérience vécue », *Alter - Revue de Phénoménologie*, 18 (2010), p 178.

175 Manola, Théodora, « 9. Paysage et environnement : quelle association ? », dans *Philosophie de l'environnement et milieux urbains*. Paris, La Découverte, « Armillaire », 2010, p. 151-162.

l'encadrure des fenêtres. L'appartement fait au contraire partie intégrante du processus de la vue. Celle-ci doit alors s'appréhender comme une projection corporelle, dont le degré de précision augmente avec l'extension.

La vue est surtout mise en avant dans sa capacité à nous projeter au loin. Les bruits au contraire seraient plutôt un marqueur de la proximité, et un rappel de l'environnement.

### ***B – Le son comme rappel de proximité et ouverture sensoriel***

Au contraire de la vue, qui très souvent est présentée comme un atout par les habitants, le bruit lui, n'est que rarement perçu positivement : c'est son absence qui est mise en avant. Comme Anne-Marie B., au 17ème, beaucoup d'habitants m'ont montré que leur appartement était « bien isolé ». La fenêtre ouverte, on entend dehors, mais une fois fermée, alors « on n'entend plus rien ». C'est cet élément présenté comme positif qui est constitutif de la plupart des discours. Plusieurs personnes alors mettent aussi l'accent sur le fait que « c'est calme ». Nadège M. me dit même : « Par rapport à tous les appartements que j'ai fait, c'est clairement le meilleur niveau son ». Cette absence de son est renforcée dans les discours parce qu'avant, dans l'ancien appartement « on entendait les voisins ». C'est là le signe de bonnes conditions de vie, ou tout du moins un élément marquant des appartements. Cependant, le son n'est pas éliminé. Farah K., habitant au 3ème se plaint du fait qu'avec la venue de l'été arrive aussi des « rodéos de quads et de scooters ». Le son, au contraire de la vue qui projette sur l'extérieur, provient aussi de l'intérieur de la tour. Lorsque l'on demande s'il y a des bruits qui dérangent, on a alors trois types de réponses : soit il n'y a pas de bruit ; soit il y a du bruit qui provient de l'extérieur. Celui-ci peut être divisé entre le bruit qui provient de l'extérieur mais qui est à relier avec La Tour et le son qui vient de la rue. Les habitants font alors une distinction entre les travaux et les personnes, souvent habitant le quartier. Le son de l'intérieur ou de l'extérieur de la Tour sont définis en fonction d'où on l'entend. Si le bruit intérieur ne laisse que peu de doutes sur sa provenance, le bruit de l'extérieur de la Tour demande plus de recherche pour s'assurer de sa provenance. Le bruit intérieur n'est entendu « Seulement quelques fois, et souvent c'est pas grave », indique

Stéphane B. qui n'a eu alors qu'à monter « et demander de baisser le son et c'était réglé ». Sinon, ce sont les personnes qui parcourent le couloir et cela s'arrête rapidement.

Le son est différent va fonctionner sur les mêmes processus de focus attentionnel que la vue mais l'émergence ou non du bruit à la conscience ne se fera pas selon les mêmes modalités. Dans les discours, on mentionne souvent le fait qu'il n'y a pas de bruit dans les appartements. L'habitant.e va alors fermer sa fenêtre pour appuyer son argumentaire. Le bruit semble alors disparaître mais on note cependant sa présence, certes plus étouffée que la fenêtre ouverte. On peut analyser cela comme le fait que cette présence étouffée du bruit est perçue comme n'étant pas un élément dérangeant. Comme la présence du bruit est quotidienne, sa présence bien moindre n'est pas comptabilisée comme du bruit. Cela n'implique pas forcément qu'il n'est pas perçu mais seulement qu'il n'est pas perçu comme un élément négatif dans cette modalité. Le son notable alors va modifier le discours : souvent, ceux qui me mentionnent le son sont justement ceux qui sont dans une situation où le son déborde de ce cadre quotidien, comme par exemple les travaux sur un appartement au-dessus de chez Chantal R., conjecture appuyée par la rencontre avec l'ouvrier qui procédait aux travaux dans l'ascenseur. Les réactions aux sons des travaux au dehors se justifient sur le même processus ; c'est dérangeant, d'autant plus si ça dure. Au contraire, les bruits des personnes au dehors sont perçus comme des nuisances : les « rodéo », ou bien comme l'indique Claude J., « les sorties des mamans avec leur enfants à midi ». L'animation de la rue alors est perçue comme un élément qui devrait arrêter. On voit alors dans les discours comment l'on va justifier ce qui est acceptable, et ce qui ne l'est pas au travers d'un prisme allant du bruit insoutenable au silence. Il ne faut cependant pas y voir seulement une présentation par le discours mais aussi la perception même du bruit. C'est celle-ci qui va orienter la classification. Le silence est déjà perçu comme positif. Ce n'est pas alors un avis apposé sur la perception

Le bruit est constitutif de la perception de la hauteur, accompagnant les actes des habitants. Il est un appel vers l'extérieur, un rappel de la présence de la rue. Présent de façon diffuse, il n'apparaît à la conscience que lorsqu'il va émerger dans le focus attentionnel, par un bruit plus important ou bien la persistance de celui-ci dans l'attention, si bien que l'on ne

peut plus l'occulter, et il en devient alors insupportable. Dans la Tour, c'est d'autant plus marquant du fait que le silence est mis en avant comme une qualité des appartements. Mais si cette étanchéité est constitutive du discours de la mise en valeur de la tour, c'est que la présence du bruit a été incorporé par les habitants comme caractéristique intrinsèque de la ville. Si l'on note qu'il n'y a plus de bruit, c'est justement parce qu'autrement il y a du bruit. C'est dans la présentation des appartements à un élément extérieur, comme par exemple des amis venus visiter, ou bien moi-même en tant que chercheur, que cette caractéristique du calme va revenir sur le devant de la scène. Le silence bien que produits simultanément au bruit, ne découle pas de la non-présence de bruit. Le silence devient une perception à part entière. C'est pourquoi les habitant.es sont alors capable d'en retirer une qualité. Mais sa présence au quotidien le fait oublier. La venue d'un.e invité.e dans l'appartement va venir réactualiser le présence du silence par l'emphase du discours.

Mais plus que présenter le son ou la vue comme des éléments à part entière, il faut les considérer comme n'étant pas compartimenté dans l'environnement sensoriel. On ne peut pas observer les personnes et leur perception sans la considérer comme une totalité<sup>176</sup>. On voit d'ailleurs le rapport entre la vision et le bruit. Les bruits des travaux qui ont lieu sur la place à côté de l'appartement de Henri le conduisent alors à aller voir de quoi il retourne. C'est souvent la vue qui sert d'appui pour la justification finale de la compréhension de la situation. Mais plus que le sens en lui-même, il faut nous intéresser à l'émergence de ce qui va produire cette perception. Nous avons déjà parlé d'Anthony Pecqueux, mais son analyse des « *affordances* des évènements » est véritablement éclairante sur cette question. L'entente d'un son, ou bien le fait d'aller voir dehors, n'est pas seulement *regarder*, c'est aussi tout le processus d'émergence de ce qui est en train d'arriver, sur lequel on va focaliser notre attention. L'émergence, selon Alex Mucchielli, « telle que l'énaction appliquée nous permet de la voir, n'est pas une création *ex nihilo*. Elle est la construction et le repérage d'une forme situationnelle par des acteurs sociaux. Ce sont des activités humaines, régies par des règles afférentes à une situation précise, qui, puisant dans un ensemble d'éléments matériels, culturels, cognitifs, constitutifs d'un environnement global de la situation, reconfigurent la

---

<sup>176</sup> Manola, Théa « Rapports multisensoriels des habitants à leurs territoires de vie. Retours critiques sur une démarche méthodologique », *Norois* [En ligne], 227 | 2013, mis en ligne le 30 juin 2015

situation avec des éléments interpellés »<sup>177</sup>. L'énaction est à comprendre comme l'idée que « l'intérieur et l'extérieur, le connaissant et le connu, l'esprit et le monde, se déterminent l'un l'autre »<sup>178</sup>. En tant qu'être humain cependant, nous n'avons pas conscience de l'intégralité de cette chaîne. Nous sommes des êtres situés qui n'avons conscience de la réalité qu'au travers de notre environnement<sup>179</sup>. Cet environnement n'est pas non plus totalement appréhendable, à voir dans le nombre de répétition, de phrases tout faites et de blancs que l'on peut trouver dans les discours. Il se passe quelque chose que l'on n'est pas capable d'explicitier. On va alors combler les vides par les éléments à notre disposition. Sans pour autant nier l'existence de tous les éléments qui constituent la réalité, elle ne nous renseigne pas sur notre environnement perceptif. Une personne va juste entendre un bruit dehors et cela va alors l'amener dans l'engagement de l'acte. L'évènement va alors émerger dans l'environnement perceptif.

On va ainsi pouvoir placer l'évènement comme le centre de notre perception et ainsi montrer que l'évènement place autour de nous un environnement changeant. Le son à cet égard est une bonne entrée en matière. Au contraire de la vue, qui peut sembler statique, le son est fondamentalement ancré dans le mouvement. Cela nous permet de placer la perception comme profondément situationnel : il se passe des choses qui se déplacent, apparaissent et disparaissent. Ce sont ces choses que nous allons percevoir autour de nous que nous allons percevoir. Cela rejoint l'idée déjà énoncée par Petitmengin que la perception, même lorsqu'on essaie de la mettre à jour, ne sera pas la celle de ce que l'on a perçu car elle n'est déjà plus. Petitmengin écrit pour dénoncer le fait que l'expérience telle qu'évoquée est vraie par rapport à l'expérience initiale et non une re-fabrication de l'expérience : « (cette) question (...) implique que seul l'expérience initiale peut-être *pure*, l'expérience de l'évocation en serait qu'une expérience de second ordre. Nous pouvons rétorquer à cela que personne ne peut vivre une expérience *dans le passé*, qu'il n'y pas d'autre expérience que dans le présent »<sup>180</sup>. La perception, comme son récit, est déjà sa performance. Mais si l'évènement

---

177 Mucchielli, Alex, « L'émergence du sens des situations à travers les systèmes humains d'interactions. Application restreinte des théories de l'énaction et de la cognition distribuée : vers une « agentification » des systèmes relationnels humains », *Revue internationale de psychosociologie*, 2007/29 (Vol. XIII), paragraphe 65

178 Petitmengin, Claire, « L'énaction comme expérience vécue », *Intellectica*, 2006/1, 43, p 1

<sup>179</sup> A rapprocher de la notion de Dasein énoncé plus tôt

180 Petitmengin, Claire, Bitbol, Michel « The validity of first-Person Descriptions as Authenticity and Coherence », *Journal of Consciousness Studies*, 16, n°10-12, 2009, p 383 traduction personnelle

en train d'advenir est au centre de notre étude de la perception, on peut se demander comme la Tour Panoramique. Autrement dit, comment la Tour Panoramique va-t-elle apparaître en tant qu'objet défini aux personnes qui la parcourent

### ***C – Quand les frontières s'estompent : habiter dans le mouvement, ou quand la tour s'étale au sol.***

On l'a vu, l'étude de la perception de la hauteur chez les habitants nous renseigne en grande partie sur la fabrication de la Tour Panoramique. Cependant, nous avons pour l'instant contraint les pratiques directement dans la Tour, en ne parlant que de l'intérieur des appartements, ainsi que les parties communes. Pourtant, comme nous le montre l'exemple de Nadège, que l'on peut généraliser à l'ensemble des habitants, il faut emprunter les escaliers qui se trouve dans les colonnes du « U » afin de descendre au parking. Dès lors, on peut se questionner sur les limites de la Tour Panoramique. On voit que la hauteur se construit dans les discours et la perception. Quand on parle de hauteur, on a cette impression que l'on part d'un point du sol pour s'élever. Or on l'a vu, la hauteur s'apprécie par la pratique. Le problème ici, pour la Tour Panoramique, c'est qu'il n'y a pas qu'une élévation, mais aussi une descente : descente d'une part par l'ascenseur, les escaliers de service, mais aussi par les escaliers menant aux parkings. Il faut aussi compter les parcours plus horizontaux : les couloirs, le hall d'entrée. Seulement, dans ce cas-là, pour entrer dans les deux niveaux de parkings, il faut sortir de la Tour. Où se forment alors ses frontières ? Où s'arrête et commence la Tour. L'analyse des pratiques nous invite à penser que chercher des limites physiques serait contre-productif. Il nous faut plutôt nous intéresser au parcours des habitants lorsque l'on « dépasse » la Tour et comment celui-ci va performer la Tour.

Quand on va parcourir la Tour, on va rarement se contraindre au couloir ou au Hall. Les parcours ont souvent un but, un objectif global : aller faire les courses, rentrer chez soi avec celles-ci, partir au travail. Or ces activités se font soit dans le quartier soit en dehors. Au travers de la caractérisation. Nous allons alors procéder avec un changement graduel des échelles de l'espace pour en rendre compte. Je parle ici d'espace non pour comprendre comment les gens habitent cet espace, mais plutôt pour nous concentrer sur l'espace comme construction issue

des pratiques, de parcours, de discours etc. Nous pouvons alors commencer aux pieds de la Tour (annexe 27). Il est déjà important de noter que quand on se trouve au pied de la Tour, on ne voit pas la tour. On voit juste un bâtiment. Cette idée est assez importante. Sur beaucoup de photos de la Tour Panoramique, on présente souvent l'immeuble de loin, avec une photo prise du haut d'un autre building, ou bien de la rue, pour lui donner une image imposante, de mastodonte dans le décor. Cela permet de se représenter l'ensemble. Pourtant, à force de ne prendre que ce genre de photos, on perd alors le caractère profondément perceptif de la pratique de l'espace. Plus je me rapproche de la Tour, plus ses contours ne me sont plus visibles. Lorsque je suis devant la porte, je ne perçois que la porte avec des murs sur les côtés. Lorsque je passe du hall à l'extérieur, je ne vois pas non plus la Tour. La perception non de la Tour, mais de la porte, le mur, le hall, les couloirs, l'appartement, est ce qui est présent les plus souvent aux habitants. La présentation entière de Tour est souvent faite pour accompagner un discours la plaçant en comparaison avec autre chose. On va donc avoir la Tour Panoramique dans le quartier ou dans la ville. Cela se ressent aussi dans la présentation de la taille de la Tour. On ne parle de cette taille qu'à un élément étranger, comme le chercheur. Sa taille est alors mise en avant selon les considérations qu'on connaît. Mais lorsque l'on habite la Tour, c'est avant tout la vue qui va primer. La présentation de Tour se fera comme un élément global dans la distance. Au contraire, lorsque l'on est dedans on va remarquer l'extension au loin. Loin de la Tour, ses contours sont alors bien définis. Au plus proches, ses frontières ne peuvent plus être définis strictement.

Un exemple, qui fut ponctuel mais assez intéressant pour montrer ce flou sur les frontières, advenu quand j'étais en train d'interroger Patrice G, dans la loge du gardien. Nous y étions en entretien, comme à chaque fois que j'étais venu le voir car il ne voulait pas que je monte dans son appartement. Dans la loge, nous pouvions observer tous les passages. À un moment donné, un homme, faisant parti du personnel d'entretien, est venu discuter avec Patrice. Celui-ci étant le président de la copropriété, c'est sûrement quelque chose d'habituel. Patrice lui avait indiqué la présence de bouteilles en verre vides sous le « U », même si je n'ai pas pu bien entendre où. Le point intéressant, c'est que le personnel d'entretien s'occupant des parties communes, est aussi amené à nettoyer l'extérieur de la Tour.

Le gardien aussi a un regard sur les personnes qui se garent en bas de la Tour ; la mairie ayant des locaux, directement aux pieds de celle-ci, beaucoup de personnes viennent en

voiture et cherchent alors à se garer. Le problème de parking a été soulevé à de nombreuses reprises, comme Jacqueline S. qui m'indique « (qu') avant il y avait la place pour faire passer quatre bus. On n'a pas compris (les choix d'urbanisation quant à la gestion de la circulation) ». Il y a donc actuellement des problèmes de parking, avec certaines personnes qui se garent sur des places sur lesquels elles ne sont pas autorisées. Le gardien, bien qu'il n'ait aucune autorité pour les réprimander, émet quand même des objections sur leur emplacement. Un autre exemple à cet égard, c'est que, durant la fête des voisins, qui devait se dérouler à l'origine dans le square adjacent à la Tour, s'est faite sous le « U », à cause des intempéries de ce jour-là. On voit alors une certaine occupation de l'espace par les habitants et ceux affiliés à la tour.

La tour aussi n'est pas coupée du quartier, l'exemple des emplacements de parking étant frappant à cet égard. Au niveau de la perception, on voit aussi tout un lien avec l'environnement extérieur. Une grande partie du son entendu dans les appartements, ou même aux pieds de la tour, provient du quartier. Pour Chantal R. « c'est de la vie, c'est pas du bruit ». Pourtant, Chantal aime aussi le calme du soir. Le son, ou la perception en général, permet d'agir, mais aussi rend compte de l'évolution du quartier au fil de la journée. Celui-ci est alors toujours présent, que ce soit positif comme en négatif. Ce qui va être intéressant, ce sont les stratégies d'occultations. On ne peut s'empêcher de voir le quartier, mais on peut décider de le voir le moins possible, comme Yves H., qui focalise son attention sur le lointain et le ciel pour éviter de regarder par terre. Les raisons principales évoquées sont liées au contexte de la reconstruction. Les travaux sont encombrants. Ils font du bruit, de la poussière : « à un moment, je devais nettoyer mes fenêtres tous les jours tellement il y avait de poussière. » nous dit Stéphane B.. Claude J. a pris des photos des barres « des milles » lorsque celles-ci se sont fait démolir, comme on peut le voir sur les photos présent depuis son appartement ([annexe 28](#)). Pour la destruction de la dernière barre « des milles », au contraire des deux précédentes, la tour a dû être évacuée par mesure de précaution. Les nouvelles constructions sont alors ressenties très différents selon les habitants. Certains, comme Mr et Mme F., trouvent le quartier bien plus agréable. Au contraire, Chantal R. trouve que bien qu'il soit plus joli, on a perdu une part de social.

Ce rapport différencié au quartier va souvent de pair avec le voisinage. On peut avoir l'exemple de Chantal R. ou de Jacqueline S., qui sont très impliqués dans le quartier : Chantal

participe à plusieurs activités associatives, est très impliquée dans les différents centres sociaux et la vie de quartier en général, elle déplore notamment le manque de social dans la Tour, disant « ne connaître personne ». Jacqueline elle, participe à la troupe de danse ayant résidence dans les locaux de la MJC et ayant été présidente de la MJC pendant plusieurs années. Elle ne l'est plus aujourd'hui mais garde des liens étroits avec la politique du quartier. Ceux qui ont une pratique assidue du quartier et qui y connaissent du monde en connaîtront aussi dans la Tour. Henri E. et Paule M. n'ont que « très peu de contact ». Ils ne connaissent pas les noms de leurs voisins et n'entretiennent des rapports que cordiaux avec leurs voisins du dessus et de gauche. Ils ont un très fort ressenti du quartier : « on est isolé », « tu ressens le ghetto le samedi » et « on est par communauté ». Les changements du quartier n'ont pas eu l'effet de casser le ghetto mais en plus ils lui ont enlevé les caractéristique positive : « c'est plus (le) petit quartier mais un centre-ville ».

A l'inverse ceux qui ont tendance à ne pas s'impliquer dans le quartier n'auront pas forcément de lien avec le voisinage. La tour, à cet égard, est vue par certains comme une exclusion du quartier. Maryse M. parle de « (sa) tour d'ivoire ». D'une part, n'aimant pas le quartier, elle lui permet d'éviter les contacts. Ses rencontres avec les habitants de la tour sont tout aussi rares. Cependant cette solitude lui pèse parfois. Tristan A. lui est arrivé en juillet 2018 dans la Tour. C'est la seule personne que j'ai rencontré qui soit en colocation dans la Tour. Pour lui : « la coloc c'est une bonne chose. C'est intéressant. Ça change du train-train quotidien ». Il ne connaissait cependant pas beaucoup de monde dans la Tour avant la fête de voisins. Cela est dû en partie au fait qu'il soit encore un habitant récent dans la Tour. Un autre élément de réponse réside dans le fait qu'il considère cette colocation comme une situation passagère. Faisant actuellement un travail de livreur de pizza, il espère un jour avoir un travail plus gratifiant qui lui permettra de déménager. De plus il considère aussi que « la proprio viendra à la retraite dans l'appartement donc c'est pas définitif ». Quand il a choisi l'appartement, il en a visité plusieurs avec son père. La réputation du quartier peu pesé dans son choix. Il n'a pris connaissance de celle-ci qu'une fois installé en discutant avec ces collègues. C'est la vue dans l'appartement qui a scellé le choix, ainsi que la réfection du quartier qui a aussi grandement joué dans la balance.

En intitulant cette partie « La tour panoramique : une paroi de contact, frontière avec l'extérieur », j'ai voulu mettre l'emphase sur le terme de paroi. Cela peut interroger au premier abord, du fait qu'un paroi peut être vu comme une séparation entre deux milieux. Cependant la séparation alors pas à voir comme celle de deux éléments distincts, mais au contraire la reconfiguration du lien qui est présent entre ces deux éléments. C'est alors la production d'un état nouveau. Cette paroi, on peut y voir d'une part les parois des fenêtres, qui se ferment pour étouffer le bruit. Ce sont aussi les parois qui se couvrent de poussière, qui vient des travaux qui ont lieux dans le quartier. C'est aussi les parois du hall, qui se sont vu condamnées pour empêcher les jeunes du quartier d'aller et venir dans la tour. Même si elle n'est pas pertinente pour parler de perception, elle nous traduit quand même cette idée de médiation. La Tour alors, si elle n'existe que dans le discours et les pratiques inter-individuelles, peut se penser comme cette zone de contact. On voit alors que le terme de frontières, est souvent pensé par les habitants. C'est quelque chose qui va être conçu comme une délimitation avec l'extérieur, le quartier. En anglais, cette définition de frontière peut recouvrir deux sens. Au contraire de la frontière comme ligne imaginaire (*boundaries*) qui clos, la frontière comme espace (*borders*) est sans cesse réactualisée, par les déplacements et les parcours des personnes qui la traverse<sup>181</sup>. La perception brouille alors totalement cette séparation entre dedans et dehors, ce qui est la Tour et ce qui n'en ai pas. La Tour et le quartier sont totalement interconnectés. Il ne faut alors pas y voir une érection dans la construction du gratte-ciel, comme De Certeau ou Paquot. Ce n'est pas tant la folie des hommes et la distanciation de la ville qu'il faut voir dans la construction de gratte-ciel, mais au contraire une nouvelle forme de contact et une reconfiguration ; non seulement de la Tour, mais surtout dans sa relation avec le quartier et au-delà. Elle devient alors une métaphore des changements du quartiers, des relations étroites entre les habitants et leur environnement.

---

181 Galan, Ignacio, *Borders and Boundaries, a reading of compact cities*, OIKOdomos, Faculty of architecture, 2016

## Conclusion

Lorsque l'on parle de bâtiments, on évoque souvent ceux-ci selon une définition ancrée synchroniquement et diachroniquement : ils ont des limites spatiales et temporelles. Le fait de dire que la Tour Panoramique a été construite de 1969 à 1972 montre qu'elle est considérée comme complète à cette date. Cette construction est délimitée spatialement, au travers de l'adresse postale par exemple. C'est ce qui va définir le cadre de référence afin de parler de l'habitation. Mais en s'intéressant aux pratiques habitantes, ce cadre vole en éclat. La Tour n'est plus une entité figée mais au contraire elle est toujours en évolution, car elle est la production des habitant.es et leur permet de structurer le réel des habitants. Sa définition englobante est impossible car comme la Tour est toujours en train d'advenir, on ne peut la contraindre par une définition. Mais la concevoir comme seulement une abstraction, que les habitants seraient aveugles à percevoir est un non-sens. Le simple fait que c'est une réalité partagée par les habitants démontre son existence. On peut toutefois questionner cette réalité.

En étudiant la Tour, on se rend compte que c'est un terrain complexe. D'une part, la restructuration du quartier a eu un impact fort sur la Tour. L'environnement est devenu beaucoup plus dense en termes de bâti, mais aussi beaucoup plus bas. Les habitants de la Tour ont d'un côté pu gagner en visibilité, mais de l'autre les promoteurs ont profité de la restructuration pour essayer de construire au pied de la Tour. Il a fallu que les habitants rentrent en conflit avec le GPV<sup>182</sup> pour que les nouveaux immeubles ne se retrouvent pas trop proches de la Tour. De plus, au contraire des habitants des HLM<sup>183</sup> voisins, la Tour a pu passer outre les mailles de la démolition. Eviter la déconstruction a provoqué le départ d'une grande partie de la population qui louait dans la Tour : l'augmentation des coûts quotidiens dans le quartier, accompagnée par la hausse des loyers du fait des travaux de la Tour les a forcés à partir. Mais cela n'est pas considéré comme problématique car c'était le stigmate de ce qui n'allait pas dans le quartier. On observe alors que la Tour ne peut être comprise comme séparée de son environnement car celui-ci est au cœur des problématiques habitantes aujourd'hui.

---

<sup>182</sup> Grand Projet de Ville

<sup>183</sup> Habitat à Loyer Modéré

Mais étudier seulement le rapport au quartier ne permet pas de cerner comment on habite dans la Tour. En observant le déroulé du processus de sa patrimonialisation, on comprend d'une part que la Tour est mise sur un piédestal par rapport à la barre des Érables, qui s'est aussi vue patrimonialiser. Contrairement à la patrimonialisation des barres, faite pour réhabiliter un espace qui avait mauvaise réputation<sup>184</sup>, la patrimonialisation de la Tour s'est faite comme prétexte afin de garder la portée déjà forte de symbole du quartier afin de porter le projet de reconstruction. La patrimonialisation est ici plus un outil, mais elle est aussi le signal d'un attachement au quartier. La patrimonialisation est alors autant mobilisée par certain.es habitant.es de la Tour que par les décideur.es, comme Cottin lui-même qui a participé à sa mise en place. Elle n'est pas la représentation de la sensibilité de tous les habitants de la Tour. Les populations sont vaguement conscientes de cette patrimonialisation ou n'en sont pas conscientes du tout, lorsqu'elles ne questionnent pas clairement les raisons de celle-ci. On ne va cependant jamais la remettre en cause : dans les cas où la personne ne comprend pas les raisons, la préexistence de cette patrimonialisation va jouer un rôle sur son discours et elle va la justifier en considérant le fait qu'il y a sûrement une raison qui lui échappe, sinon on ne l'aurait pas patrimonialisée. On ne voit jamais de discours contre cette patrimonialisation, contrairement à ce que l'on pourrait trouver sur d'autres grands ensembles comme c'est le cas pour La cité Renaudie de Villetaneuse<sup>185</sup>.

La Tour, comme la hauteur, ne peuvent être vues comme des éléments séparés de l'environnement. La hauteur n'est en effet pas juste une grandeur physique : on peut d'une part le voir dans la fluctuation de l'estimation de la taille de la Tour, ainsi que par la perception de cette fluctuation. La hauteur, dans la Tour Panoramique, c'est avant tout une pratique. Pratique de voisinage, omniprésent et pourtant absent ; pratique des parcours, et particulièrement de l'ascenseur : celui-ci joue un rôle majeur dans la perception de la hauteur par sa pratique intensive. Mais le déplacement par l'ascenseur n'est possible que par le fait que celui-ci se base sur la perception d'*affordances* qui vont permettre la pratique. La

---

<sup>184</sup> Bertier, Marc, Marchal, Hervé & Stébé, Jean-Marc, « La patrimonialisation contre la ségrégation : le cas des grands ensembles français », *Métropolitiques*, 16 mai 2014

<sup>185</sup> Djament-Tran, Géraldine, « La place des habitants dans la patrimonialisation conflictuelle du logement social », *EchoGéo* [En ligne], 33 | 2015

perception est mobilisée pour les parcours dans la Tour d'une part mais va aussi être mise en avant par les habitants. Elle sera grandement l'élément central de la valeur des appartements dans la Tour avec le paysage. C'est la vue qui est majoritairement mise en avant dans les discours : le paysage est la figure de proue de cette mise en avant de la perception. Ce paysage cependant n'est pas juste un élément fixe, une image au loin, car c'est dans la présence et dans la mise en jeu de la corporalité que cette vue va advenir. La vue n'est pas seulement la projection au loin d'image mais avant tout la mise en relation de ce lointain dans le corps. La vue n'est alors pas un zoom sur une image mais l'attention qui se met en branle dans un jeu d'intensité qui nous permet de nous occulter de nous-mêmes dans la projection.

Outre la vision, il faut aussi prendre en compte l'importance de l'univers perceptif au plus large dans la vie quotidienne dans la Tour. Le bruit nous renseigne aussi grandement sur la hauteur. De la même façon que la vue, celui-ci se perçoit en termes d'intensité. Le discours sur le bruit est cependant relativement homogène sur l'ensemble de la Tour : que l'on soit au 3<sup>ème</sup> étage ou au 23<sup>ème</sup>, on entend toujours le bruit des passages de bus dehors, ou bien des éclats de cris dans la rue. Le bruit à l'intérieur de la Tour est perçu de façon similaire : on peut toujours entendre les voisins faire du bruit dans le cercle intérieur peu importe l'étage.

La Tour Panoramique est là au quotidien par le prisme de notre environnement perceptif. Cet environnement est présent à nous comme pour les autres êtres humains qui nous entourent. Cette présence, parce que construite lors d'un long processus dont nous n'avons pas conscience, se vit surtout se fait sur les caractéristiques d'un *world-as-taken-for-granted* : les changements de sens que l'on va retirer de notre expérience permettent de construire un environnement stable qui nous permet d'y agir. Bien que l'on n'accepte pas forcément les événements que l'on va rencontrer, menant alors à l'émergence de conflit sur ce qui est acceptable ou pas, cela ne changera pas notre vision globale du monde. Il en va alors de même pour la Tour Panoramique. La définition de Tour ne permet pas de rendre compte de la totalité de l'expérience quotidienne des habitants, mais elle permet de fabriquer une réalité sur lequel tout le monde peut consentir à être d'accord. La tour Panoramique, en tant qu'objet distinct, ce que l'on va associer au bâti, n'est alors qu'une idée distanciée de la réalité, mais c'est que dans cette distanciation qu'elle peut prendre forme. C'est par distinction que la tour devient un concept opératoire pour les habitants afin de décrire leur expérience.

La hauteur n'est donc pas seulement le fait de se trouver face à un paysage et loin du sol. C'est avant tout une performance liée à la pratique. Comme toutes pratiques, elle est

fortement liée à la perception. On a vu que l'étude anthropologique de la Tour était à même de mettre à jour les logiques opérant dans la perception de la hauteur dans la Tour Panoramique. La méthode ethnographique doit alors s'intéresser aux personnes comme étant les mieux à même de décrire leur expérience. On doit donc considérer celles-ci comme les seules capables de présenter ce qu'est la Tour Panoramique pour elles-mêmes. Cette considération passe par une attention aux détails ainsi qu'une observation attentive des parcours dans leur processus au quotidien, l'anthropologie permet de les étudier sous un aspect qu'il n'est pas possible de reproduire en laboratoire.

# Références

## Bibliographie

- **Appert**, Manuel. *Les formes de la métropole : du réseau à la canopée, de la mesure au paysage : Tours, skyline et canopée*. Géographie. Université Lyon 2, 2016. <tel-01425959>.
- **Armengaud**, Françoise, « CULTURE - Nature et culture », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 8 août 2018.  
URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/culture-nature-et-culture/>
- **Avenel**, Cyprien, « 'La mixité dans la ville et dans les grands ensembles', Entre mythe social et instrument politique », *Informations sociales*, 2005/5 n° 125, p. 62-71
- **Barberousse**, Anouk, *L'Expérience*. France, Flammarion, GF corpus, 2015.
- **Baxter**, Richard, The high-rise home: practices of verticality in London, *International Journal of Urban and Regional Research*, 41, 201, pp. 334-352.
- **Bertier** Marc, **Marchal**, Hervé & **Stébé**, Jean-Marc, « La patrimonialisation contre la ségrégation : le cas des grands ensembles français », *Métropolitiques*, 16 mai 2014.  
URL : <https://www.metropolitiques.eu/La-patrimonialisation-contre-la.html>
- **Botéa**, Bianca, « Expérience du changement et attachements. Réaménagement urbain dans un quartier lyonnais (la Duchère) » *Ethnologie française*, 2014/3, Vol. 44, pp. 461-467
- **Boudon**, Philippe. « 'Échelle' en architecture et au-delà. Mesurer l'espace ; dépasser le modèle géométrique ». In : *Les Annales de la recherche urbaine*, N°82, 1999. Les échelles de la ville. pp. 5-13.
- **Bui**, Camille, « L'invention d'une rencontre entre le cinéma et la ville : la « symphonie urbaine » au tournant des années 1930 », *Annales de géographie*, 2014/1 (n° 695-696), p. 744-762. DOI : 10.3917/ag.695.0744. URL : <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2014-1-page-744.htm>
- **Cauquelin**, Anne , *L'invention du paysage*. Presses Universitaires de France, 2013
- **Chaline**, Claude. *Les politiques de la ville*. Presses Universitaires de France, 2014
- **Chastagner**, Bastien, *Indépendance\_algerie, juillet 1962*, Archives de L'Ecpad, 2012, visité le 27/07/2018, URL : [http://archives.ecpad.fr/wp-content/uploads/2012/06/Indépendance\\_algerie.pdf](http://archives.ecpad.fr/wp-content/uploads/2012/06/Indépendance_algerie.pdf).
- **Coulon**, Alain, *L'École de Chicago*. Presses Universitaires de France, 2012
- **Crawford**, Matthew B., *Contact. Pourquoi nous avons perdu le monde et comment le retrouver*. Paris, La découverte, 2015 (2016)

, *Éloge du carburateur. Essai sur le sens et la valeur du travail*. Paris, La découverte, 2007 (2010)

- **Cuche** Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*. La Découverte, « Repères », 2010, 128 pages. URL : <https://www.cairn.info/la-notion-de-culture-dans-les-sciences-sociales--9782707158833.htm>

- **De Certeau**, Michel, *L'invention du quotidien. 1. arts de faire*. Folio essais, 1980 (2015).

, *L'écriture de l'histoire*, folio histoire, 1975 (2016).

- **Dejean**, Pascale. « Retour sur la Tour Croulebarbe, 'premier gratte-ciel parisien' ». In : *Bulletin Monumental*, tome 165, n°1, année 2007. Beaugency. Monuments du Moyen Âge et de la Renaissance. pp. 118-119.

- **Descola**, Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

- **Dhume**, Fabrice, « Du racisme institutionnel à la discrimination systémique ? reformuler l'approche critique », *Migrations Société*, Vol 28, n°163, 2016, pp. 51-64

- **Didelon**, Clarisse, « Une course vers le ciel. Mondialisation et diffusion spatio-temporelle des gratte-ciel », *Mappemonde*, n°117, 2015-1

- **Djament-Tran**, Géraldine, « La place des habitants dans la patrimonialisation conflictuelle du logement social », *EchoGéo* [En ligne], 33 | 2015, consulté le 23 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/14349> ; DOI : 10.4000/echogeo.14349

- **Foucault**, Michel, *Surveiller et Punir*, Tel, Gallimard, 1975 (2016).

- **Galan**, Ignacio, *Borders and Boundaries, a reading of compact cities*, OIKOdomos, Faculty of architecture, 2016,

URL :

[http://www.oikodomos.org/workspaces/app/webroot/files/deliveries/IGalan43810\\_353\\_ON15OIKOPEDIAIgnacio-Galan.pdf](http://www.oikodomos.org/workspaces/app/webroot/files/deliveries/IGalan43810_353_ON15OIKOPEDIAIgnacio-Galan.pdf)

- **Gibson**, Eleanor J., Schmuckler Mark A., «Going Somewhere: An Ecological and Experimental Approach to development of Mobility», *Ecological Psychology*, 1989, pp 3-25

- **Gibson**, J. J., *The Ecological Approach to Visual Perception*. 1979.

- **Goffman**, Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne 1 : la présentation de soi*, 1959 (1973)

- **Graham**, stephen "Super-Tall and Ultra-Deep : The Cultural Politics of the Elevator", 2011, in *Theory, Culture and Society*, Vol. 31 (7/8). pp. 239-265

- **Hammoudi**, Abdellah, « Phénoménologie et ethnographie », *L'Homme* [En ligne], 184 | 2007, mis en ligne le 01 janvier 2009, consulté le 15 juillet 2018. URL :

<http://journals.openedition.org/bibelec.univ-lyon2.fr/lhomme/21901> ; DOI : 10.4000/lhomme.21901

- **Hatlim**, Nadine, « De la notion de quartier à ses représentations - l'exemple de la Duchère », *Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale*, 1, 1995.

- **Heidegger**, Martin, *Essais et conférences*, Tel, Gallimard, 1954 (2016).

- **Husserl**, Edmund, *Idées directrices pour une phénoménologie pure et une philosophie phénoménologique*, Gallimard, coll. "Tel", 1913 (2018)

- **Ingold**, Tim, *Marcher avec les Dragons*, Zone Sensible, 2013

- **Kaddour**, Rachid « Prise en compte de la pluralité des mémoires d'habitants dans la « patrimonialisation » des grands ensembles », *EchoGéo* [Online], 33 | 2015, visité le 10 juin 2018.

URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/14337> ; DOI : 10.4000/echogeo.1433

- **Kremer-Marietti**, Angèle, « POSITIVISME », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 4 août 2018. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/positivisme/>

- **Lacroix**, Justine, « COMMUNAUTARISME », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 22 août 2018. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/communautarisme/>

- **Laquerre**, Paul. « Loi concernant la copropriété des immeubles. » *Les Cahiers de droit*, volume 11, n° 3, 1970, pp. 547–554.

- **Le Breton**, Eric, *Pour une critique de la ville. La sociologie urbaine française 1950-1980*, Le sens social, Presse universitaires de Rennes, 2012

- **Le Goff**, Alice, "Identité, reconnaissance et ordre de l'interaction chez E. Goffman", in Daniel Céfal, Laurent Perreau, *Goffman et l'ordre de l'interaction*, CURAPP, PUF, p.369-90, 2013

- **Lefebvre** Henri, « Le droit à la ville ». In : *L'Homme et la société*, N. 6, 1967. pp. 29-35.

, *Introduction à la modernité*, Les Éditions de minuit, 1962

- **Legoullon**, Gwenaëlle, « La construction des grands ensembles en France : émergence de nouvelles vulnérabilités environnementales », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 16 numéro 3 | décembre 2016, consulté le 18 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/17984> ; DOI : 10.4000/vertigo.17984

- **Leib**, Robert S. "Spaces of the Self: Foucault and Goffman on the Micro-Physics of Discipline." *Philosophy Today*, Vol. 61 n°1, 2017, pp. 189-210, publié sur Académia. URL:[https://www.academia.edu/4191231/Spaces\\_of\\_the\\_Self\\_Foucault\\_and\\_Goffman\\_on\\_the\\_Micro-Physics\\_of\\_Discipline](https://www.academia.edu/4191231/Spaces_of_the_Self_Foucault_and_Goffman_on_the_Micro-Physics_of_Discipline)

- **Mangeot**, Philippe. « La Caravelle, une cité HLM », *Vacarme*, vol. 9, no. 3, 1999, pp. 76-83.

- **Manola** Théodora, « 9. Paysage et environnement : quelle association ? », dans *Philosophie de l'environnement et milieux urbains*. Paris, La Découverte, « Armillaire », 2010, pp. 151-162.  
URL : <https://www.cairn.info/philosophie-de-l-environnement-et-milieux-urbains--9782707164810-page-151.htm>
  
- **Manola**, Théa « Rapports multisensoriels des habitants à leurs territoires de vie. Retours critiques sur une démarche méthodologique », *Norois* [En ligne], 227 | 2013, mis en ligne le 30 juin 2015, consulté le 05 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/bibelec.univ-lyon2.fr/norois/4649> ; DOI : 10.4000/norois.4649
  
- **Meillerand**, Marie-Clothilde, *Logement et politique urbaine 1940-1975 - le cas lyonnais*, LARHRA-Université Lyon 2, Actes de la Journée d'étude Jeunes chercheurs 20 mai 2005.
  
- **Merleau-Ponty**, Maurice, *Phénoménologie de la perception*, Tel, Gallimard, 1979, 2017.
  
- **Metzinger**, Arianne, **Amador**, Roland, *Tranche de vie grignotées à la barre 260*, SACVL, coll. Pierres vivantes, 2005, 92 p.
  
- **Meyer Hays**, Judy, *Rhapsody in blue by George Gershwin, Illinois Comprehensive Musicianship Project*, Teaching plans, visité le 15/07/2018.  
URL : [http://illinoiscmp.weebly.com/uploads/4/1/0/7/41075753/rhapsody\\_in\\_blue.pdf](http://illinoiscmp.weebly.com/uploads/4/1/0/7/41075753/rhapsody_in_blue.pdf)
  
- **Morgagni**, Simone « Repenser la notion d'affordance dans ses dynamiques sémiotiques », *Intellectica*, 2011/1, 55 pp
  
- **Mucchielli**, Alex, « L'émergence du sens des situations à travers les systèmes humains d'interactions. Application restreinte des théories de l'énaction et de la cognition distribuée : vers une « agentification » des systèmes relationnels humains », *Revue internationale de psychosociologie*, 2007/29 (Vol. XIII), pp. 163-199. DOI : 10.3917/rips.029.0163. URL : <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-psychosociologie-2007-29-page-163.htm>
  
- **Muscovici**, Serge, « Comment voit-on le monde ? Représentations sociales et réalité », *Sciences Humaines*, La vie des Idées, Hors-série n°21, Juin/Juillet 1998, visité le 02/08/2018 : [https://www.scienceshumaines.com/comment-voit-on-le-monde-representations-sociales-et-realite\\_fr\\_11718.html](https://www.scienceshumaines.com/comment-voit-on-le-monde-representations-sociales-et-realite_fr_11718.html)
  
- **Nachi**, Mohamed, « Justification (théorie de la) », in Casillo, I. avec Barbier R., Blondiaux, L., Chateauraynaud, F., Fourniau J-M., Lefebvre R., Neveu C. et Salles D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. URL : <http://www.dicopart.fr/it/dico/justification-theorie-de-la>.
  
- **Nagel**, Thomas, « What is it Like to Be a Bat ? », *The Philosophical Review*, Vol. 83, N°4, Octobre 1974,
  
- **Overgaard**, Soren, **Zahavi**, Dan, « Chapter 3 : Phénoménological Sociology - The subjectivity of everyday life », In Jacobsen, M.H. (ed.) : *Sociologies of the Unnoticed*. Palgrave/Macmillan, 2008.

- **Paquot**, Thierry, « 1. « Environnement » et « milieu(x) urbain(s) », enquête étymologique », pp. 19-42. in Paquot, Thierry, et Younès, Chris, *Philosophie de l'environnement et milieux urbains*. La Découverte, 2010

, « Habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire... », *Informations sociales*, (n° 123), 2005/3 p. 48-54. URL : <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2005-3-page-48.htm> consulté le 29/04/2017

, *La folie des hauteurs*, inFOLIO, 2017,

- **Paulet**, Jean-Pierre. « Chapitre 12 - Des décennies d'erreurs », *Manuel de géographie urbaine*. Sous la direction de Paulet Jean-Pierre. Armand Colin, 2009, pp. 269-288.

- **Pecqueux**, Anthony, « Le son des choses, les bruits de la ville », *Communications*, vol. 90, no. 1, 2012, pp. 5-16.

, « Les affordances des événements : des sons aux événements urbains », *Communications*, vol. 90, no. 1, 2012, pp. 215-227.

- **Petitmengin**, Claire, « Décrire son expérience vécue en 'deuxième personne'. Une méthode d'entretien pour contribuer à une science de la connaissance », traduit de l'anglais « describing one's subjective experience in the second person. An interview method for the science of consciousness », *Phenomenology and the Cognitive Sciences* 5, 2006, pp 229-269

, « L'énaction comme expérience vécue », *Intellectica*, 2006/1, 43, pp 85-92

, « La dynamique pré-réfléchie de l'expérience vécue », *Alter - Revue de Phénoménologie*, 18 (2010), pp. 165-182.

, « Review of 'Explication et Phénoménologie' by Pierre Vermesch », *Journal of Consciousness Studies* 21, n°11-12, 2014, pp196-201

, **Bitbol**, Michel « The validity of first-Person Descriptions as Authenticity and Coherence », *Journal of Consciousness Studies*, 16, n°10-12, 2009, pp363-404

- **Rochefort**, Renée. Grands ensembles et mutations des banlieues lyonnaises. In : *Revue de géographie de Lyon*, vol. 45, n°2, 1970. pp. 201-214.

- **Sainsaulieu** Gérard, « Architecture d'exception », *Tous urbains*, 2017/1 (N° 17), p. 18-21. DOI : 10.3917/tu.017.0018. URL : <https://www.cairn.info/revue-tous-urbains-2017-1-page-18.htm>

- **Saskia**, Walentowitz, « Habiter par le mouvement », *Multitudes*, n°49, juin 2012

- **Schütz**, Alfred, *Essais sur le monde ordinaire*, traduit par Thierry Blin, France, Ed. du Félin, Félin Poche, 2007

, *Le chercheur et le quotidien*, Klincksieck, France, 1971 (2008)

- **Schwartz**, Annie, *La Duchère, 40 ans*, A.U.D.A.C.C.E, Lyon, 2003
- **Seyler**, Frédéric, "Michel Henry", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Winter 2016 Edition), paru initialement en octobre 2016, Edward N. Zalta (ed.), consulté le 10/07/2018. URL = <<https://plato.stanford.edu/archives/win2016/entries/michel-henry/>>.
- **Stébé**, Jean-Marc. *Le logement social en France*. Presses Universitaires de France, 2016
- **Tellier**, Frédéric, *Alfred Schütz et le projet d'une sociologie phénoménologique*, France, PUF, 2003
- **Tellier**, Thibault. « Introduction », *Le temps des HLM 1945-1975. La saga urbaine des Trente Glorieuses*, sous la direction de Tellier Thibault. Autrement, 2007, pp. 5-19.
- **Tissot**, Sylvie, *L'État et les quartiers, genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, Collection Liber, 2007.
 

, « Quartiers sensibles, classes dangereuses ? Enquête sur la reformulation de la question social après l'émeute de Vaulx-en-Velin (1990) », acte de colloque, <http://histoire-sociale.univ-paris1.fr/Collo/ColloqueSensible.pdf>

, « Les sociologues et la banlieue : construction savante du problème des « quartiers sensibles » », *Genèses*, 2005/3 (no 60), p. 57-75. DOI : 10.3917/gen.060.0057. URL : <https://www.cairn.info/revue-geneses-2005-3-page-57.htm>
- **Topalov**, Christian « Trente ans de sociologie urbaine. Un point de vue français », *Métropolitiques*, 16 octobre 2013
- **Vermersch**, Pierre, « le modèle des modes de conscience selon Husserl : inconscient, conscience, conscience réfléchie », *Expliciter*, 2010, publié sur Académia URL : [https://www.academia.edu/7484862/Le\\_mod%C3%A8le\\_des\\_modes\\_de\\_conscience\\_selon\\_Husserl\\_inconscient\\_conscience\\_conscience\\_r%C3%A9fl%C3%A9chie](https://www.academia.edu/7484862/Le_mod%C3%A8le_des_modes_de_conscience_selon_Husserl_inconscient_conscience_conscience_r%C3%A9fl%C3%A9chie)
- ,« Conscience directe et conscience réfléchie », CNRS, GREX, novembre 2000
- **Véron**, Jacques, *L'urbanisation du monde*. La Découverte, « Repères », 2006, 128 pages. ISBN : 9782707148919. URL : <https://www.cairn.info/l-urbanisation-du-monde--9782707148919.htm>
- **Veschambre**, Vincent, *Quel patrimoine du XXème siècle pour Lyon*, Conférence les Cafés Géo, Lyon, 21 mars, Compte-rendu de Stéphanie de Carrarapar, URL : <http://cafe-geo.net/wp-content/uploads/cr-patrimoine-xx-siecle-lyon.pdf>
- **Victorri**, Bernard, « LANGUES ET LANGAGE ORIGINE DES », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 10 juillet 2018. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/origine-des-langues-et-langage/>

- **Winkin**, Yves « INTERACTIONNISME SYMBOLIQUE », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 17 juillet 2018.  
URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/interactionnisme-symbolique/>
- **Woodruff Smith**, David, "Phenomenology", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Summer 2018 Edition), première parution 2003, Edward N. Zalta (ed.), consulté le 11/07/2018  
URL : <https://plato.stanford.edu/archives/sum2018/entries/phenomenology/>.
- **Wybrands**, Francis, « ÊTRE ET TEMPS, Martin Heidegger - Fiche de lecture », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 26 juillet 2018.  
URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/etre-et-temps/>
- **Zeller**, Olivier. « Arriver et se loger à Lyon aux XIXe et XXe siècles : relégation et sélection communales » In : *Villes et hospitalité : Les municipalités et leurs « étrangers »* [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2004 (généré le 28 juillet 2018).  
URL : <<http://books.openedition.org/editionsmsmh/861>>.

### ***Revue et articles sans auteur.e défini.e***

- *La Duchère, 1948-2014*, Société Académique d'Architecture de Lyon, Sous la dir. de Touret, Jean-Marie, Lyon, Bulletin n°17-18, Octobre 2009
- « La Duchère, l'héritage de François-Régis Cottin », *Ville en vue*, Projet Lyon La Duchère, n°36, février – avril 2014
- *Diversification de l'Habitat et Mixité sociale dans les quartiers en rénovation urbaine. Le projet de la Duchère à Lyon*, ACT consultant, Cerfise, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris 12, Rapport n°2, Octobre 2009
- *François-Régis Cottin. Architecte*, Société Académique d'Architecture de Lyon, Sous la dir. de Touret, Jean-Marie, Lyon, Bulletin n°21, Octobre 2013
- *Parcours architecture & paysage. Plateau et Château*, CAUE, informations pratiques, septembre 2014
- *Patrimoine et patrimonialisation, de l'objet à la relation*, Conférence les Cafés Géo, Paris, novembre, 2015, Compte-rendu de Daniel Oster,  
URL : <http://cafe-geo.net/patrimoine-et-patrimonialisation-de-lobjet-a-la-relation/>

## **Article de Presse**

- **Burlet**, Laurent, « Pourquoi la Duchère est-elle l'unique quartier désigné 'zone de sécurité prioritaire' ? », rue89lyon, 04/08/2012, visité le 29/07/2018 : <https://www.rue89lyon.fr/2012/08/04/duchere-renovation-urbaine/>
- **Lonchamp**, Vincent, « Le nouveaux visage de la Duchère », Tribune de Lyon, 24/04/2014, visité le 29/07/2018 : <http://www.tribunedelyon.fr/?actualite/societe/42255-le-nouveau-visage-de-la-duchere>
- **Cowen**, Ron, « George Gershwin : He got Rythm », *Washington Post*, 1998, visité le 15/07/2018 : <https://www.washingtonpost.com/wp-srv/national/horizon/nov98/gershwin.htm??noredirect=on>
- **Barron** James, « New York City's Population Hits a Record 8.6 Million », *The New York Times*, 22/03/2018, visité le 15/07/2018 : <https://www.nytimes.com/2018/03/22/nyregion/new-york-city-population.html>

## ***Annexes***

Ces annexes seront composées de deux parties. La première concernera les images directement reliées au mémoire. Celle-ci seront classer par partie, page de référence ainsi que numéro de l'annexe.

Le rapport de stage sera annexé en deuxième partie.

### **Références des Images**

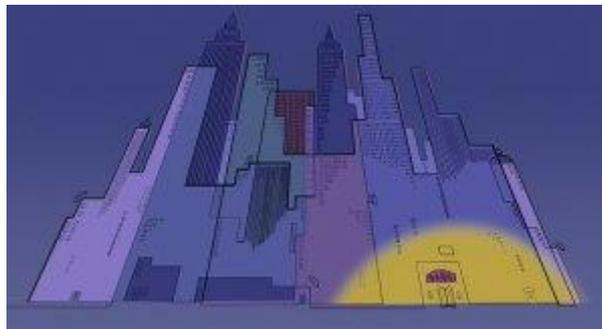
Les références des images seront inscrites directement dessous à l'exception des photos. Si la photo ne porte aucune inscription à des fin de références, cela signifie alors que c'est une photo personnelle. Les photos d'autre habitants présenteront la mention de celui qui l'a prise sous la forme utilisée dans le mémoire, à savoir Prénom et première lettre du nom de famille

## Introduction



### Annexe 1 : Présentation des personnages de *Rhapsody in Blue*

([http://disney.wikia.com/wiki/Rhapsody\\_in\\_Blue](http://disney.wikia.com/wiki/Rhapsody_in_Blue))



### Annexe 2 : Image de la ville dans *Rhapsody in Blue*

(<http://www.movieweb.me/fantasia-2000-rhapsody-in-blue-art.html>)

## Partie I



### Annexe 3 : quartier des gratte-ciels à Villeurbanne

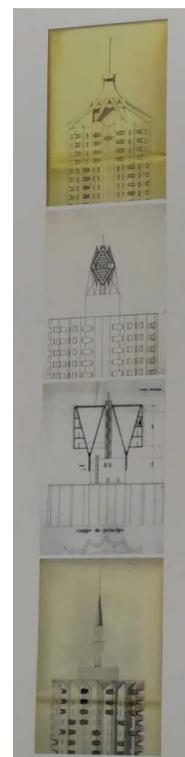
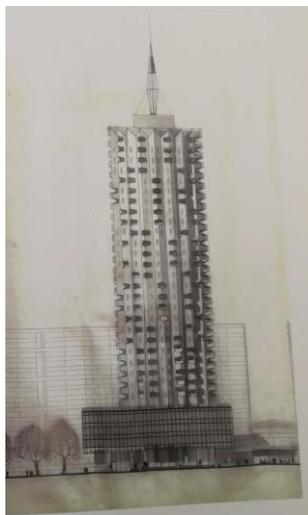
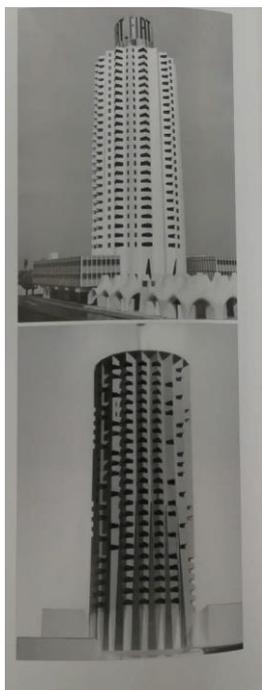
(<https://acteursdeleconomie.latribune.fr/territoire/2014-05-14/les-gratte-ciel-de-villeurbanne-fetent-leurs-80-ans.html>)

## Partie III



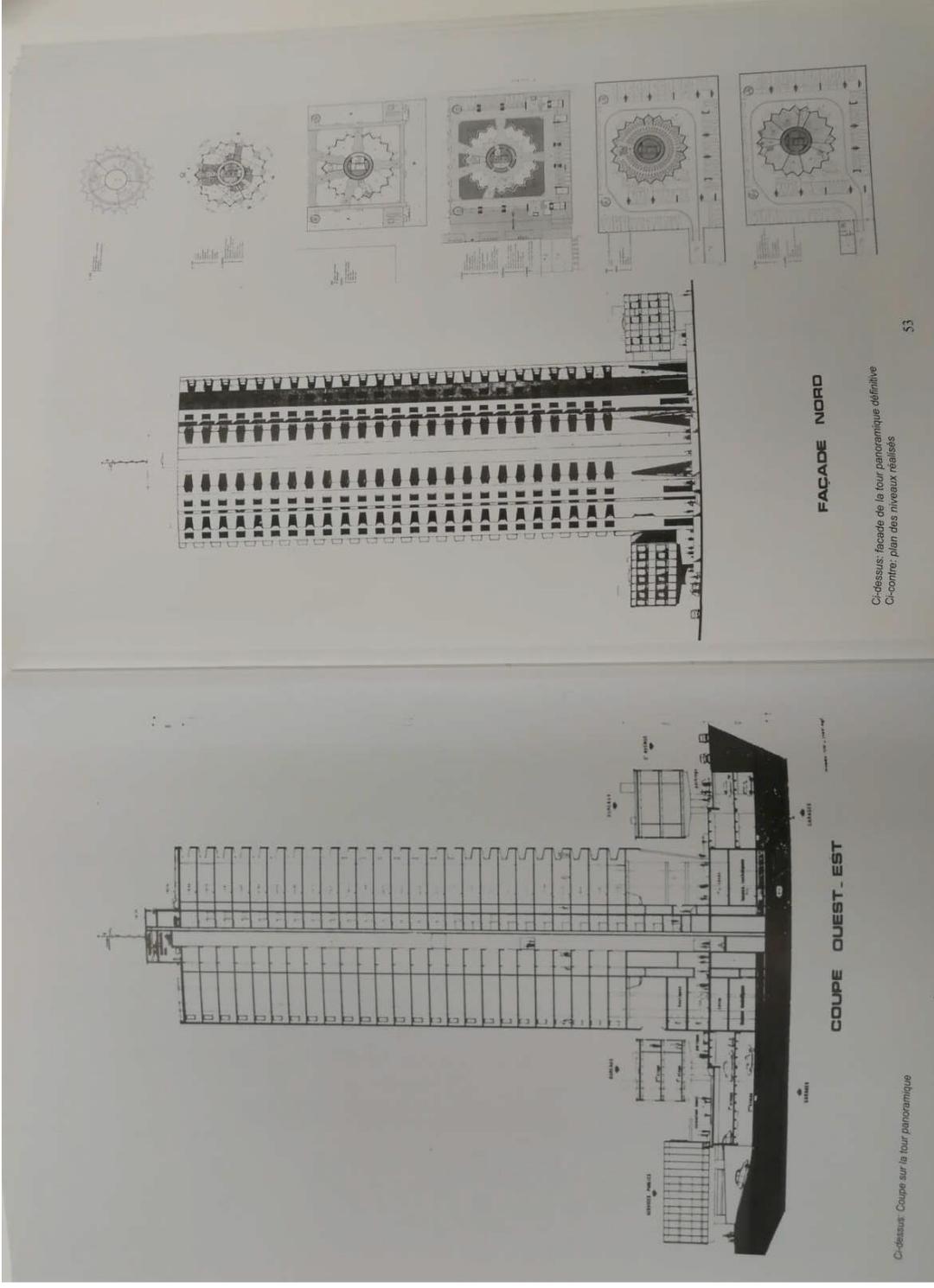
**Annexe 4** – Sur la photo ci-dessus, le pied la Tour. On peut voir la base de celle-ci sur la gauche ainsi que le « U » qui cerce la Tour sur le coin en haut à droite.

Sur la photo de droite, la Tour Panoramique prise depuis le fast-food le plus proche.



**Annexe 5** – Plans préparatoire de la Tour Panoramique. Ceux-ci ne seront pas gardés pour le projet final.

(*La Duchère, 1948-2014*, Société Académique d'Architecture de Lyon, Sous la dir. de Touret, Jean-Marie, Lyon, Bulletin n°17-18, Octobre 2009, pp. 48 à 51)



**Annexe 6 – Plans de la Tour Panoramique. De coupe, à gauche et de la façade à droite. Sont aussi présente les plans du toit, des étages courants, du rez-de-chaussée, du contour de la Tour et des parkings souterrains.**

*(La Duchère, 1948-2014, Société Académique de Lyon, Sous la dir. de Touret, Jean-Marie, Lyon, Bulletin n°17-18, Octobre 2 009, pp. 52-53)*



### **Annexe 7 – Mise en forme des fondations de la Tour**

(*La Duchère, 1948-2014*, Société Académique d'Architecture de Lyon, Sous la dir. de Touret, Jean-Marie, Lyon, Bulletin n°17-18, Octobre 2009, p. 55)



### **Annexe 8 – Érection du noyau centrale de la Tour**

(*La Duchère, 1948-2014*, Société Académique d'Architecture de Lyon, Sous la dir. de Touret, Jean-Marie, Lyon, Bulletin n°17-18, Octobre 2009, p. 57)



### **Annexe 9 – Construction des étages**

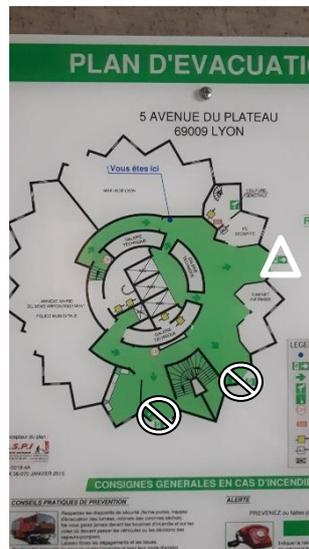
(*La Duchère, 1948-2014*, Société Académique d'Architecture de Lyon, Sous la dir. de Touret, Jean-Marie, Lyon, Bulletin n°17-18, Octobre 2009, p. 58)



**Annexe 10** – Image des fenêtres de la Tour

- En jaune, bien que flou sur l'image, les balcons tels qu'on pouvait en trouver avant leur fermeture.
- En rouge, les balcon une fois fermé. On peut avoir une loggia car la porte séparant l'ancien balcon des autres pièces n'a pas été séparé ou bien donner directement sur la pièce, sans la cloison

## Partie IV



**Annexe 11** - Comme on peut le voir sur le plan ci-contre, le triangle blanc représente la porte d'entrée du hall, et les deux cercles blanc barrés les portes qui ont été condamnées. La loge du gardien se trouve juste à gauche de l'entrée ; le local à boîte aux lettres se trouve au fond sur la gauche en entrant, à côté de la porte condamnée la plus lointaine de la porte d'entrée.



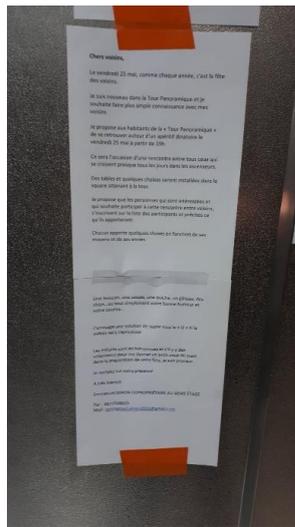
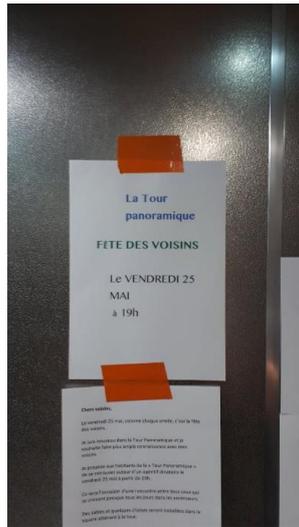
**Annexe 12** – On peut voir la présence de vélo dans les couloirs



**Annexe 13** – Plan des portes du noyau central au niveau du hall de la Tour. En rentrant de la Hall, la porte de droite (photo de droite) est symbolisée par le rond rouge sur le plan. La porte de gauche (photo de gauche) est symbolisée par le rond bleu



**Annexe 14** – Porte d'entrée condamnée

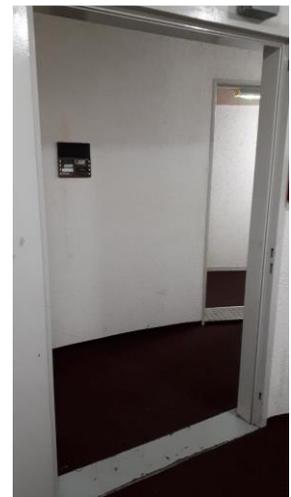


**Annexe 15** – fiches présentes dans l’ascenseur annonçant la préparation de la fête des voisins

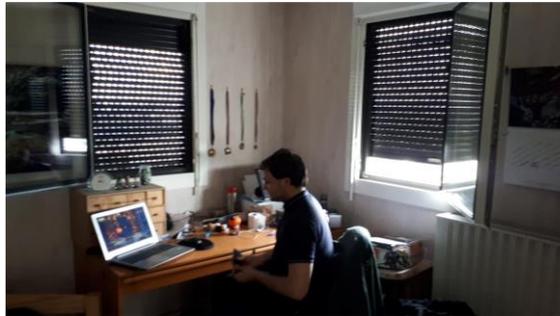
**Annexe 16** – Porte de la colonne du « U » à emprunter pour descendre aux parkings souterrains.



**Annexe 17** – Éléments qui vont renseigner sur la confirmation de l’arrivée à l’étage voulue.



## Partie V



**Annexe 18** - les rideaux ou persiennes obstrue souvent les fenêtres dans les pièces où l'on veut garder le plus de fraîcheur possible



**Annexe 19** - Vue sur la ville et le ciel depuis l'une des fenêtres rectangulaires du 18<sup>ème</sup> étage.



**Annexe 20** – Vue de Fourvière depuis l'appartement de Stéphane B. au 3<sup>ème</sup> étage.



**Annexe 21** – Vue depuis l'appartement de Tristan A. au 15<sup>ème</sup> étage



**Annexe 22** - Vue depuis l'appartement de Jean-Yves et Brigitte H.

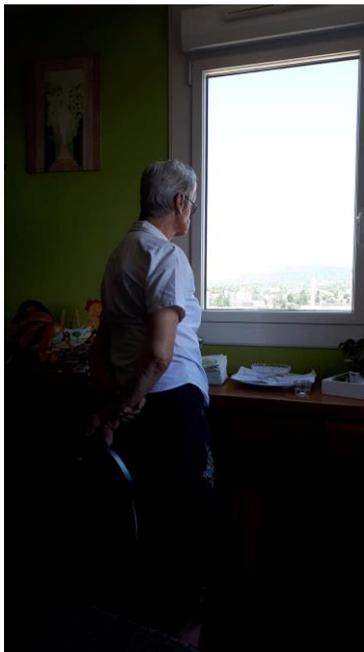


**Annexe 23** - photo aérienne de la Duchère avant les démolitions

([Http://www.linflux.com/lyon-et-region/vue-aerienne-quartier-de-duchere/](http://www.linflux.com/lyon-et-region/vue-aerienne-quartier-de-duchere/))

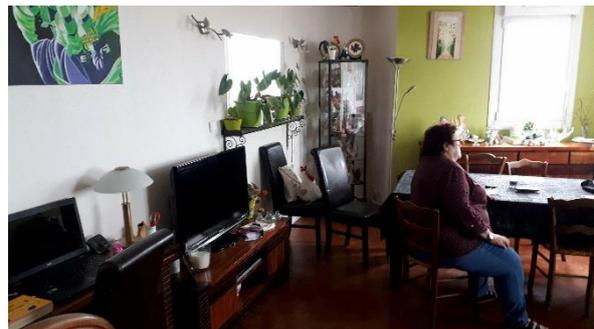


**Annexe 24** – La résidence étudiante devant l'appartement de Martine G.



**Annexe 25** – Andrée qui regarde par la rue par la fenêtre de l'appartement

**Annexe 26** – Chantal attablé qui regarde dehors





**Annexe 27** – Image montrant différent point de vue de Tour Panoramique  
Photo surplombante de la Tour (<http://cityscape.fr/fr/batiment/la-tour-panoramique>)



**Annexes 28** – Photo de Claude J. sur la démolition de différentes barres sur le quartier. La barre de droite a été la première démolie. L'utilisation du bulldozer à choqué énormément de personne sur le quartier lorsqu'elles voyaient pour certaines leur appartement éventré. Les explosifs ont été préféré pour les barres de Milles. L'image de droite représente la barre du milieu une fois détruite

(Crédit photo : Claude J.)